



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

8

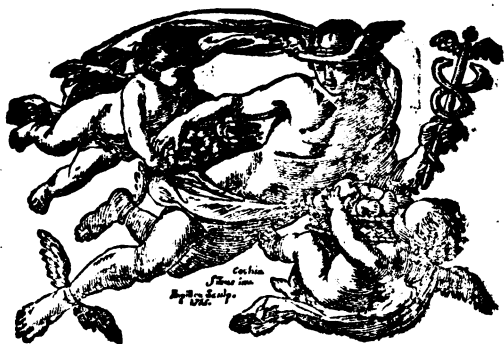
1766,5

Mercur

511³ - 1766,5

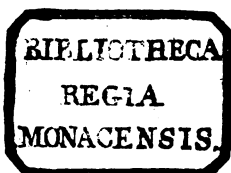
MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. M A I 1766.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
Chez } DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue du Foin.
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pieces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pieces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau.



MERCURE DE FRANCE.

M A I 1766.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

*ODE sur la Religion Chrétienne (1) ; luë
à l'assemblée publique de la Société Lit-
téraire de CLERMONT-FERRAND.*

DE la saine philosophie ,
Qui du sage fait le bonheur ,
Que le monde nomme *folie* ,
Que l'esprit-fort traite d'erreur ,
Je vais ouvrir le sanctuaire ;
Dans un projet si téméraire ,
Guide, Esprit-Saint , tous mes efforts :
Ton feu sacré déjà m'enflâme ,

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Il pénètre, il remplit mon âme ;
Grand Dieu ! je cède à mes transports.

Bientôt le terme des années ,
Prédit au peuple d'Israël ,
Se perdra dans les destinées ,
Marquant le Fils de l'Eternel.
Tu n'as donc plus ni Roi ni Prince ,
Juda ! tu n'es qu'une province ,
Rampant sous le joug des *Césars* ;
Les fiers Romains , dans ce beau temple ,
Que surpris l'univers contemple ,
Arboreront leurs étendars.

Je vois Sion , ville chérie ,
Détruite jusqu'aux fondemens ;
Victime de ta barbarie ,
Tu fers d'exemple à tous les tems.
Ah ! préviens ton destin funeste ,
Une ressource enfin te reste ,
Le Christ paroît , t'offre ses loix ;
Célèbre par tant de miracles ,
Il accomplit tous les oracles ,
Et son triomphe est une croix.

Vainqueur de la mort & du monde ,
Du sépulchre il sort glorieux ,
Que notre espoir sur lui se fonde ,
Il monte , il règne dans les cieux.

Parcourez le double hémisphère ,
Répandez par-tout la lumière ,
Apôtres zélés du Seigneur ;
Qu'au son divin de vos paroles ,
A vos pieds tombent les idoles ;
Qu'on rende hommage au Rédempteur.

Ciel , qu'entends-je ? quels cris funèbres !
Que de héros sont dans les fers !
Pourquoi le Prince des ténèbres
Trouble-t-il ainsi l'univers ?
C'est contre la troupe choisie
Qu'il vient ranimer la furie
Des Prêtres , des Rois , des tyrans.
Jésus-Christ , du haut de sa gloire ,
Montre le prix de la victoire ;
Céderoit-elle à ses toutmens ?

Pendant trois siècles de souffrance ;
Du vrai culte les défenseurs
Ont fait admirer leur constance
Aux barbares persécuteurs.
Dans ce temps même l'hérésie
Ose élever sa voix hardie ;
Quel sujet de honte & d'effroi !
Malgré sa coupable entreprise ,
On ne perd jamais dans l'Eglise
Le dépôt sacré de la foi.

A iv

3 MERCURE DE FRANCE.

Luther, Calvin, après mille autres,
Vrais Ministres des passions ,
S'érigent en nouveaux Apôtres ;
Qu'ils séduisent de nations !
A son époux toujours fidèle ,
L'Eglise s'arme d'un saint zèle ,
Elle accable ces imposteurs.
Sur leur ruine le déiste ,
Aidé du matérialiste ,
Sème le poison sous des fleurs.

D'*Anaxagore & d'Epicure* ,
Jadis proscrits par les païens ,
On prêche la morale impure
Dans des livres anti-chrétiens.
Le Magistrat qui les diffâme
A beau les livrer à la flâme ,
On les recherche avec fureur.
Spinoza reparoît encore ,
Outrageant le Dieu que j'adore ,
Sous le nom de plus d'un Auteur.

N'admettant point de Providence ,
Philosophes , que faites-vous ?
Du doux charme de l'espérance ,
Vous vous montrez bien peu jaloux.
Une fausse clarté vous guide ;
Dans votre cœur toujours réside

M A. I 1766.

Un germe de religion.
Si nos mystères adorables ,
A vos yeux paroissent des fables ,
De l'orgueil c'est l'illusion.

L'homme ne pouvant se connoître ;
Porte ailleurs un œil curieux :
L'insensé ! je le vois paroître ,
Jugeant le Souverain des cieux.
Dans mille secrets la nature
Sera pour lui toujours obscure ,
Quelque effort qu'il ose tenter.
Le Tout-Puissant , comme un bon père ,
Ne se montre qu'au cœur sincère ,
Au faux sage il fait résister.

Toi , qui prétends l'âme immortelle ;
Mais qui nous peins le Créateur
Dédaignant du Chrétien fidèle
L'hommage , les vœux & le cœur :
Crois-tu donc que ton Dieu s'abaisse ,
En m'honorant de sa tendresse ,
Lui qui demande mon amour ?
Ingrat ! voudrois-tu méconnoître
L'Eternel qui t'a donné l'être ,
Et te conserve chaque jour ?

Tout mortel n'est qu'une machine ;
Assure un Sceptique effronté ;

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Le limon est son origine ,
Sur cette plage il est jeté :
Il est sage ou se livre au crime ,
Il est lâche , il est magnanime ,
Par des organes différens.
La mort vient-elle à le dissoudre ,
L'âme & le corps réduits en poudre ,
Seront tous deux jouets des vents.

Tels sont les dogmes de l'impie ;
Heureux si tout pouvoit finir !
Tu blasphémas pendant ta vie ,
Qu'attendrois-tu de l'avenir ?
Près du trépas tes yeux s'entr'ouvrent ,
Et l'éternité qu'ils découvrent ,
Te saisit de crainte & d'horreur.
Jusqu'au bout impose au vulgaire ,
Franchis le pas en téméraire ,
Tombe au pouvoir d'un Dieu vengeur.

Philosophie abominable ,
Fléau terrible des Etats ,
Rentre aux Enfers , monstre exécrable ,
On frémit de tes attentats !
L'homme ayant le sort de la bête ,
Perdroit le seul frein qui l'arrête
Dans ses excès & son courroux.
Les vertus , les loix , la justice ,
Seroient des noms dûs au caprice ;
Les humains se détruiraient tous.

Quel bonheur ! j'apperçois encore
Plus d'un mortel né vertueux,
Soumis à son Dieu qu'il adore,
Sensible aux pleurs des malheureux ;
Abhorrant tout nouveau système,
Il aime, il craint l'Auteur suprême,
En lui seul il ose espérer ;
Sur la paix de sa conscience,
Il se règle avec assurance ;
Pourroit-on ne pas l'admirer ?

Par l'offense la plus cruelle,
Son cœur ne sauroit se troubler ;
Jettant les yeux sur son modèle,
Il aspire à lui ressembler.
Qu'un monde pervers t'autorise,
Vengeance, que toujours méprise
Le disciple d'un Dieu sauveur ;
Dans les transports de la colère,
Son ennemi se trouve un frère,
L'amour succède à la fureur.

Du vain éclat de sa fortune
Le riche seroit-il épris ?
Aux indigens elle est commune ;
Qu'il la perde, il n'est point surpris ;
Par un changement effroyable,
Qu'un malheur obstiné l'accable,
Il est constant dans les revers ;
Rien n'affecte son âme heureuse,
A vj

1-2 **MERCURE DE FRANCE.**

Dans la prison la plus affreuse ,
Il bénit Dieu , baise ses fers.

Le terme où tout doit se confondre ,
Qu'il prévoit sans étonnement ,
La mort paroît. Il va répondre
Au divin Juge qui l'attend.
Déjà de la voûte azurée
Il parvient jusqu'à l'empirée ,
Où l'amour pur a ses autels.
L'Eternel , assis sur son trône ,
Le voit , l'entend & le couronne ,
Il court se joindre aux immortels.

Ainsi brillera dans la gloire
Des passions l'homme vainqueur ;
Il est aux cieux , & sa mémoire
Dans ces bas lieux est en honneur.
Héros fastueux de la terre ,
Aussi bruyans que le tonnerre ,
De vos exploits on est frappé.
Tout ce fracas , semblable au songe ,
Fruit de l'erreur & du mensonge ,
Comme un vain souffle est dissipé.

De nos faux sages méprisée ,
Religion , reprends tes droits ;
Par son orgueil l'âme abusée ,
Tôt ou tard entendra ta voix :
Du monde & de tout ce qui passe ,
Tu nous détaches par la grace ,

M A I 1766.

15

Tu fers de guide & de soutien :

Oui tu feras , malgré l'envie ,

O sublime philosophie !

Seule digne du vrai Chrétien.

Par M. le Président de Frédesont.

*ÉPIÎTRE à un ami , sur la rupture de son
prétendu mariage.*

QUOI ! vers cette beauté, qui peut-être t'oublie,
Ton cœur encor laisse échapper ses vœux !

Tu le prends donc au sérieux ?

Et , sottement plongé dans la mélancolie ,

Malgré le dernier des adieux ,

Tes soupirs à l'hymen redemandent *Julie* ?

Pardonne ; mais , en vérité ,

Dans les revers d'une tendre folie ,

Je t'aurois cru plus de stoïcité.

Que sur un prochain mariage ,

Une fille air en vain compté ,

Je consens fort qu'elle en enrage :

C'est pour elle une adversité.

Tendre par goût , sensible par nature ,

On doit excuser ses douleurs ;

Mais , en pareille conjoncture ,

Est-ce à l'homme à verser des pleurs ?

Ah ! ton chagrin nous fait injure !

14 MERCURE DE FRANCE.

Mon triste ami , reviens à ton bon sens,
L'hymen avoit charmé ton âme prévenue ,
Un faux jour lui prêtoit des traits éblouissans :
Ose le regarder sous son vrai point de vue :
Vois les esclaves malheureux
Que ce tyran met à la gêne ,
Et , par les maux qu'il rassemble sur eux ,
Apprens ce que pèse sa chaîne.
Moi , qui voudrois détruire ta douleur ,
Qui la blâme & qui la partage ,
Aux frappantes leçons de ceux qu'hymen engage ,
Des conseils d'un ami joindrai-je la vigueur ,
Ou sous sa riante couleur ,
Du célibat t'offrirai-je l'image ?
Non. Si tu tiens encor à ton erreur ,
Tous mes avis seroient du verbiage ,
Mes raisons des propos , mon zèle de l'humeur ,
Et ma peinture un frivole étalage.
Je dois m'en remettre à ton cœur :
Il vient d'essuyer un orage ;
Mais , ramené sur le rivage ,
Déjà , peut-être , il sent tout son bonheur !

Par M. MUGNEROT.



*VERS envoyés au nouvel an au feu ROI
DE POLOGNE, Duc de Lorraine & de
Bar.*

J'ADMIRE un Prince, qui sans cesse
Travaille pour l'humanité ;
Qui, sous les loix de la sagesse ,
Respecte la candeur, chérit la vérité.
Voilà la véritable gloire :
On vole à l'immortalité ,
Moins par l'éclat de la victoire ,
Que par les traits de la bonté.
L'histoire de *Néron* nous rappelle les vices ;
Trajan, par ses vertus , est par-tout renommé ;
Tibère n'est connu que par ses injustices ;
Alexandre fut craint ; *Stanislas* est aimé.

Par M. DE C....

ETRENNES à l'ELECTEUR PALATIN.

LORSQUE les Souverains qui gouvernent le
monde ,
Sont toujours attendris au sort des malheureux ;
Que ce n'est point en vain que leur espoir se fonde
Sur leur solide appui , sur leurs soins généreux ;

16 MERCURE DE FRANCE.

Alors , d'une ardeur sans seconde ,
Ils se sacrifioient pour eux :
Voilà les grands que je révère.
Mais j'abhorre le conquérant ,
Qui , dans le feu , dans le carnage ,
Cueille des lauriers teints de sang :
Un Prince pacifique & sage
Doit être mis au premier rang ;
Les Dieux lui doivent leur suffrage.
Alexandre , conduit par l'aveugle fureur ,
Portoit par-tout le désordre & la guerre ;
Il effrayoit , il désoloit la terre ;
Et vous en faites le bonheur.
La vertu , la bonté , furent votre apanage.
O vous ! l'*Antonin* de nos jours ,
Vous , que *Thémis* conduit toujours ,
Prince illustre , savant & sage ,
Vos peuples sont comblés de vos bienfaits divers ;
Vous méritez des cœurs le plus sincère hommage ,
Et l'estime de l'univers.

Heureuse la rive féconde
Où de toutes parts on abonde
Pour voir un Prince si vanté !
Si nous encensons la bonté ,
Le zèle toujours nous seconde ,
Et lorsqu'un potentat chérit l'humanité ,
Il a les vœux de tout le monde.

Par le même.

*BOUQUET à Mde la Marquise de G** ,
qui se nomme NICOLE.*

JE vous compare , avec raison ,
Au Saint dont vous portez le nom ;
La grâce avec éclat jadis le vit paroître.
Il fut doux , équitable , bon ,
A ces traits on peut vous connoître ;
Avec ferveur nous le fêtons :
Il a bien mérité de l'être.
Il doit benir les vœux que pour vous nous faisons ;
Vous l'avez pris pour votre guide ;
Comme vous il aima la simple vérité ;
Toujours à vos discours on voit qu'elle préside ;
Ce Saint est protecteur de la félicité ,
Et c'est chez vous qu'elle réside.
Par le même.

*QUATRAIN pour mettre au bas du por-
trait de M. DE VOLTAIRE.*

IL fut dès son printemps couronné par la
Gloire ;
Le tour , le coloris de ses sublimes vers
L'ont mis , au premier rang , au temple de
mémoire ;
Il doit , dans tous les temps , étonner l'univers.
Par le même.

VERS sur la mort de Mgr LE DAUPHIN.

LA tristesse règne aujourd'hui.
 Quel cruel revers pour la France !
 Les vertus perdent leur appui ,
 Et les François leur espérance.

Par le même.

*ELOGE funèbre du ROI DE POLOGNE ,
 Duc de Lorraine & de Bar , adressé par
 M. le Chevalier DE JUILLY-THOMAS-
 SIN , à la Société Royale & Littéraire
 de NANCY , dont ce Prince étoit le fon-
 dateur & le protecteur.*

MESSIEURS ,

CE Monarque bienfaisant que la Na-
 tion adoroit, & que vous contempriez dans
 la joie & dans l'admiration ; ce héros
 philosophe, qui, jaloux & content de ré-
 gner sur vos tendres cœurs, s'honnoit
 encore de partager vos doctes travaux,

n'est donc plus ? . . . Hélas ! cet appareil de deuil, ces clameurs, ces sons lugubres, dont ces bords désolés retentissent, ne nous confirment que trop cette nouvelle calamité !

Effrayés de le voir toucher au terme de la vie, vos vœux redoublés imploroient le souverain Maître des Rois ; sans cesse les mains élevées vers le Ciel, vous lui demandiez avec toute l'Europe de prolonger encore des jours si précieux à la religion, à la patrie, à l'humanité : mais en vain : vos alarmes sont justifiées ; & vous l'avez vu disparaître pour toujours ! Puissance éternelle, qui veillez sur nos tristes destins ! par quelle fatalité la tombe dévore-t-elle coup sur coup les têtes les plus illustres & les plus chères ? . . . O Reine sensible ! ô Famille éperdue ! . . . quel trait nouveau vient vous accabler au sein de la douleur !

Cet événement, d'autant plus lamentable que des circonstances malheureuses l'ont précipité ; cet événement que l'état consterné n'envisage qu'en gémissant, & qui vous cause en particulier, Messieurs, les plus vifs regrets, m'arrache aussi les larmes les plus amères ! . . . Hélas, vous les voyez couler ; & mon âme s'ouvre sans réserve devant vous pour déplorer cette perte irréparable ! Hé, pourquoi ne me ferois-je pas

20 MERCURE DE FRANCE.

gloire à vos yeux du trouble qui m'agite ; vous , Messieurs , que ce Prince , l'objet de tous les vœux , gouvernoit avec un scèptre d'or , celui de la clémence & du bonheur ; vous , ses fidèles sujets , ses vrais amis , ses dignes émules ; pourquoi me refuserois-je la douceur de confondre en ces tristes conjonctures mes soupirs avec les vôtres ? Quoique nos intérêts soient différens , nos sentimens sont communs.

Mais quelle image affreuse se retrace à mes sens étonnés ! . . . O que ce moment terrible , où l'implacable tyran des humains va frapper sa victime tremblante ; ce moment qui décide des héros , offre une grande victoire à la constance de celui que nous pleurons ! . . . La mort pâle & sanglante lève sa faux meurtrière : déjà la flamme dévorante en a devancé le coup pour le rendre encore plus sensible ; & ce grand homme n'en est point ému ! . . .

Oui , Messieurs , je le vois , & mon cœur se déchire à ce spectacle horrible ! Je le vois , ce sage *Nestor* , courbé sous le faix des ans , supporter sans foiblesse les souffrances les plus cruelles , & succomber sans murmure à leur violence . . . Ciel impitoyable ! . . . entends les cris touchans de son peuple désespéré , . . . vois cette foule transportée entourer son cercueil &

le demander encore ! . . . Hélas ! il étoit le protecteur du pauvre & du malheureux. Sa cour étoit l'asyle du mérite & de la vérité ; la tranquille paix , la timide innocence respiroient à l'abri de son trône , & tu nous l'as ravi ! . . . Jamais les lauriers qui brilloient sur ce front auguste devoient-ils se changer en cyprès ?... Que fais-je ?... Mes esprits s'égarèrent à ce récit funeste . . . Est-ce à nous à interroger la justice redoutable qui juge les Rois , & devant qui toutes les grandeurs humaines s'anéantissent ? . . .

J'ai fait saigner la plaie de vos cœurs ; Messieurs , & vos gémissemens redoublent encore les miens. Plongé dans l'abattement , le visage inondé de pleurs , chacun de vous rompant avec peine ce silence douloureux , semble répondre à mes plaintes par des sanglots , & dire d'une voix oppressée : oui , c'en est fait ! . . . Ce Maître si généreux , ce Roi si magnanime , l'idole de nos cœurs , a subi le coup mortel ! . . . STANISLAS n'est plus ! . . . Ne mettons plus de bornes à nos douleurs. Peut-on trop verser de larmes , peut-on assez regretter un Roi que la tendre humanité réclame comme son bienfaiteur , que la Patrie inconsolable pleure comme son

père, & que la religion affligée appelle encore son appui?... Que son souvenir soit en bénédiction dans tous les âges ! que toutes les nations partagent notre désolation & transmettent sa mémoire jusqu'à la postérité la plus reculée!...

Tant que tu vécus, cher Prince, la louange la plus légitime te parut toujours suspecte : ne crains rien ; la flatterie réduite à se taire pendant la vie, souilleroit-elle ta cendre après la mort, & la vertu du juste, au-dessus de l'adulation & de l'envie, ne sauroit-elle pas encore en triompher, ainsi que des temps & du trépas?

Trop heureux, Messieurs, d'avoir possédé si long temps le meilleur des Rois, ne songeons, en le perdant, qu'à imiter sa patience. Hé, quoi ! sa piété, sa justice, son courage, qui ne se sont jamais démentis ; près d'un siècle de talens, de bienfaits & de verrus, ne lui ont-ils pas enfin mérité d'aller au Ciel jouir de la gloire d'avoir fait vos délices sur la terre?... Que cette autre couronne, inaccessible aux vicissitudes du monde, dont il est ceint dans l'empirée, soit le motif de votre consolation.

Mais ce Prince si chéri, semble encore respirer parmi vous : que dis-je, Mes-

seurs, il revit dans un autre lui-même ; & digne organe de son génie, un (1) illustre favori des beaux-arts, vient présider à vos assemblées : les leçons de sagesse que dictoit STANISLAS à l'univers, sont écrites dans son cœur ; & vous l'entendrez encore lui-même prononcer par la bouche de ce *Mécène*, dans ce sanctuaire des talents, les oracles du goût & de la raison.

J'ose y pénétrer aujourd'hui, Messieurs, & sans autre titres que celui de Citoyen & d'amateur, je m'unis à vous pour lui rendre les derniers devoirs : me défavouerez-vous ? Mais au défaut de termes pour le célébrer dignement, je me contenterai de verser des larmes sincères sur son tombeau. Qu'ai-je besoin de l'expression du génie, où le cri du sentiment peut suffire ? C'est à vous, Messieurs, à publier avec cette éloquence & cette vérité qui vous distinguent, les merveilles du règne de cet autre *Aurèle* : l'histoire vous a confié ses crayons immortels : & c'est par vos mains savantes que la Religion & les Muses éplorées placeront son urne parée des palmes de *Minerve* & des guirlandes des Grâces dans le temple de la gloire.

(1) M. le Duc de *Nivernois*, nommé Lieutenant-Général de la Lorraine.

24 MERCURE DE FRANCE.

Qu'il me soit seulement permis, Messieurs, de graver sur ce monument sacré ces mots plus flatteurs que les plus beaux trophées d'*Alexandre* : *il fut le père des Peuples & le modèle des Rois ! . . .*

S'il daigna agréer l'humble hommage de mon zèle, que mon service auprès de sa personne me mettoit quelquefois à portée de lui rendre ; s'il parut affecté des sentimens de tendresse & de vénération, que les qualités sublimes de son esprit & de son cœur m'inspiroient, & qui dans les temps héroïques lui eussent obtenu des autels & l'apotéose ; pourquoi donc craindrois-je de vous adresser ce tribut tendre & naïf d'amour & de reconnoissance, que je me hâte de rendre à la mémoire de ce Prince le plus excellent & le plus infortuné que la Providence impénétrable dans ses decrets ait jamais fait naître ?

Ces traits divins qui le caractérisoient, auroient pu vous faire regarder sa perte comme le comble du malheur ; mais vous saviez trop bien, Messieurs, que quoiqu'il méritât d'être adoré, il n'étoit pas immortel, & déjà vos regards attendris se tournoient avec complaisance sur son successeur *bien aimé*.

Suspens ;

Suspens , peuple chéri , ta douleur trop amère !
 Quand tu perds STANISLAS , tu recouvres LOUIS :
 En couronnant la gloire & les malheurs du père ,
 Tu consacrais l'amour & les vertus du fils.

A Arc en Barrois , le premier Mars 1766.

*ÉPÎTRE à une Dame de Nevers , qui , dans
 une lettre de son mari à l'Auteur , avoit
 mis ces mots en P. S : j'aimerai & esti-
 merai toute ma vie le Chanoine de M...*

*V*ous aimeriez , ô digne épouse & mère
 D'objets chéris à jamais de mon cœur ,
Vous aimeriez un ingrat , un coureur ,
 Qui , baloté par son humeur légère ,
 Déguerpissant paroisse , presbitère ,
 Fuyant amis , patrons zélés , parens ,
 Aux bords lointains d'une plage étrangère ,
 Alla poser ses Pénates errans ?

Vous aimeriez un bènêt , un bélitre ,
 Qui , décoré de très-bel & bon titre ,
 D'un vain repos follement prévenu ,
 Sacrifia dignité , revenu ,
 (Eût fait pis même , eût abdiqué la mitre ,
 Si d'une mitre il eût été pourvu)
 Pour vivre obscur , indigent , inconnu ,
 Et le dernier dans un petit chapitre ?

B

20 MERCURE DE FRANCE.

Vous aimeriez un Quaquer, un trembleur ;
 Qui, balançant au poids de l'Evangile,
 Et les devoirs & les droits de pasteur,
 De cet état, agréable (1) & facile,
 Se fit un monstre, un objet de terreur ;
 Et décida, dans sa tête imbécile,
 Que son salut, ou du moins son bonheur,
 Etoit cy-bas gissant, au fond d'un cœur,
 Entre les bras d'une stalle inutile,
 Où mainte fois, tandis qu'avec rumeur
 A son oreille on fredonne *Vigile*,
 M. l'Abbé, guéri de sa frayeur,
 Tranquillement s'endort dans le Seigneur ?

Vous aimeriez un Huron, un Sauvage,
 Qui, transplanté sur un riant rivage,
 Environné de mille objets flatteurs,
 Loin d'en goûter les charmes, les douceurs,

(1) A vingt-cinq ans, au sortir d'un Séminaire où, pendant dix-huit mois, on a souffert des privations de toute espèce, on regarde une cure riche, & d'ailleurs gratuite, comme un poste fort agréable. A quarante ans, quand on pense avec un peu de délicatesse, c'est toute autre chose ; on trouve que les cures riches & pauvres sont à peu-près comme les femmes laides ou jolies après quelques années de mariage, toutes faites les unes comme les autres, & que, s'il y a quelque différence entre elles, c'est que les plus belles & les plus riches sont toujours les plus pénibles & les plus chanceuses à desservir : différence, disent les hommes, qui se trouve également chez les femmes. Tant pis pour eux. Pour moi, si jamais je redeviens Curé (Dieu m'en garde ; cet état, l'un des plus respectables & des plus utiles qu'il y ait au monde, exige des talents & des vertus que je n'ai pas), je ne demanderai pas une grande & riche cure.

Quis feret uxorem cui constant omnia ?
Malo Venusinam. (JUVEN.).

Dans un réduit retiré , solitaire ,
 Loin des humains , qu'il aime , & ne voit guère ,
 Morne Lapon , automate parfait ,
 Vit tristement heureux & satisfait
 Du sot plaisir de n'avoir rien à faire ;
 Allant , au plus , deux fois l'an à Paris ,
 Non pour y voir ses fêtes , ses parîs (2) ,
 Ses chars pompeux , son train épouvantable ;
 Mais un Libraire , un Auteur estimable ,
 Un bon artiste , & quelques vieux amis ?

Avec tant de travers , Madame , comment pourriez - vous m'aimer , vous qui n'avez que des agrémens & des vertus ? Sans doute que fermant , à votre ordinaire , les yeux sur mes défauts , vous ne les ouvrez , pour m'accorder l'honneur de votre estime & de votre amitié , que sur les sentimens inviolables de respect & d'attachemens avec lesquels vous savez que je suis , &c.

L'ancien Curé des Amognes.

(2) Cette épître a été écrite dans le temps de certain fameux pari , qui auroit été plus célèbre & plus honorable pour les contendans , si le prix de la gageure eût tourné au profit des Hôpitaux , dont la dureté de la saison a si fort multiplié les habitans & les besoins ; ç'auroit été un juste tribut payé à la pauvreté par l'opulence. Les grands & les riches , si jaloux de se donner en spectacle , ne s'aviseront-ils jamais d'un moyen qui les couvrirait d'une gloire immortelle eux & leur postérité ? ce seroit de disputer entre eux à qui rendroit plus de services à l'Etat , donneroit plus d'exemples de vertu , feroit , par ses libéralités & ses bienfaits , plus d'heureux ,

B ij

LETTRE à l'Auteur du Mercure, sur
CODRUS, Roi d'Athènes.

JE viens, Monsieur, de lire l'histoire de *Codrus*. J'ai été si frappé de sa générosité, que je n'ai pu m'empêcher de jeter quelques vers sur le papier ; si vous ne les jugez pas indignes du Mercure, je vous prie de les y insérer.

R É C I T,

Codrus, dernier Roi d'Athènes, étant allé consulter l'Oracle, au sujet des *Héraclides* qui infestoient le Péloponèse, apprit que le peuple, dont le chef seroit tué, demeurerait victorieux ; il se déguisa en payfan, blessa un soldat & se fit tuer.

Vers sur CODRUS.

Non, je ne lourai point ces héros sanguinaires ;
Ces illustres brigans, meurtriers de leurs frères.
Alexandre, *César*, vos exploits trop fameux,
En étonnant le monde, ont fait des malheureux ;
A votre ambition immolez des victimes,
Ce sont-là vos vertus ; vos vertus sont des crimes.

Que vous a-t-il servi de semer les horreurs,
De vous faire admirer sans conquérir des cœurs ?
Vous périssiez tous deux , vos deux morts sont tra-
giques :

Des pleurs auroient coulé pour deux Rois pacifi-
ques.

Il falloit imiter ce Prince vertueux ,
Qui prodigua son sang pour rendre un peuple
heureux.

Codrus !.. à ton seul nom tout mon feu se ranimé,
Codrus ! cœur généreux , âme grande & sublime,
Qui préféreras l'honneur de vaincre & de mourir ,
Au sort humiliant de vivre & de servir !

A peine a-t-on rendu les arrêts de l'Oracle ;
Rien ne peut l'arrêter, il brise tout obstacle :
On exagère en vain le malheur de son sort ;
Il s'avance soudain , court & vole à la mort.
Tel on voit dans les airs un aigle à l'œil superbe ,
Fondre sur les troupeaux qui bondissent sur l'herbe,
Enlever les brébis , déchirer les serpens ;

.

Tel on voit de *Codrus* le courage rapide
Attaquer & braver l'orgueilleux *Héraclide*.
Mais ses coups sont trop lents, *Codrus* frappe un
Soldat ;

Codrus en est frappé , meurt & sauve l'Etat.
Qu'il est grand , qu'il est beau de mépriser la vie,
De savoir l'immoler au bien de la patrie !

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

Vous qui divinisez d'indignes scélérats ,
Sages Athéniens , vous êtes des ingrats :
C'étoit à la vertu , c'étoit au vrai courage ,
C'étoit à ce grand cœur qu'étoit dû votre hom-
mage ;
Et si de tels honneurs étoient pour des mortels ,
L'encens devoit pour lui fumer sur vos autels.

GELÉE , Prof. au Collège de Sées en Norm.

11 Mars 1766.

*LETTRE à M. DE LA PLACE, Auteur du
Mercure, en réponse à celle de M. CLOS
sur la dernière rédemption des Captifs ,
insérée dans le Mercure d'Avril.*

Vous savez, Monsieur, que l'homme de bien peut être séduit par la prévention, son cœur ne connoît pas l'artifice ; il se laisse aisément surprendre & porte souvent un jugement faux avec l'intention la plus droite.

J'ai vu avec peine que M. Clos, auteur d'une Lettre insérée dans le Mercure d'Avril sur la dernière rédemption, en avoit fait l'expérience. Cet homme de bien, qui connoît le prix d'une bonne action &

prend tant de plaisir à la louer, mérite qu'on le désabuse : il gagnera sans doute à savoir que les éloges que son cœur généreux accorde au Père *Breton*, Religieux de la Mercy en Espagne, sont dus à tous les Rédempteurs François que Sa Majesté a honorés de sa confiance, & à qui nous devons la liberté de nos compatriotes.

Je serois encore moins suspect de partialité que M. *Clos*, si je voulois dire mon nom ; mais j'ai pour principe de rendre à la vertu mes hommages sans me faire connoître : je fais que la véritable générosité se couvre du voile de la modestie, & qu'elle ne cherche pas de panégyristes. Le silence des Religieux de la Rédemption sur l'injustice qu'on leur fait est une preuve que notre siècle peut se glorifier d'avoir encore des hommes pour qui le plaisir de faire du bien suffit, sans chercher les applaudissemens de la multitude.

M. *Clos* semble être l'Avocat du Père *Breton*, adjoint, dit-il, du Père *Pays* dans la rédemption ; il se plaint que son nom n'ait pas été mis sur les listes qui ont été distribuées : il le méritoit bien, puisqu'il s'étoit offert en otage pour le Capitaine *Pellegrin* & son équipage, & qu'il avoit eu un soin particulier des Captifs pendant leur traversée. Les Religieux Rédempteurs esti-

ment le Père *Breton*, ils rendent justice à son zèle, mais ils n'ont pu lui accorder le titre de Rédempteur. La Cour, qui nomme les négociateurs de la rédemption, n'a jamais pensé au Père *Breton*. Il est vrai qu'il a fait avec les Religieux François un voyage en Afrique & en France; mais il ne l'avoit entrepris que pour jouir de je ne sais quels privilèges accordés en Espagne aux Religieux qui ont suivi les Rédempteurs. De l'aveu du Père *Breton* lui-même, ce voyage n'avoit pour fin que son intérêt & son plaisir. Je tiens ce détail d'un Officier captif de mes parens, que j'ai gardé chez moi plusieurs jours. Cet honnête Marin me nommoit ses bienfaiteurs, & je ne lui ai jamais entendu parler du Père *Breton*. Sa reconnaissance se répandoit en éloges sur le Père *Pays*, de la Mercy, bon citoyen, homme modeste, Religieux respectable: il m'assuroit que ce vertueux patriote regardoit ses Captifs comme une famille qu'il avoit adoptée, & qu'il se reposoit si peu sur des étrangers du soin de ses chers enfans, que la fatigue lui causa une maladie dangereuse qui le retint dix-sept jours au lit. Plusieurs autres Captifs m'en ont dit autant des Trinitaires: dans l'effusion de leur reconnaissance ils les appelloient

leurs pères, leurs libérateurs ; aucun d'eux ne faisoit au Père *Breton*, *simple passager*, l'honneur de ces soins tendres qui leur ont été prodigués.

Il est fâcheux pour M. *Clos* de n'avoir pas été mieux instruit ; les Religieux de la Rédemption doivent lui savoir mauvais gré de les avoir accusés, sans les connoître, de négligence à remplir le vœu qui les oblige de demeurer en otages pour les Captifs, si les fonds de leur rançon ne suffisent pas : ce vœu est un engagement respectable qu'ils contractent avec la patrie ; ils n'ont jamais pensé à l'é luder. Le sang généreux que leurs Pères ont répandu pour la liberté de leurs concitoyens, n'est pas épuisé ; le philosophe peut, au sein de la tranquillité, raisonner le patriotisme ; cette oisive spéculation ne suffit pas aux libérateurs de nos Captifs François. Honorés de la confiance de LOUIS LE BIEN-AIMÉ, le Père de la patrie, qui connoît leur zèle, ils viennent de recevoir des ordres pour se préparer à racheter les deux cents Captifs François qui sont restés à Maroc. Dans un temps plus fertile en panégyriques de la bienfaisance qu'en hommes bienfaisans, ils auroient pu s'excuser sur l'épuisement de leurs fonds ; mais les Religieux de la Rédemption ont d'autres ressources : la

§4 MERCURE DE FRANCE.

voix de leur devoir s'est fait entendre, la patrie demande des citoyens utiles, malheureux, expatriés, mais toujours fidèles à leur pays ; ils seront cautions auprès de l'Empereur Maure de la générosité des François ; ils baisseront les chaînes dont les accablent l'avarice du pirate, trop contents de briser celles de leurs compatriotes.

Ces exemples de héroïsme ne sont pas rares parmi les Religieux de la Rédemption : le public a vu il y a quelques années (1) un Religieux de la Mercy de Paris rester en ôtage pour les Captifs ; il ne confia pas aux Gazettes (2) le soin de publier cette action généreuse. Les éloges de la multitude valent-ils pour l'homme sage le plaisir d'avoir bien fait ? C'est dans le silence qu'une âme bienfaisante jouit d'elle-même : & quand les hommes ignoreroient une bonne action, n'ont-ils pas au-dessus d'eux un juste appréciateur, l'Être des êtres qui donne le prix à la vertu ?

(1) Le R. P. *Olive*, Commissaire député par la Cour pour la rédemption des Captifs en 1727, resta en ôtage à Maroc pendant six mois & souffrit des tourmens inouis. Ce Religieux est mort en 1760.

(2) Dans une des Gazettes du mois de Février on a inséré un article sur le Père *Breton* qui peut avoir donné lieu à la lettre de M. *Clos* ; je fus trompé avec le public : je n'avois pas alors les éclaircissemens que j'ai à présent.

La réputation des hommes bienfaisans feroit immortalisée, s'ils avoient tous des panégyristes aussi éloquens que M. Clos ; je n'ai pas sans doute imité sa délicatesse, mais je fais que la voix de la vérité n'a pas besoin des secours de l'art pour être écoutée des gens de bien.

Je vous prie, Monsieur, d'insérer cette réponse dans votre prochain Mercure. J'ai eu plusieurs fois des preuves de votre attention à obliger ceux qui avoient recours à vous ; j'espère que vous ne me refuserez pas.

Je suis, &c.

L * * *, *Avocat au Parlement.*

Du 4 Avril 1766.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

J'ose espérer, Monsieur, que vous recevrez avec indulgence un hommage qui vous étoit naturellement dû. Informé depuis quelques jours d'un événement dont le Mercure de France a eu tout l'honneur, j'ai cru qu'il étoit convenable de vous en

B vj.

faire part en vous priant de le rendre public. J'ai celui d'être, &c.

*D. R * * *. Abonné au Mercure.*

GRACES AU MERCURE DE FRANCE.

HISTORIETTE (1).

DEUX frères vivoient à Châteaudun, lieu de leur naissance. Ils s'aimoient beaucoup ; ils logeoient ensemble avec leurs femmes, qui ne s'aimoient guères, & deux enfans très-jolis. Comme ils portoient l'un & l'autre le nom de *Gaspard*, on étoit dans l'usage de les distinguer par des sobriquets. *Gaspard* l'aîné s'appelloit le *Philosophe* : il l'étoit en effet, & en quelque sorte malgré lui. C'étoit une philosophie de tempéramment, où la raison n'entroit pour rien. *Gaspard*, le cadet, avoit un sobriquet que je crois devoir supprimer. Il avoit servi avec distinction pendant la guerre de 1688, soupiroit après le gouvernement d'une petite citadelle & ne l'obtenoit pas. Il s'en plaignoit au *Philosophe*, qui le consolait d'un air calme. Les circonstances lui devinrent enfin favorables ; on le nomma Gouverneur de ce Fort tant désiré : il en fut transporté de

(1) Elle avoit été égarée depuis deux ou trois ans dans le dépôt du *Mercure*.

joie. Cette nouvelle produisit un effet bien différent sur son fils & sur sa nièce. L'un avoit dix ans, l'autre sept. Ils ne s'étoient jamais quittés, ils se voyoient à tous momens. Ils s'aimoient, je ne dis pas avec passion (c'est l'unique bien qui manque à cet âge), mais avec une grâce, une naïveté inexprimables. Leur physionomie étoit douce, riante, ingénue. La nature avoit ébauché avec une secrète complaisance leurs traits délicats peu formés, encore indécis, & d'une main caressante elle les embellissoit tous les jours. Quand il fallut les séparer, ils connurent pour la première fois la douleur. Leurs adieux attendrirent tout le monde ; & M. le Gouverneur, malgré l'ivresse de sa dignité nouvelle, en fut lui-même fort touché. Les deux Dames eurent l'air de se séparer à regret. Les deux enfans s'embrassoient, pleuroient ensemble, & se désespéroient. On a remarqué qu'en pareilles occasions la personne qui ne part point est pour l'ordinaire la plus affligée ; mais il eût été difficile de dire lequel des deux enfans l'étoit davantage. Je ne dois pourtant pas dissimuler qu'ils se consolèrent assez vite ; c'est un des privilèges de l'enfance. Ils passèrent plus de huit ans sans se voir. Les deux frères firent, à la vérité, plusieurs fois

38 MERCURE DE FRANCE.

des projets de voyage, mais aucun ne fut exécuté. On prétend que les belles-sœurs y trouvèrent toujours quelque obstacle. Quoi qu'il en soit, M. le Philosophe ne sortit pas de Châteaudun & M. le Gouverneur demeura dans sa forteresse avec son épouse & son fils.

Mlle *Gaspard*, qu'on appelloit communément *Sophie*, devint d'une beauté ravissante. On s'étonnoit que la plus grande régularité de traits qu'on eût peut-être jamais vue, n'ôtât rien à l'agrément singulier de sa figure. Il est, si l'on ose le dire, une certaine insipidité qui s'attache quelquefois à la perfection, & dont *Sophie* étoit dans tous les points exempte. Elle avoit l'âme noble & généreuse, un esprit juste & naturel, une mélancolie douce, entretenue par une extrême sensibilité, & sa gaieté étoit aussi tranquille que naïve.

Malgré ces avantages, si *Sophie* n'avoit pas été riche, il eût peut-être été assez difficile de la bien marier ; mais ses biens devoient un jour être considérables & quoique sa mère aimât la dépense, le jeu & la parure, le Philosophe passoit avec raison pour être ce qu'on appelle riche. Il avoit d'abord eu quelque légère envie de marier sa fille à son neveu, mais Mde *Gaspard* avoit écarté cette idée. Une telle

alliance n'étoit pas digne de la fille, & son antipathie pour sa belle-sœur eût suffi pour l'en détourner. A force de chercher un parti qui la flattât, & qui par conséquent lui convînt davantage, la bonne Dame, enfin crut un jour l'avoir rencontré dans le fils de la Baronne d'*Ornac*, qui habitoit un vieux château à quelques lieues de Châteaudun.

Quelques réparations nécessaires ayant obligé cette Dame de passer plus de six mois dans cette ville, Mde *Gaspard* avoit appris que la Baronne avoit un fils unique qui étoit à Paris, & s'étoit attachée à plaire à la Baronne.

Mais tandis que l'enthousiasme aveugloit Mde *Gaspard*, le Philosophe, qui voyoit les choses de sang froid, faisoit des informations secrètes, & découvrit que les affaires de Madame d'*Ornac* n'étoient pas aussi bien arrangées que le pensoit Madame son épouse. Mais celle-ci le rassura bientôt. Elle avoit sçu de la Baronne que d'une branche des *d'Ornac* établie depuis deux siècles dans le Comté de Foix, il ne restoit qu'un homme de quatre-vingt-quatre ans, autrefois mortellement brouillé avec feu M. le Baron d'*Ornac*, mais dont tous les biens étoient, au défaut d'enfans mâles, substitués à ce

40 MERCURE DE FRANCE.

Baron & à son fils ; & le Philosophe , après avoir examiné les actes , ne désapprouva plus un mariage que sa femme & la Baronne desiroient avec la même ardeur. Le jeune Baron *d'Ornac* ne tarda pas à arriver à Châteaudun. Agé d'environ vingt-huit ans au plus , il paroissoit en avoir davantage. Une taille assez avantageuse , un visage aussi long que maigre , un nez pointu , de grands yeux verdâtres , l'air aussi triste qu'important : telle étoit sa figure.

Sophie , qui ne le trouvoit point aimable , ne conçut cependant aucune aversion pour lui. Ce qu'elle avoit à souffrir du caractère de sa mère , lui donnoit peu d'éloignement pour le mariage ; & elle entendoit si souvent répéter que M. le Baron étoit l'homme du monde le plus raisonnable , qu'elle ne s'avisoit pas même d'en douter.

M. *Gaspard* avoit une jolie maison de campagne où l'on convint que se feroit la nôce. On s'y rendit huit jours auparavant ; & la joie animoit tous les conviés , excepté M. le Baron , qui passoit régulièrement trois ou quatre heures dans sa chambre. A quoi sa mère répondoit que la géométrie étoit sa passion la plus chérie , & qu'on verroit un jour en lui le plus grand géomètre du Royaume , à moins que le goût

de la musique, dans laquelle il excelloit également, ne fît trop de diversion à celui qu'il avoit pour les sciences du calcul.

Cependant le jeune *Gaspard*, le fils du Gouverneur, étoit à Paris & s'y amusoit fort. Sa tante crut pouvoir hasarder auprès de lui une politesse sans conséquence, en l'invitant au mariage de sa cousine, & avec d'autant moins de risque qu'elle étoit positivement informée que les parens de ce jeune homme, piqués de ce qu'on leur avoit fait mystère de ce mariage, pressoient son retour auprès d'eux. Madame *Gaspard* pria donc assez foiblement son neveu d'assister aux nêces de sa cousine ; mais lui, qui en avoit la plus grande envie, & pensoit qu'une invitation sur laquelle il ne comptoit pas, lui serviroit d'excuse auprès de ses parens, se hâta de prendre la poste & d'arriver chez son oncle au moment où on l'y attendoit le moins. La joie des domestiques qui, pour la plupart, l'avoient connu dans son jeune âge, annonça dans l'instant son arrivée ; & l'air de bonté qui brilloit dans ses yeux, jointe aux charmes de sa figure, leur faisoit regretter que ce ne fût pas lui qui dût être l'époux de *Sophie*, & par conséquent leur jeune maître. Mde *Gaspard*, ne le

reconnut pas d'abord. Le Philosophe fut le premier qui s'écria : ah, Ciel ! c'est mon neveu ! *Sophie* étoit immobile d'étonnement ; & *Gaspard*, les larmes aux yeux, après avoir embrassé son oncle & sa tante, s'approcha de *Sophie* : mais, ébloui de sa beauté, ce qu'il lui dit n'avoit aucune suite, & son embarras fut si grand, qu'à peine osa-t-il l'embrasser. Il se remit pourtant à la faveur des questions multipliées de Mde *Gaspard* & de la Baronne sur les nouvelles de Paris, sur les aventures du jour, les promenades, les spectacles & les modes les plus courües. Le jeune *Gaspard* s'exprimoit avec une facilité & une élégance dont on ne s'appercevoit qu'à peine, tant elle lui étoit naturelle. Vivement frappé par les objets, il les peignoit de même. Toujours occupé des personnes, jamais de lui, ne songeant à plaire que parce que les autres lui plaisoient ; animé dans son action, dans son air, dans l'expression de ses idées, il avoit ce genre d'étourderie si rare & si aimable, dans laquelle il n'entre ni fatuité ni sottise, qui n'est que le feu de l'esprit & de l'âge, l'effet d'un caractère simple & facile, d'un cœur sensible & d'une gaieté vraie. Sa figure n'étoit pas moins séduisante que sa conversation ; il avoit l'air frais, des couleurs

vives , une physionomie heureuse , tout le brillant de la jeunesse & une taille agréable , quoique moins haute que celle de M. le Baron.

Dans un instant de la conversation où il ne s'étoit pas trouvé d'accord avec lui sur je ne sai sur quel fait : voilà mon garant , dit-il , en tirant de sa poche le Mercure du mois , où il trouva la vérité de ce qu'il avançoit. Il se souvint alors du goût que *Sophie* avoit eu dans son enfance pour les enigmes , & lui proposa de lire celle de ce même Mercure. M. le Baron non-seulement s'y opposa avec dédain ; mais , en invoquant l'autorité de *la Bruyere* , traita cet ouvrage périodique avec le plus profond mépris. Pardon , Monsieur ! (s'écria le jeune homme) avec une vivacité charmante : mais je défendrai contre vous le Mercure , qui m'instruit & que j'aime (2). Rien de plus amusant , rien de plus varié ; il est nécessaire en Province , utile à Paris , agréable par-tout ; il établit entre les gens de lettres une correspondance dont ils tirent de grands secours ; il nous met au courant des pièces de théâtre & de la plupart des ouvrages nouveaux : ses éloges sont éclairés ,

(2) Nous avons cru devoir retrancher de ces éloges tout ce qui n'étoit pas essentiel à la marche du conte.

44 MERCURE DE FRANCE.

sa critique polie ; & quiconque s'en plaint, a souvent des raisons qu'il cache & que l'Auteur de ce Journal, s'il étoit plus vindicatif, pourroit à leurs dépens nous dévoiler.

Le Baron, à cette tirade, ne répondit qu'en ricannant avec un air de supériorité qui déplut au jeune homme, lequel ne s'en consola qu'en regardant *Sophie* assez tendrement pour déplaire à son tour à Mde *Gaspard*, déjà piquée du peu de déférence qu'il avoit témoignée pour la critique de M. le Baron.

Le jeune *Gaspard* cependant feuilletoit d'autant son *Mercur* ; & en jetant les yeux sur l'article des sciences : M. le Baron (s'écria-t-il), voici cependant du solide, & de quoi vous raccommoder un peu avec cet ouvrage frivole. Ce n'est pas moins qu'un problème d'algèbre — d'algèbre ? (s'écria la Baronne), de l'algèbre dans le *Mercur* ? C'est justement ce qu'il faut à mon fils. Ah ! Monsieur est algébriste ? (interrompit *Gaspard*) je ne m'en étois point douté.

Je ne fais si j'ai deviné de même, dit le Baron, mais je ne vous ai pas soupçonné de l'être. Eh bien, reprit *Gaspard*, vous n'avez pas deviné si juste, car j'en ai du moins quelque teinture. Vous ? dit Mde *Gaspard*, en éclatant de rire : en effet vous

en avez tout l'air ! Personne ici, je crois, n'en dispute le titre à mon oncle (reprit *Gaspard* avec un sérieux plaisant). Je le prends donc pour juge du défi que je propose à M. le Baron : qu'on nous donne du papier à l'un & à l'autre, & travaillons dès à présent devant ces Dames à résoudre le problème en question. *Sophie*, qui n'avoit rien dit depuis long-temps, prit alors la parole & offrit de le copier. On apporta deux petites tables, & on les plaça chacune dans un coin de l'appartement. *Sophie*, qui s'étoit retirée un moment, reparut avec le livre & ce qu'elle avoit copié. Les deux rivaux s'approchèrent ; le Baron, d'un air indifférent, *Gaspard*, les yeux baissés & tremblant de n'avoir que le livre & non pas l'écriture de *Sophie*, qui dès-lors avoit faits le plus grands progrès sur son cœur.

Sophie hésita un instant, & cette incertitude ajoutoit un nouveaux prix au choix qu'elle alloit faire. Elle présenta très-poliment le livre au Baron, & laissa ce qu'elle avoit écrit à *Gaspard* sans lui rien dire, & presque sans le regarder. *Gaspard* n'osoit la remercier & ne pouvoit contenir sa joie : il courut s'établir à sa petite table ; & le Baron, de son côté, se plaça gravement à la sienne. Il se plaignit d'abord du bruit. Sa mère exigea qu'on ne parlât point,

46 MERCURE DE FRANCE.

& tâcha d'en donner l'exemple. Il chercha querelle aux plumes, qu'il essayoit avec humeur ; il en demanda d'autres ; il lut & relut le problème, parut écrire quelque chose, appuya sa main sur son front & joua la rêverie ; puis tout-à-coup se récria sur les fautes d'impression qui rendoient, selon lui, le problème indéchiffrable.

Eh bien, je suis moins malheureux ! (s'écria en riant *Gaspard*) ma cousine, probablement, possède à fond l'algèbre, car sa copie est correcte au point que voici le problème résolu. Le Baron, un peu humilié, se rejeta sur les distractions qu'avoit excité dans son esprit la compagnie, & *Gaspard*, en jouissant modestement de son triomphe, remit son Mercure à la Baronne, qui, en tombant sur l'air noté, présenta le livre à son fils, dont la voix, suivant elle, étoit admirable, & dans l'espérance que la musique le consoleroit du petit chagrin que lui avoit occasionné l'algèbre. Mais le Baron ne fut pas plus heureux : il trouva l'air aussi plat que mal fait, & le rejeta sur la table avec dédain. *Gaspard*, qui savoit la musique, & ne s'en estimoit pas davantage, le prit, chanta couramment cet air avec la voix la plus flexible, la plus légère, la plus brillante, & déplut cependant à tout le

monde, excepté à sa cousine. La conversation tomba ensuite sur les vers. On est un peu prévenu (dit-il) contre ceux du Mercure, & je ne prétends pas que l'on ait toujours eu tort : la complaisance, la disette, la nécessité de remplir (2) douze fois le mois cet article, ont souvent forcé les Auteurs de ce Journal d'être moins rigoureux sur le choix des pièces. En voici, par exemple, que probablement vous trouverez bien foibles.

Il lut ensuite le portrait d'une célèbre actrice de ce temps-là, dont la retraite projetée alarmoit tous les amateurs du théâtre. Quoi ! vous n'aimez point ces vers-là ? dit *Sophie* ; j'ai tort peut-être, mais je les trouve charmans. Vous les trouvez charmans ? interrompit *Gaspard*, avec la plus grande vivacité ; je suis le plus heureux des hommes ! Il sentit cependant que ce transport pouvoit être traité d'extravagance, & reprenant la parole avec plus de tranquillité : puisque ma joie m'a trahi (dit-il), il faut bien avouer que les vers sont de moi : on n'est pas auteur impunément, & vous voyez que je ne suis pas fort accoutumé aux louanges ! *Sophie*, dont la physionomie s'étoit animée depuis quelques

(2) On ne donnoit alors que douze Mercures par an, aujourd'hui l'on en donne seize.

momens, devint triste & rêveuse. Je ne fais ce que *Gaspard* crut entrevoir dans son âme : il se hâta pourtant de dire qu'il n'avoit jamais parlé à cette actrice, mais qu'il étoit l'admirateur le plus désintéressé de ses talens.

La Baronne, ennuyée de la poésie, fit ressouvenir Mde *Gaspard* qu'à l'arrivée de son neveu on discutoit un article important du contrat de mariage de sa fille & du Baron. *Gaspard*, jugeant qu'il étoit là de trop, sortit avec le cœur oppressé de tristesse, se fit conduire dans l'appartement qu'on lui destinoit, & emporta le *Mercur* qui jusque-là lui avoit si bien réussi. Mais quel fut l'étonnement de la compagnie, lorsqu'un quart-d'heure après on le vit rentrer avec vivacité dans le salon...! Madame! (s'écria-il, en s'adressant à tante), ne m'avez-vous pas dit que le vieux Comte d'*Ornac* se trouvoit sans enfans? Oui, sans doute, lui répondit Mde *Gaspard*, & je le tiens de la Baronne elle-même. Eh bien, (poursuivit le jeune homme) jetez les yeux sur cet article du *Mercur*, vous y verrez le mariage de son fils. De son fils! s'écria en pâlisant la Baronne. . . . Le fait, malheureusement pour elle, étoit vrai : l'ancienne brouillerie & la mort des deux fils aînés du vieux
d'*Ornac*,

d'Ornac, tués à la bataille de Nerville, étoient également vraies; mais la Baronne, ou ignoroit, ou avoit feint d'ignorer, que le vieillard, amoureux de sa postérité, s'étoit remarié & que c'étoit un fils de ce second lit dont le mariage se trouvoit précisément dans le *Mercur*. M^{de} *Gaspard*, furieuse d'avoir été trompée, ne voulut rien écouter. L'imbécille Baronne & le triste Baron prirent congé dès le soir même. L'heureux *Gaspard* épousa sa charmante cousine. Un instant l'avoit rendu amoureux; on assure qu'il le fut toute sa vie. On prétend même encore dans le pays, que chaque fois qu'il se rappelloit l'excès de son bonheur, il s'écrioit, de l'air le plus reconnoissant : *grâces au Mercur de France !*

TRADUCTION libre de quelques épigrammes d'OWEN.

In Battum.

BATTE, tacenda ultrò loqueris, veniamque precaris :

Visne tibi veniâ nil opus esse ? tace.

C

Traduction.

Vous demandez qu'on vous pardonne.

L'indécence de vos propos ,

Battus ? on le veut bien ; mais souffrez qu'on
vous donne

Ce petit avis en deux mots :

Pour n'avoir pas d'excuse à faire ,

Le vrai secret est de vous taire.

In speculo vultum quoties oculosque tueris ,

Si fortè elatam te tua forma facit ;

*Splendida sed fragilis , pulchra at peritura me-
mento*

Quam speculo similis sis , Carolina , tuo,

Quand ton miroir te représente

Tes grâces , tes beaux yeux , ta figure charmante ,

Caroline , je suis tenté

De croire que tu peux en tirer vanité.

Ta beauté cependant n'est qu'un bien peu durable ;

Et sa fragilité devrait te faire voir

Que tu n'en es que plus semblable

A la glace de ton miroir.

Degener , Aule , tuis majoribus omnia debes :

Debebit , credo , nil tibi posteritas.

Crois-tu que ta naissance au public en impose ?

Non : tu dois tout à tes ayeux.

Mais ne crois pas que nos neveux
Te doivent jamais quelque chose.

*Emisti fatuum bis denis , Hernice , libris :
Emisssem tanto non ego te pretio.*

Pour vingt livres d'un fat tu viens de faire em-
plette ,

Hernique , il est de sots marchands :
Ma foi , si jamais je t'achette ,
Je ne veux pas donner vingt francs.

*Scripserunt asini laudes hoc tempore multi ;
Legimus & laudes , ô Tomasine , tuas.*

Plusieurs Auteurs dans leurs écrits
Ont chanté l'oiseau d'Arcadie.
Depuis peu , *Tomasin* , je n'en suis pas surpris ,
On m'a lu ton apologie.

*Nupstisti undecimo cur , Pontiliana , Decembri ?
Nulla magis nox est longa , diesque brevis.*

Dans le fort de l'hiver , l'onzième de Décembre ,
L'hymen introduisit un époux dans ta chambre ,
Pontiliene. Eh quoi ! quelqu'un t'avoit donc dit
Que c'est le plus court jour & la plus longue nuit !

*Esse in naturâ vacuum[¶] , cur , Marce , negasti ;
Cui tamen ingenii tam sit inane caput ?*

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

Marc , vous mettez au rang des foux
Les partisans du vuide. Est-ce chose si sûre ,
Qu'il n'en soit point dans la nature ?
Votre tête déjà dépose contre vous.

Autre.

Du vuide en la nature ! oh parbleu je le nie.
Ses partisans toujours auront donc la manie
De vouloir sur ce point avec moi disputer ?
Eh , Monsieur *Marc* , calmez votre colère.
Contre le vuide enfin pourquoi vous emporter ?
Votre tête en fournit une preuve si claire !

Par M. T. P. C. DE ST. JACQ. D'EU.

*A Madame DE L'E. . . . sur la frayeur
qu'elle témoigne pour les chats.*

Vous avez peur d'un chat , *Thémire* ?
Le vôtre est doux comme un mouton.
Sur nos cœurs vous avez l'empire ;
Ayez-en sur votre raison :
Cette peur est hors de saison ;
Je vais tâcher de la détruire.

C'étoit dans les temps fabuleux ,
Qu'un amant implora les Dieux

M A I 1766.

53

Pour qu'une chatte inestimable ,
Chatte d'un prix recommandable ,
Devînt une femme à ses yeux . . .
De cet exemple remarquable ,
Il faut profiter tous les deux .
Retournons ce que dit la fable :
Soyez toujours la femme aimable ,
Et moi le chat le plus heureux .

Par M. D. L. M.

DOLORIS Gallia monumentum.

Dolco super te , Jonatha , 2 , Reg. 1 , 26.

L U D O V I C U S ,

D E L P H I N U S ,

Religionis cultor ,

Gentis amor ,

Precibus olim datus ,

Precibus nunc negatus :

Immaturâ morte ,

Primâ conjuge orbatus ;

Immaturâ morte ,

Orbatus & Primo-genito ;

Eheu ! Eheu !

Ipsè

Immaturâ morte ,

Raptus est.

C ii j

84 MERCURE DE FRANCE.

Cujus

Cor & Corpus ,

Ultimâ ipsius voluntate ,

Suum habent quodque tumulum :

Cor ,

*Propè venerandas SS. Gallia Apostolorum reli-
quias ;*

Corpus ,

Ubi jacet antiquus ille Praesul (1),

Cujus olim benedictionem ,

In sancti atavi sui LUDOVICI lumbis (2) ;

Accepit :

Cor ,

Juxta patrum suorum cineres ;

Corpus ,

In sinu Ecclesia matris ,

Sub cujus alis ,

Apud Fontem - Bellaqueum ,

Ultimum emisit spiritum ,

Septimum vix suprâ trigesimum annum agens ;

Pridie natalis sancti Thoma Apostoli ,

Anno à Christi nativitate M. DCC. LXV.

Scripsit L. St. R.

(1) *Gautier Cornu*, Archevêque de Sens, qui donna la bénédiction nuptiale à *S. Louis*, dans l'Eglise de Sens, en 1234. *Fleury*, *Hist. Eccl.* t. 17, l. 80, n. 42.

(2) *S. Paul* dit (en son *Epître aux Hébr.* c. 7, v. 10), que *Lévi* étoit dans *Abraham* son aïeul, *adhuc in lumbis patris erat*, quand *Melchisédech* bénit ce Patriarche.

LE mot de la première Énigme du second volume d'Avril est *le badinage*. Celui de la seconde est *non*. Celui du premier Logogryphe est *aspic*, où l'on trouve *as & pic*, en le coupant. Celui du second est *hallebarde*.

E N I G M E S.

Nous sommes deux d'égale ressemblance,
 A qui l'art donne la naissance.
 C'est lui qui par des nœuds solides & parfaits
 Nous réunit & nous rassemble.
 Nous demeurons toujours ensemble,
 Et ne nous séparons jamais.
 Sans pieds, sans mains, & sans changer de place;
 Nous cheminons rapidement.
 Quelquefois, tout-à-coup, nous faisons volte-face
 Et revenons dans le même moment.
 Quand nous avons achevé notre ouvrage
 On nous resserre promptement
 Dans un très-petit logement
 Où l'on nous fait souffrir un gênant esclavage.
 Ceux qui nous font sortir de cette étroite cage
 Goûtent, en nous voyant, les plaisirs les plus doux;
 Et sitôt qu'ils ont fait de nos talens usage,
 Ils marchent rarement sans nous.

Par M. d'ANGERS.

C. iv

A U T R E.

ENTRE mes sœurs & moi la nature se joit.
 Deux, sans barbe ni poil, étalent leur beauté;
 Les deux autres en ont à l'une & l'autre joué:
 Moi, je n'en ai que d'un côté.

L O G O G R Y P H E S.

DE mon total, ami Lecteur,
 Je te dirai fort peu de chose,
 Par la raison que j'ai trop peur
 De découvrir le pot aux roses.
 J'avouërai donc que j'ai l'honneur
 D'être reçu dans la musique.
 S'il faut qu'autrement je m'explique,
 En deux parts viens me diviser,
 Tu vas m'entendre encor jaser.
 D'abord tu portes ma première.
 Du vent, si peu qu'il te plaira,
 Va te produire ma dernière.
 Bon soir, je pars pour l'Opéra.



Tendre et léger.

Au fond de nos bois l'innocence est notre guide,

Basse.

B.C.

Au fond de nos bois L'amour nous dicte ses loix

La vertu ti-mide A nos feux pré-side,

Pour un cœur per-fide Elle prévient notre choix.

A U T R E.

A M I Lecteur , avant d'avoir
 Un bon bidet à l'écurie ;
 De vaches & de bœufs votre étable garnie ,
 De moy songez à vous pouvoir.
 Si vous manquez à ce trait de prudence ,
 Ce sera , j'ose dire , un acte de démence.
 Digne de ma première part ,
 L'animal pourroit bien échapper par hasard
 A ma redoutable dernière ,
 Mais il périroit de misère .

Par M. T. P. C. DE ST. JACQ. D'HEV. . .

M U S E T T E.

A U fond de nos bois
 L'innocence est notre guide ;
 Au fond de nos bois ,
 L'amour nous dicte ses loix.
 La vertu timide ,
 A nos feux préside ;
 Pour un cœur perfide
 Elle prévient notre choix.

C y

18 MERCURE DE FRANCE.

Près de ton berger ,
Viens , accours , ma Pastourelle !.

Près de ton berger ,
Les momens vont s'abréger..

Quand l'amour appelle ,
Si l'on est rebelle ,
D'un amant fidelle ,
On fait un amant léger..

L'un à l'autre unis ,
Sur l'émail de la prairie ;
Sans soins , sans soucis ,
Sur nos pas marchent les ris..
L'amour qui nous lie ,
Jamais ne varie ;
Nos cœurs , pour la vie ,
Des mêmes feux sont épris..

Que nos doux accens
S'unissent à nos musettes !
Que nos doux accens
Jusqu'aux cieux portent nos chants !
Du Dieu de nos fêres ,
Chantons les conquêtes ;
Que dans ces retraites
Nos feux lui servent d'encens !

Les paroles & la musique sont de M. DE LISLE.



A R T I C L E I I.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE de FRANÇOIS I, Roi de France, dit le Grand Roi & le père des Lettres, par M. GAILLARD, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. A Paris, chez SAILLANT, rue Saint Jean-de-Beauvais, vis-à-vis le Collège : quatre volumes, grand in-12.

P R E M I E R E X T R A I T.

LA préface offre des vues générales sur la manière d'écrire l'histoire. Deux points principaux y sont discutés, ce qui concerne le plan général, & ce qui concerne le style. Quant au plan, l'Auteur rejette la forme chronologique. « Ce plan, dit-il, » ne présente jamais un fait, un tableau » entier, toujours des portions de faits, » des morceaux de tableaux, qui, faute de » suite & de contexture, ne peuvent se » graver dans la tête. C'est la liaison des » faits, c'est l'unité, c'est l'intégrité du

C vj,

60 MERCURE DE FRANCE.

» tableau qui peuvent s'emparer de l'ima-
 » gination du Lecteur , & y faire une im-
 » pression durable ; *tantùm series junctura-*
 » *que pollent !* Dans les annales l'intérêt n'a
 » jamais le temps de se former , & s'il se
 » formoit , ce ne seroit que pour impa-
 » tienter le Lecteur , qui se verroit à tous
 » momens enlever à tous les objets de sa
 » curiosité & transporter avec une rapi-
 » dité gênante à des événemens toujours
 » différens , toujours coupés , jamais liés ,
 » jamais finis.... L'ordre chronologique
 » laisse au Lecteur la peine de décompo-
 » ser l'histoire. Pour retrouver le fil des mê-
 » mes faits , il faut qu'il rapproche labo-
 » rieusement les traits épars , les portions
 » de faits répandues çà & là dans un grand
 » ouvrage & séparées par de longs inter-
 » valles. . . . Il s'instruiroit avec plus d'a-
 » grément & d'utilité dans une histoire où
 » tous les faits d'un ordre différent se-
 » roient traités à part , & où les événe-
 » mens d'un même ordre , liés avec art &
 » conduits sans interruption depuis leur
 » origine jusqu'à leur terme , formeroient
 » un tissu entier que l'esprit pût embrasser
 » d'un coup d'œil ».

On conçoit que la chronologie n'y per-
 droit rien & qu'on auroit soin de mar-
 quer exactement l'époque de chaque fait.

L'Auteur avoit déjà exposé son système sur cet article dans le Journal des Savans, Juillet 1755 & Octobre 1759. L'histoire de *François I* a été composée, autant qu'il a été possible, sur le plan que l'Auteur préfère dans sa préface.

Quant au style, l'Auteur regrette ce feu divin que les grands Historiens de la Grèce & de Rome ont répandu dans leurs ouvrage, ce talent de peindre qui les distingue; il loue & caractérise en passant les plus célèbres d'entr'eux, il indique leurs tableaux les plus frappans, il s'arrête principalement sur *Tacite*, & trace d'après lui quelques-uns de ses tableaux. Nous remarquerons celui-ci.

« Que peut vous importer *Messaline*,
» après avoir épuisé toutes les horreurs du
» vice & toutes les fureurs du crime ? Eh
» bien, le pinceau magique de *Tacite* va
» vous forcer de la plaindre. . . . Ce n'est
» plus cette Impératrice toute-puissante,
» terrible & criminelle; l'orage s'est élevé
» du côté d'Ostie, c'est une infortunée
» sans appui, sans défense, que l'inflexi-
» ble *Narcisse* repousse loin du char de
» l'Empereur. Elle lui présente en vain
» ses enfans, en criant : *ne condamnez point*
» *sans l'entendre, la mère de Britannicus*
» & d'*Octavie* ! Sa voix est étouffée par

62 MERCURE DE FRANCE.

„ les cris barbares de *Narcisse* , qui com-
 „ mande à l'Empereur le meurtre & la
 „ vengeance : cependant l'imbécille *Claude*
 „ s'attendrit & le lecteur avec lui ; *Claude*
 „ veut entendre sa femme, il va lui pardon-
 „ ner , *Narcisse* la fait égorger au nom de
 „ *Claude* même ; on la trouve dans les
 „ jardins de *Lucullus* , renversée par terre ,
 „ abîmée dans le désespoir & dans la ter-
 „ reur , mourante sur le sein de sa mère ,
 „ qui long-temps éloignée d'elle par l'é-
 „ clat de sa fortune , mais ramenée auprès
 „ d'elle par son malheur , la consolait ,
 „ l'encourageoit , pleuroit avec elle. Le
 „ Tribun présente le fer à *Messaline* ; elle
 „ veut se percer ; mais son âme affoiblie
 „ par le long usage des voluptés , est in-
 „ capable de ce dernier trait de courage ;
 „ elle pleure , elle hésite , le Tribun aide sa
 „ main tremblante , elle expire dans les
 „ bras de sa mère. Quand ce tableau tracé
 „ par *Tacite* est sous vos yeux , vous avez
 „ oublié tous les crimes de cette femme ,
 „ vous ne voyez que ses malheurs ».

Quel est le principe général sur le style
 de l'histoire ? Le voici : « varier le style
 „ selon les choses , prendre toujours le ton
 r d : aux événemens qu'on raconte &
 „ aux personnages qu'on produit sur la
 „ scène , ne pas retracer du même pinceau

» les violences de la guerre & les subti-
 » lités de la négociation ; conserver aux
 » caractères toute leur énergie , aux cri-
 » mes toute leur horreur , aux vertus toute
 » leur noblesse , aux grandes actions tout
 » leur éclat , ne point dégrader l'héroïsme
 » par un style foible , ne point donner
 » aussi par un style élevé une fausse im-
 » portance aux petits ressorts , aux intri-
 » gues frauduleuses , aux jeux souvent
 » puérils de la politique » .

Tout ce qui précède le règne de *François I* , est placé dans une introduction qui est elle-même un ouvrage considérable ; elle est divisée en quatre chapitres. Le premier contient tout ce qui concerne la généalogie , la naissance , l'éducation , le mariage , les premières campagnes de *François I* , &c. jusqu'à son avènement au trône.

« La Comtesse d'Angoulême , qui ,
 » comme femme & comme mère , devoit
 » être frappée des moindres détails qui
 » intéressoient celui qu'elle appelloit *son*
 » *Roi , son Seigneur , son César & son Fils* ,
 » tient dans son Journal un registre fidèle
 » de tous les petits dangers auxquels l'en-
 » fance de *François* a échappé , de tous les
 » accès de fièvre qu'il a eus , &c. Elle nous
 » apprend que le petit chien *Hapeguay* ,

64 MERCURE DE FRANCE.

» qui étoit de bon amour & loyal à son
 » maître, mourut le 24 Octobre 1502 ;
 » mais elle ne nous dit pas un mot des
 » progrès de l'éducation de *François*, du
 » développement de ses bonnes qualités,
 » des mesures prises pour étouffer les mau-
 » vaises. Ces objets ne lui ont point paru
 » assez importants. . . .

» *Guillaume de Crouy-Chièvres* ne cul-
 » tiva que trop bien dans *Charles d'Aut-*
 » *riche* son élève, des talens qui devoient
 » être si funestes à la France : ce fut en
 » politique, en homme d'état qu'il lui fit
 » étudier l'histoire ; il l'accoutuma de
 » bonne heure à tout voir par ses yeux,
 » à tout régler par lui-même ; il lui faisoit
 » ouvrir, lire, discuter, rapporter au Con-
 » seil toutes les dépêches ; il l'exerçoit à
 » délibérer, à prendre les voix, à les comp-
 » ter, à les peser. . . .

» L'éducation de *François* ne fut pas
 » tournée du côté des affaires comme celle
 » de l'Archiduc *Charles*, soit parce que
 » *Louis XII* ayant ou pouvant avoir des
 » fils, le Comte d'*Angoulême* paroissoit
 » moins destiné à porter la couronne ;
 » soit parce que ce même *Louis XII*, &
 » sur-tout *Anne de Bretagne* étant trop
 » jaloux du gouvernement pour en com-
 » muniquer les mystères, les occasions

» manquoient à *Boisy* pour instruire son
 » élève dans ce genre. Il fit prendre une
 » autre route à sa pénétration , à sa viva-
 » cité , à cet instinct curieux , avide , qui
 » voloit au-devant de l'instruction , qui
 » dévoroit tous les objets. Il tourna ces
 » dispositions du côté de l'amour de la
 » gloire ; il cultiva en lui cette vérité ,
 » cette valeur , cette générosité , caractères
 » héroïques de la Chevalerie Française ;
 » il lui apprit à répandre sur toutes ses ac-
 » tions , sur toutes ses manières le vernis de
 » l'affabilité ; il lui fit sentir sur-tout que
 » la barbarie seule avoit pu attacher de
 » l'honneur à l'ignorance & de l'avilisse-
 » ment aux talens ; il lui fit aimer tous les
 » arts , il le disposa de bonne heure à cette
 » protection éclatante qu'il leur accorda
 » dans la suite , & en faveur de laquelle
 » les arts reconnoissans lui procurerent
 » l'immortalité ».

L'histoire des négociations pour le ma-
 riage de *François I*, est aussi celle de la
 haine & de la rivalité de la Reine *Anne*
de Bretagne , & de la Comtesse d'*Angou-*
lême.

La mort & l'éloge de *Louis XII* termi-
 nent d'une manière touchante ce premier
 chapitre.

« On ne peut lire sans attendrissement

66 MERCURE DE FRANCE.

» & sans volupté les témoignages d'amour
 » que les peuples, toujours bons quand ils
 » sont bien traités, lui prodiguoient. Ses
 » voyages étoient des triomphes; on voloît
 » en foule autour de lui, on jonchoit son
 » chemin de feuillages & de fleurs, les
 » gens de la campagne au bruit de sa
 » marche abandonnoient leurs travaux;
 » ils accouroient de dix, de vingt, de
 » trente lieues pour le voir; ils l'entou-
 » roient, ils le pressoient, ils pleuroient
 » de joie & de tendresse; ils faisoient tou-
 » cher des linges à sa personne, à ses ha-
 » bits, à son cheval, & les gardoient com-
 » me les plus précieuses reliques; on n'en-
 » tendoit que murmures flatteurs, que
 » voix passionnées, que transports d'allé-
 » gresse, que cris du cœur pour sa conser-
 » vation. . . . Cet ami de l'humanité, que
 » de si douces chaînes attachoient au
 » monde, qui ne pouvoit ouvrir les yeux
 » sans qu'ils rencontraissent un ami, qui ne
 » voyoit enfin que des raisons d'aimer la
 » vie, témoigna, dit-on, quelque foi-
 » ble, quelque regret d'être enlevé si
 » tôt à tant d'objets si chers & si tendres.
 » Le Duc de *Valois*, fondant en larmes,
 » le consoloit, l'encourageoit dans ces
 » momens où la malheureuse humanité a
 » tant besoin d'encouragemens & de con-

» solation. *Louis XII* expira entre ses
» bras, le premier Janvier 1515.

» *François I* monte sur le trône ; on
» s'attendoit à voir revivre les vertus de
» son prédécesseur embelli d'un éclat qui
» avoit manqué au règne heureux de *Louis*
» *XII*. Tout promettoit cet éclat si de-
» siré, qui fait la gloire des nations &
» qu'on prend souvent pour le bonheur.
» *François* avoit fait ses preuves ; on l'a-
» voit vu aimable dans la paix, ardent &
» habile à la guerre, orner la cour, servir
» l'état, repousser l'ennemi. La noblesse
» qui ne respiroit que la guerre, attendoit
» tout de cet amour de la gloire dont
» elle le voyoit enflammé ; les femmes
» comptoient sur sa jeunesse & sur sa sen-
» sibilité ; les courtisans sur cette libéra-
» lité magnifique qui ne favoit rien refu-
» ser ; le peuple étoit enchanté de sa
» franchise, de son affabilité ; il ne dé-
» mentit dans la suite aucun de ces présa-
» ges ; l'amour de la gloire éclata le pre-
» mier, & bientôt on vit éclore des pro-
» jets dignes de son courage ».

Ces projets regardoient le Royaume de Naples, le Duché de Milan & la Seigneurie de Gènes. L'exposition des droits du Roi sur ces trois états sont l'objet du second chapitre. On y trouve une histoire

abrégée, mais suivie, des révolutions de Naples & de Sicile, depuis la décadence de la maison de Suabe jusqu'au règne de *François I* ; il en résulte quatre espèces de droits différens qui sont tous discutés ici ; ceux de la maison d'Arragon, ceux de la couronne de France, ceux de la maison de Lorraine, ceux de la maison de la Tremoille.

L'histoire du Milanès est conduite aussi depuis les *Viscontis*, de qui la couronne de France tenoit ses droits, jusqu'à la même époque de l'avènement de *François I*. L'article de Gènes est un tableau rapide de tous les troubles de cette tumultueuse république jusqu'à la même époque.

Le troisième chapitre expose les intérêts, les vues, les dispositions des diverses Puissances de l'Europe, le caractère des principaux Souverains qui alloient ou favoriser ou traverser les desseins de *François I* sur Naples, Milan & Gènes. Voici quelques-uns de ces portraits.

Portrait de l'Empereur Maximilien.

« Inconstant, incertain, irrésolu, for-
 » mant mille projets, n'en exécutant au-
 » cun ; d'un avidité insatiable, d'une
 » prodigalité fastueuse, amassant d'une

„ main , dissipant de l'autre , ne connois-
 „ sant d'autre intérêt politique que l'inté-
 „ rêt pécuniaire , rapportant tout à l'argent
 „ qui lui manquoit toujours , changeant
 „ pour cela seul à tous momens d'ennemis
 „ & d'alliés , vendant au plus offrant des
 „ secours toujours trop foibles , que sou-
 „ vent même il ne fournissoit pas , trom-
 „ pant , mais plutôt par légèreté que par
 „ fourberie ; ami peu sûr , ennemi peu
 „ redoutable , il n'eut d'estimable que son
 „ amour pour les arts & que la protec-
 „ tion qu'il leur accorda.

Portrait du Cardinal de Syon.

„ Ce Prélat belliqueux étoit né dans la
 „ basse-esse ; il avoit été Régent , Curé ,
 „ Chanoine ; il étoit enfin parvenu à force
 „ de talens , jusqu'à l'Episcopat : élevé de-
 „ puis au Cardinalat par *Jules II* , dont il
 „ servoit les fureurs contre la France , il
 „ s'étoit acquis la plus grande considéra-
 „ tion auprès des Papes , de l'Empereur &
 „ de ses Concitoyens (les Suisses & les
 „ Valsesans) , par son courage , par son
 „ activité , par une éloquence violente
 „ comme son caractère ; il avoit voué aux
 „ François une haine pareille à celle qu'*An-
 „ nibal* signala contre les Romains

70 MERCURE DE FRANCE.

» Il agitoit toutes les diètes par les con-
» vulsions de sa haine éloquente. On ne
» pouvoit l'entendre & ne pas haïr les
» François.

Portrait de Ferdinand le Catholique.

» Il lui avoit été donné de conquérir
» sans valeur personnelle , & de tromper
» peut-être sans vraie finesse. Promettre
» toujours & n'exécuter jamais , étoit toute
» sa politique. . . . Jamais , il n'y eut de
» traité assez fort pour lui lier les mains ,
» jamais il n'y en eut d'assez clair pour
» ôter à sa subtilité tout moyen de l'élu-
» der par quelque réserve , par quelque
» distinction. Il s'étoit proposé *Louis XI*
» pour modèle : il seroit difficile de dire s'il
» l'a égalé ou surpassé ; mais *Louis XI* a per-
» du par sa faute la succession de Bourgogne.
» *Ferdinand* a fait de l'Espagne , foible &
» divisée , une Monarchie unique & puis-
» sante ; il y a joint des possessions consi-
» dérables en Europe & en Afrique ; il a
» découvert l'Amérique , & s'il faut juger
» par l'événement , il appliqua toujours
» ses talens à de grands objets , au lieu que
» *Louis XI* les appliqua souvent à des
» détails stériles , & les consuma trop en
» petits efforts ».

Enfin, le quatrième & dernier chapitre de cette introduction expose les ressources intérieures de la France & les moyens qu'elle tiroit de sa constitution même pour combattre ses ennemis & pour secourir ses alliés.

La France, beaucoup moins étendue alors qu'elle ne l'est aujourd'hui, avec des ports sur l'Océan & sur la Méditerranée, n'avoit point de marine, & malgré des guerres continuelles, n'avoit point d'infanterie nationale. « Les arts, ornemens
» de la paix, n'y fleurissoient point encore,
» le commerce ne l'enrichissoit point, les
» manufactures n'y attiroient pas les étrangers & leur argent : on croiroit d'abord
» qu'une telle nation ne devoit avoir d'éclat ni dans la paix ni dans la guerre ;
» cependant, comparée aux autres nations de l'Europe, la France en étoit le modèle ; comparée à elle-même, elle voyoit
» luire ses plus beaux jours : elle n'étoit plus ni tyrannisée par des ennemis étrangers, comme sous les premiers *Valois*,
» ni déchirée par des ennemis domestiques, comme sous *Louis XI* & sous *Charles VIII*. La Bourgogne ni la Bretagne n'étoient plus le siège de deux Puissances ennemies, elles faisoient alors
» partie de ce même Royaume qu'elles

„ avoient tant troublé autrefois. Toutes
 „ les anciennes plaies étoient fermées ; la
 „ douceur du gouvernement de *Louis XII*
 „ avoit fait de l'Etat un corps robuste &
 „ bien constitué ; elle procuroit au Royau-
 „ me un population plus abondante que
 „ n'eût pu faire le commerce avec tous les
 „ arts qu'il traîne à sa suite : l'avantage
 „ d'être gouvernés par de douces & sages
 „ maximes de vivre dans une terre heu-
 „ reuse , sous une administration pater-
 „ nelle , de ne porter que des charges
 „ légères & toujours employées au bien
 „ public, ce bonheur, goûté par les Fran-
 „ çois , apperçu par leurs voisins , envié
 „ par leurs ennemis , ouvroit le sein de
 „ la France à une multitude d'habitans.
 „ Sous *Louis XI* la terreur avoit été le
 „ ressort des François ; elle le fut encore
 „ depuis sous *Louis XIII*. Le respect l'a
 „ été de nos jours sous *Louis XIV*.
 „ Sous *François I* ce fut l'honneur, sous
 „ *Louis XI* c'étoit l'amour. Le peuple
 „ même aimoit l'Etat & estimoit le Minis-
 „ tère ; les grands étoient soumis sans que
 „ la main terrible d'un *Richelieu* eût écrasé
 „ des têtes rebelles. Un attrait doux &
 „ puissant les attachoit à la Cour & à leur
 „ devoir. Ils adoroient leur Prince , ils
 „ trouvoient

» trouvoient du plaisir à lui sacrifier leur
» fortune à verser leur sang pour lui ».

Dans l'histoire du règne de *François I*, la seule partie civile, politique & militaire est divisée en six livres ; le premier qui est sous-divisé en cinq chapitres, contient tout ce qui s'est passé depuis l'avènement de *François I*, jusqu'à la concurrence à l'Empire ; le second livre qui contient seize chapitres, s'étend depuis la concurrence à l'Empire jusqu'à la paix de Cambrai, dite *des Dames*, & comprend toute la guerre de 1521. Le troisième livre a huit chapitres & comprend tout l'intervalle de la paix, depuis le traité de Cambrai jusqu'à la guerre de 1535. Le quatrième livre contient toute la guerre de 1535 jusqu'à la trêve de Nice, le tout en douze chapitres. Le cinquième livre, qui n'a que quatre chapitres, contient tout l'intervalle de l'armistice depuis la trêve de Nice, jusqu'au renouvellement de la guerre en 1542. Le sixième & dernier livre a dix chapitres ; il contient toute la guerre de 1542 & le reste des événemens du règne de *François I* jusqu'à sa mort. Cette division générale est principale & nette, elle contient six époques principales ; la guerre contre les Suisses & les suites de cette guerre ; la rivalité de *Charles-Quint*

D

74 MERCURE DE FRANCE.

& de *François I*, & la première guerre entre ces deux Princes ; un intervalle de paix ; la seconde guerre entre les deux rivaux ; un second intervalle sinon de paix , du moins de trêve entr'eux ; enfin la dernière guerre & les derniers événemens. L'ouvrage est terminé par neuf dissertations & deux éclaircissémens sur des objets particuliers, dont la discussion auroit trop interrompu le fil de l'histoire. Il nous est impossible de suivre ce fil & de montrer ici tout l'enchaînement des révolutions politiques ; nous ne pouvons guère citer que des morceaux de détail, des portraits, des descriptions fort courtes, des réflexions plus courtes encore, & nous nous contenterons d'indiquer les objets les plus importants pour les recommander d'une manière particulière à l'attention de nos Lecteurs. De ce nombre est certainement le passage des Alpes dans le chapitre premier, que les Lecteurs curieux pourront comparer avec celui de *Tite-Live*, livre 21. Comme il s'agit d'une expédition toute semblable, il y a des traits de conformité marqués entre ces deux tableaux, qui ont trop d'étendue pour que nous puissions les présenter ici ; nous en dirons autant de la bataille de Marignan, tableau de la plus vaste ordonnance, & qui contient une foule de détails

qu'on chercheroit vainement ailleurs. La concurrence à l'Empire est un autre tableau immense dans un genre tout différent, c'est-à-dire, dans l'ordre purement politique; les intrigues des deux rivaux auprès de toutes les Puissances de l'Europe, les divers succès de ces intrigues, le caractère des négociateurs, celui des Electeurs, les vues particulières de chacun d'eux, l'appareil avec lequel cette importante cause fut plaidée dans la diète d'élection par l'Archevêque de Mayence, partisan du Roi d'Espagne, & par l'Archevêque de Trèves, partisan du Roi de France, l'influence des causes en apparence les plus foibles & les plus éloignées sur ce grand événement d'où alloit dépendre la destinée de l'Europe: tout est développé avec beaucoup de soin dans ce morceau; les harangues des deux Electeurs sont de la plus grande force, du genre d'éloquence propre au sujet, & annoncent une étude profonde du droit public germanique.

La relation du camp du drap d'or dans le second chapitre du second livre, nous offre un de ces traits particuliers que nous pouvons détacher. On sait que ce camp du drap d'or fut un lieu d'entrevue des Rois de France & d'Angleterre entre Ardres & Guines.

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

„ Toutes les entrevues, soit pour les
 „ conférences, soit pour les fêtes, furent
 „ d'abord assujetties à ces précautions qui
 „ naissent de la défiance & qui produisent
 „ la gêne ; des barrières étoient posées ,
 „ le nombre de la suite des deux Princes
 „ réglé, les distances mesurées, les pas
 „ comptés. Si le Roi d'Angleterre alloit
 „ voir la Reine de France à Ardres ,
 „ il falloit qu'à l'instant le Roi de France
 „ allât voir la Reine d'Angleterre à Gui-
 „ nes, afin que les deux Rois se servissent
 „ mutuellement d'ôtages ; il sembloit
 „ qu'on eût toujours devant les yeux le pont
 „ de Montereau. La franchise de *François I*
 „ s'impatientoit de ce cérémonial ombrageux ;
 „ il vouloit que les deux Rois, que
 „ les Seigneurs des deux nations s'entrevis-
 „ sent librement, à leur gré, en tout lieu,
 „ à toute heure, comme des amis, comme
 „ des frères, comme des gentilshommes
 „ qui comptent sur la foi publique &
 „ particulière, sans exiger toutes ces pré-
 „ cautions réciproquement injurieuses. Il
 „ se lève un jour de grand matin contre
 „ sa coutume, prend avec lui deux Gen-
 „ tilshommes & un Page, parce qu'il les
 „ trouve sous sa main, monte à cheval &
 „ court à Guines ; il rencontre sur le pont
 „ le Gouverneur de Guines avec deux cens

» Archers : *mes amis* , leur crie-t-il d'un
» ton libre & gai , *je vous fais mes pri-*
» *sonniers & qu'on me mène tout à l'heure*
» *à l'appartement du Roi mon-frère.* Tan-
» dis que les Anglois s'étonnent, en croient
» à peine leurs yeux, disent en bégayant
» que *Henri* n'est point encore éveillé ;
» *François* arrive à sa porte , frappe ,
» éveille *Henri* , qui surpris & charmé ,
» lui dit : *mon-frère, vous me faites le plus*
» *agréable tour qu'on fit jamais, vous m'ap-*
» *prenez comment il faut vivre avec vous ;*
» *c'en est fait, je me rends votre prisonnier*
» *& vous donne ma foi.* Il lui présenta en-
» même temps un collier qui valoit quinze
» mille angelots, & lui dit : *portez-le au-*
» *jourd'hui, je vous, prie pour l'amour de*
» *votre prisonnier.* Le Roi le prit & lui
» donna un bracelet qui valoit plus de
» trente mille angelots. Le Roi d'Angle-
» terre voulut se lever : *mon frère* , lui dit
» *François, vous n'aurez point aujourd'hui*
» *d'autre valet de chambre que moi.* Il lui
» donna la chemise , il remonta ensuite à
» cheval , rencontra sur sa route plusieurs
» des siens qui accouroient au-devant de lui
» pleins d'inquiétude. *Fleuranges* lui dit de
» ce ton que le zèle justifie : *mon maître,*
» *vous êtes un fou d'avoir fait ce que vous*
» *avez fait, & suis bien-aise de vous re-*

78 MERCURE DE FRANCE.

» voir ici , & donne au diable celui qui vous
» l'a conseillé. Je n'ai pris conseil de per-
» sonne , dit le Roi , parce que je savois
» bien que personne ne me donneroit celui
» que je voulois prendre. Il leur conta
» ensuite , avec la plus grande gaieté ,
» toutes les circonstances de sa visite , dont
» il s'applaudissoit beaucoup. Le lende-
» main le Roi d'Angleterre la lui rendit
» de la même manière , mais le mérite
» de cette franchise appartenoit à celui
» qui en avoit donné l'exemple ».

Voici encore un trait qui peut trouver
place ici. " Au commencement de 1521 ,
» un badinage innocent , mais dangereux ,
» pensa priver la France d'un grand Roi ,
» & Charles-Quint d'un rival peut-être
» nécessaire à sa gloire. Les jeux du Roi
» retraçoient toujours quelque ombre de
» guerre. La Cour étant à Romorentin en
» Berry , & le Comte de Saint-Pol don-
» nant le jour des Rois un grand souper ,
» où l'on avoit tiré un roi de la fève ,
» François propose à toute la folle & bel-
» liqueuse jeunesse de sa Cour de défier
» ce roi du sort & d'aller l'assiéger dans
» l'hôtel du Comte de Saint-Pol. Le défi
» fut envoyé & accepté. Le Comte de
» Saint-Pol forme à la hâte un magasin
» immense d'armes propres à la défense

„ de sa place, c'étoient des pelotes de
„ neige, des œufs & des pommes cuites.
„ Ces munitions, après un combat opi-
„ niâtre, étant venues à manquer au mo-
„ ment où les assiégeans forçoient les por-
„ tes de l'hôtel, un des assiégés jetta im-
„ prudemment par la fenêtre un rison qui
„ tomba sur la tête du Roi ; sa blessure
„ fut telle, qu'on désespéra de sa vie
„ pendant plusieurs jours. Les uns publiè-
„ rent qu'il étoit mort, les autres qu'il
„ avoit perdu la vuë. Le bruit de sa mort
„ se répandit en Flandre & en Espagne ;
„ l'Empereur en sentit, malgré lui, une
„ secrète joie. Le Roi s'empressa de se
„ montrer aux Ministres Etrangers qui
„ étoient dans sa Cour & de faire écrire
„ à ses Ambassadeurs dans les Cours Etran-
„ gères, pour dissiper tous ces bruits qui
„ pouvoient nuire aux arrangemens poli-
„ tiques. Au reste il ne voulut jamais
„ qu'on recherchât par qui le rison avoit
„ été jetté : *c'est moi seul qui ai tout le*
„ *tort, dit-il, j'ai fait la folie, il est juste*
„ *que j'en sois puni.*

„ Cet accident donna lieu à un chan-
„ gement d'usage. On avoit depuis long-
„ temps porté les cheveux longs & la
„ barbe courte. Le Roi ayant été obligé
„ par sa blessure de se faire couper les

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

„ cheveux , prit l'usage des Italiens & des
 „ Suisses qui portoient les cheveux courts
 „ & la barbe longue. La Cour l'imita ;
 „ mais le peuple , les Corps, & sur-tout
 „ les corps de magistrature , conservent , le
 „ plus qu'ils peuvent , les usages antiques :
 „ La longue barbe distingua les courtisans ,
 „ tous les hommes graves se faisoient raser.
 „ Le fameux *Olivier de Leuville* , qui fut
 „ depuis Chancelier , ne put être reçu au
 „ Parlement , en qualité de Maître des
 „ Requêtes , qu'à la charge de faire couper
 „ sa longue barbe „.

La grande guerre de 1521 donne à M. *Gaillard* l'occasion de peindre plusieurs Généraux , plusieurs Ministres , divers personnages célèbres dans tous les genres , de développer bien des ressorts politiques & de tracer de grands tableaux militaires , tels que la campagne du Maréchal de *Lautrec* dans le Milanais en 1521 & 1522 ; celle de l'Amiral de *Bonnivet* dans le même Duché en 1523 ; celle du Roi enfin en 1524 , qui fut suivie de sa prison. Parmi les morceaux d'un grand détail , nous indiquerons la bataille de la Bicoque & la bataille de Pavie. En comparant ces deux batailles avec celle de Marignan , nous distinguerons celle-ci par le tumulte & le fracas ; celle de la Bicoque , au contraire ,

par la méthode, par le système suivi, par la régularité du plan; celle de Pavie par le grand intérêt & de l'ensemble & des détails: nous indiquerons encore, d'une manière particulière, la déplorable & affreuse aventure de Semblançay, sur laquelle cette histoire contient beaucoup d'anecdotes absolument nouvelles; mais le morceau, peut-être le plus intéressant de tout l'ouvrage, est celui de la défection du Connétable *de Bourbon*, qui est rapportée ici d'un bout à l'autre sans aucune interruption, depuis les premiers symptômes de la passion malheureuse de la Duchesse d'Angoulême pour ce Prince, jusqu'à la condamnation du Connétable & de ses complices après son évasion. Ce morceau d'histoire a été composé d'après le procès manuscrit du Connétable *de Bourbon*, & il contient une foule de détails curieux dont on n'avoit pas la moindre idée.

Voici l'idée que donne M. Gaillard des grands intérêts qui se trouvoient compliqués dans le procès que la Duchesse d'Angoulême intenta au Connétable pour la succession des biens de la Maison *de Bourbon*.

« Toutes les passions étoient en mouvement dans cette affaire. L'orgueil d'un héros incapable de fléchir, trop capable

D v.

82 MERCURE DE FRANCE.

„ de se venger ; la rage d'une femme dé-
 „ daignée & toute-puissante ; les préven-
 „ tions d'un grand Roi qu'aveugloit une
 „ tendresse respectueuse pour sa mère ; de
 „ la part des Juges , la crainte qu'inspiroit
 „ la Duchesse , l'amour qu'on avoit pour
 „ le Roi , les égards qu'on devoit à la
 „ gloire du Connétable , la honte de prêter
 „ son ministère à l'oppression du héros de
 „ la France , le desir de la faveur , l'espé-
 „ rance des grâces ; ce vent de la cour qui
 „ excite tant de tempêtes par-tout où il
 „ souffle : ces divers mouvemens , com-
 „ battus les uns par les autres , agitoient
 „ & bouleversoient toutes les âmes. „

L'avilissement & les malheurs qu'en-
 traîne la rebellion , s'annoncent bien sen-
 siblement dans certains détails de l'évasion
 du Connétable. « Cependant *Bourbon* seul
 „ avec *Pomperant* , poursuivi de tous côtés
 „ par les troupes du Roi , ne pouvoit faire
 „ un pas sans se voir entouré d'espions &
 „ d'ennemis ; il commençoit à recueillir
 „ les fruits amers de la trahison , il appre-
 „ noit à connoître la crainte , il fuyoit : &
 „ qu'alloit-il chercher ? Des mépris. Il
 „ pensa mille fois être découvert ; il avoit
 „ beau changer de route , prendre des che-
 „ mins détournés , il rencontroit par-tout
 „ ceux qu'il évitoit ; ce fut par une espèce

» de miracle qu'il leur échappa. En passant
» le Rhône dans un bac, il se trouve au
» milieu de dix ou douze soldats; quel
» soldat pouvoit ne pas connoître un tel
» Connétable? Aucun d'eux ne le recon-
» nut. Un seul reconnut *Pompérant*, &
» c'en étoit assez pour mettre le Prince
» dans le plus grand danger; il échappe, il
» suit quelque temps le grand chemin
» de Grenoble, il s'enfonce ensuite dans
» des bois, il va dans un château écarté
» qu'habitoit une femme âgée dont il n'é-
» toit point connu, il se proposoit d'y
» coucher. Pendant le souper, cette femme
» reconnoît *Pompérant* : *sériez-vous*, lui
» dit-elle, *de ces gens qui ont fait les foux*
» *avec M. de Bourbon?* *Pompérant* répond
» d'un ton ferme : *je voudrois avoir perdu*
» *tout mon bien & être avec lui.* Cette ré-
» ponse ne parut apparemment qu'une ex-
» pression innocente d'attachement & de
» regret. L'aventure du Connétable devint
» le sujet de la conversation. Sur la fin du
» souper on vint dire que le Prévôt de
» l'Hôtel, cherchant par-tout le Conné-
» table, n'étoit qu'à une lieue avec une
» puissante escorte. *Bourbon* pâlit, fait un
» mouvement pour se lever de table & se
» sauver; *Pompérant* l'arrête, tâche de
» dérober à tout le monde le trouble du

84 MERCURE DE FRANCE.

» Prince & le sien ; mais après le souper
» ils montent précipitamment à cheval & se
» sauvent par les sentiers les moins frayés ».

Le reste de la vie du Connétable n'est plus qu'une suite de malheurs d'où il résulte une leçon terrible de ne jamais trahir son pays , quelques outrages qu'on en ait recus.

Voici un tableau bien frappant des horreurs de la guerre. Les Impériaux vivoient à discrétion dans le Milanès ; ceux qui étoient logés à Milan, exigoient des vivres
» non-seulement pour eux , mais encore
» pour leurs amis, qui venoient les voir
» en foule. Leurs hôtes n'ayant pas assez
» de vivres pour tant de personnes , se
» voyoient souvent arracher leur propre
» subsistance ; & pour se conserver le nécessaire , étoient obligés de traiter avec
» les soldats & de leur donner de l'argent
» au lieu de vivres. Alors ces soldats alloient forcer un autre bourgeois de les
» loger & de les nourrir, eux & leurs amis.
» Il y avoit tel soldat qui avoit à la fois
» cinq ou six hôtes, dont un seul le logeoit & le nourrissoit, tandis que tous
» les autres lui donnoient de l'argent pour
» son logement & sa nourriture. Bientôt
» ces exactions n'eurent plus de bornes.
» Chaque soldat vouloit avoir une table

» abondamment, délicatement servie & de
 » l'argent à profusion. La patience échap-
 » pà quelquefois aux malheureux Mila-
 » nois , le désespoir leur fit prendre les
 » armes , leur esclavage n'en devint que
 » plus insupportable , on les désarma ; sous
 » prétexte de faire la recherche des armes ,
 » les soldats pilloient par - tout à loisir ,
 » les Milanois n'avoient plus d'autre res-
 » source que de sortir de la ville. Pour la
 » leur ôter , les Espagnols enchaînoient
 » leur hôtes , hommes , femmes , enfans
 » dans les maisons ; ils forcoient les do-
 » mestiques , le poignard sur la gorge , de
 » leur découvrir l'endroit où leurs maîtres
 » avoient caché leur argent. A cette monf-
 » trueuse barbarie se joignoit une incon-
 » tinence féroce : ils abusoient brutale-
 » ment de l'un & de l'autre sexe , sans que
 » ni l'âge , ni le malheur , ni les cris , ni
 » les larmes de ces innocentes victimes
 » pussent troubler leurs infâmes plaisirs.
 » Ceux qui avoient vu autrefois Milan
 » dans sa splendeur , ne le reconnoissoient
 » plus. Le commerce , ce principe de ri-
 » chesse , les arts qui le nourrissent , le
 » luxe qu'il fait naître & qu'il entretient à
 » son tour , les fêtes , les plaisirs , la joie
 » avoient fui de cette ville infortunée. Ce
 » n'étoit plus qu'un vaste cachot , où des

86 MERCURE DE FRANCE.

» milliers de captifs expiroient chaque jour
 » dans l'opprobre & dans la rage ; les ma-
 » gasins étoient vuides, les comptoirs aban-
 » donnés, les maisons fermées; l'or, l'ar-
 » gent, les effets précieux confiés au sein
 » de la terre; nulles liaisons, nul société;
 » à peine voyoit-on se traîner languissam-
 » ment dans les rues quelques tristes Ci-
 » toyens, revêtus de haillons, la honte &
 » la misère sur le front, le désespoir dans
 » le cœur ».

La peinture du sac de Rome n'a pas moins d'énergie :

« Rome avoit trouvé plus de traces d'hu-
 » manité dans ces brigands barbares, qui
 » l'avoient saccagée autrefois sous les *Ala-*
 » *rics*, les *Genferics*, les *Totilas*. Les vier-
 » ges violées, puis égorgées; l'honneur
 » tant vanté des Dames Romaines livré à
 » la plus infame prostitution, en présence
 » de leurs maris; la nature outragée en mille
 » manières & par la fureur & par le plaisir;
 » l'avarice & l'impiété se disputant l'hon-
 » neur de dépouiller les temples, de pro-
 » faner les choses sacrées, de piller les
 » monastères; la brutale insolence de l'hé-
 » résie employant avec affectation les ha-
 » bits sacerdotaux, les marques de la di-
 » gnité pontificale, aux farces les plus scan-
 » daleuses; l'opprobre, l'ignominie, les

» coups, la mutilation prodigués aux Prê-
» tres & aux Evêques; des rançons exor-
» bitantes arrachées jusqu'à trois & quatre
» fois avec une fureur impitoyable à des
» malheureux qui donnoient tout pour
» sauver leur vie, & qu'on massacroit lors-
» qu'ils n'avoient plus rien à donner; toutes
» les rues semées de cadavres & inondées
» de sang; tel fut le spectacle qu'offrit pen-
» dant deux mois la Capitale du monde
» chrétien, & c'étoit des chrétiens qui le
» donnoient! ».

C'étoit sous les murs de cette place que
» le Connétable *de Bourbon* avoit été tué.
» Voici son portrait, entièrement tiré des
» faits.

» La haine & la vengeance l'avoient
» égaré dans la carrière de la gloire; il re-
» jeta les faveurs solides que la fortune
» & l'amour lui offroient dans sa patrie,
» pour poursuivre des chimères dans des
» climats étrangers. Esclave de ses passions
» & de ses espérances, il rampa le moins
» basement qu'il put dans la Cour la plus
» orgueilleuse, qui croyoit lui faire grace
» en permettant qu'il la fît triompher. Ses
» rivaux qu'il effaçoit, traversèrent toutes
» ses entreprises; ils feignoient de le mé-
» priser comme rebelle, pour se venger
» d'être contraints de l'admirer & de le

88 MERCURE DE FRANCE.

„ craindre comme un homme supérieur.
 „ L'Espagne qu'il servit trop bien le né-
 „ gligea ; l'Italie qu'il opprimoit le détesta ;
 „ la France qu'il trahit , fut plus indul-
 „ gente , elle le plaignit. On s'y souvenoît
 „ toujours qu'on avoit autrefois vaincu sous
 „ lui & par lui, on rejettoit toute la haine de
 „ sa révolte sur la Duchesse d'*Angoulême*
 „ qui l'y avoit forcé. . . On jugeoit qu'un
 „ héros n'avoit pas dû être opprimé pour
 „ n'avoir pu aimer une femme ; on jugeoit
 „ qu'il n'avoit manqué à *Bourbon* , pour
 „ être toujours grand , que de sçavoir souf-
 „ frir des injures & ne s'en pas venger.
 „ *Pleurez sur vous , Monsieur* , lui avoit
 „ dit le Chevalier *Bayard* mourant &
 „ vaincu par lui à la retraite de *Roma-*
 „ *gnano* , *pleurez sur vous-même ; pour moi*
 „ *je ne suis point à plaindre. Je meurs en*
 „ *faisant mon devoir , vous triomphez en*
 „ *trahissant le vôtre. Vos succès sont af-*
 „ *freux , le terme en sera funeste* „.

Ce Chevalier *Bayard* est un exemple
 unique de la réunion de toutes les vertus
 presque sans aucun mélange de défauts.

„ Sa vie n'est qu'une suite d'exploits
 „ étonnans & d'actions vertueuses. Tou-
 „ jours vainqueur dans les tournois ;
 „ dans les combats singuliers , hardi dans
 „ les coups de main , savant dans les

„ expéditions plus importantes, il fut le
„ plus grand des guerriers. Doux, simple,
„ modeste dans la société, amant délicat,
„ ami sincère, franc chevalier, pieux,
„ humain, libéral, il fut le meilleur des
„ hommes. On ne lit point sans verser des
„ larmes de tendresse, d'admiration & de
„ plaisir, tout ce qu'il a fait pour l'humani-
„ té, pour la gloire & pour la galante-
„ rie. La bienfaisance qui embellit & ani-
„ ma toutes ses vertus, joint un intérêt
„ touchant à l'éclat imposant de sa répu-
„ tation „.

Cet éloge est complètement justifié par plusieurs traits de l'histoire du Chevalier *Bayard*, que M. *Gaillard* rapporte tout de suite.

Nous pourrions citer encore une multitude d'autres traits semblables, & qui rendent cette histoire l'une des plus intéressantes & des plus instructives qui aient été écrites, tant pour les François que pour les étrangers même. Mais il faut finir cet extrait qui ne roule que sur les deux premiers volumes; nous rendrons compte des deux autres dans un second extrait. Observons seulement que le second volume finit par un chapitre très-important, dont nous regrettons de ne pouvoir pas même donner ici une idée abrégée. Ce chapitre a pour

90 MERCURE DE FRANCE.

objet les cartels respectifs de *Charles-Quint* & de *François I.* Presque toutes les nations ont des préjugés patriotiques sur cet article. En France on croit que le duel a manqué par la faute de *Charles-Quint*. En Espagne, en Allemagne, &c. on ne doute pas que ce ne soit par la faute de *François I.* Pour savoir à quoi s'en tenir, il faut lire le chapitre dont nous parlons, où cette question est discutée avec la plus grande impartialité d'après des pièces dont les unes n'avoient pas encore été employées, les autres n'avoient pas été examinées avec assez d'attention. Les principales de ces pièces sont, d'un côté le procès-verbal de Bourgogne, Héraut d'Armes de l'Empereur, qui vint en France pour porter l'assurance du champ de la part de l'Empereur, & de l'autre côté le procès-verbal dressé en France par le Secrétaire d'Etat *Bayart*.

La partie de l'histoire de *François I.*, contenue dans les deux volumes dont on vient de donner l'extrait, s'étend depuis 1515 jusqu'en 1527 & 1528.



*NOUVEAU prospectus pour l'Histoire de
l'ORLÉANNOIS : trois vol. in-4°.*

SI on pouvoit s'excuser lorsqu'on a manqué au public, nous pourrions alléguer plusieurs raisons qui nous ont forcé de retarder la publication du premier volume de *l'Histoire de l'Orléannois*. Il paroît aujourd'hui. Le second suivra de très-près.

Le premier projet de souscription fut mal conçu; nous avons cru devoir le changer & le présenter au public d'un côté plus convenable.

• Ceux qui ont déjà souscrit, ne payeront rien en recevant le premier volume; & ceux qui voudront souscrire, payeront quinze livres en le recevant.

Ensuite on payera neuf livres en recevant le second volume, & six livres en recevant le troisième.

La souscription sera ouverte le 10 Avril 1766.

Ceux qui n'auront pas souscrit, payeront l'ouvrage 36 livres, & pourront acquérir chaque volume séparément, à rai-

91 MERCURE DE FRANCE.

son de douze livres, dans le temps qu'il paroîtra.

Le premier volume paroît & le second est sous presse.

On souscrit chez *P. F. Gueffier*, fils, au bas de la rue de la Harpe, à la Liberté.

A Paris, le 7 Avril 1766.

*LETTRE à M. DE LA PLACE, Auteur
du Mercure de France.*

PERMETTEZ-moi, Monsieur, de consigner dans votre Journal le zèle généreux & vraiment patriotique de MM. les Maire & Echevins de la ville de Dieppe, qui ont daigné m'honorer de leurs bienfaits, à l'occasion de mon éloge historique d'*Abraham Duquêne*. Le cinq de ce mois un Député de cette Ville illustre, me remit de la part de ses Officiers-Municipaux, une lettre dont voici le contenu :

« Nous avons reçu, Monsieur, avec
» bien de la reconnoissance les exemplai-
» res de l'éloge historique d'*Abraham Du-*
» *quêne*, que vous avez adressé à M. le

» *Bourgeois*. Nous avons remis à M. *Des-*
 » *marquets*, celui que vous lui avez des-
 » tiné. Nous vous remercions de votre
 » attention, & vous prions d'accepter une
 » bourse de quarante jettons aux armes de
 » notre Ville, que le porteur de la pré-
 » sente vous remettra. Nous avons l'hon-
 » neur d'être avec des sentimens distin-
 » gués, vos très-humbles & très-obéissans
 » serviteurs les Maires & Echevins de la
 » ville de Dieppe. Et ont signé, *le Bour-*
 » *geois*, *Thoumire*, *Jacques Jean*, *Go-*
 » *debout*, *Houard*, *Camille Hames*. A
 » Dieppe le 30 Mars 1766 ».

RÉPONSE de M. DE CLAIRFONTAINE,
 de l'Académie Royale d'Angers.

MESSIEURS,

J'AI reçu avec les sentimens de la plus
 vive & de la plus respectueuse reconnois-
 sance, la lettre gracieuse & obligeante
 dont vous avez bien voulu m'honorer.
 La bourse de quarante jettons dont vous
 daignez me gratifier, est le monument le
 plus précieux de votre bienveillance à mon

94 MERCURE DE FRANCE.

égard. La légende qui couronne les armes de votre Ville à jamais célèbre (*civico fædere proderit*), est à mes yeux une sorte de titre adoptif qui semble m'admettre au nombre de vos Concitoyens ; titre infiniment honorable pour moi, motif puissant qui m'engage à faire de nouveaux efforts dans la carrière des lettres, pour mériter par des travaux également utiles, votre estime & celle de tous les gens de bien.

Je suis avec un très-profond respect, &c.

*DAGUES DE CLAIRFONTAINE,
de l'Académie Royale d'Angers.*

*RICHARDET, Poème en douze chants :
deux parties in-8°. de plus de 300
pages chacune. A La Haye, & se vend
à Paris, chez LACOMBE, Libraire,
quai de Conty ; 1766 : prix 4 liv. 4 sols
broché, & 5 liv. relié.*

SECOND EXTRAIT.

Nous ne nous attacherons qu'à esquisser légèrement quelques traits principaux de ce Poème intéressant. L'Auteur com-

mence son second chant par un morceau bien philosophique sur l'homme.

- « Beaux résultats de deux êtres contraires,
- » Inconcevable & frêle humanité,
- » Fatal écueil de tant d'esprits vulgaires,
- » Qui fait unir avec sublimité
- » Tant de misère à tant de vanité ! &c. &c.

Il faut lire dans l'ouvrage même cette tirade profondément pensée & richement exprimée ; mais je ne puis me dispenser de rapporter les vers suivans qui renferment, avec une précision singulière, les différens systêmes des anciens & des modernes sur la nature de l'âme.

- » On définit mon âme & sa nature.
- » Elle est un nombre (1), un souffle (2), un
» mouvement (3),
- » Un feu (4), des sens (5), un cinquième élé-
» ment (6) ;
- » Chaque parti soutient sa conjecture :
- » Mon embarras augmente à tout moment. . .
- » Vous mentez tous, dit d'un ton véhément
- » Un grand Docteur (7) que l'Ecole révère :
- » Pour définir si mécaniquement
- » Ce pur rayon de divine lumière,

(1) *Pithagore*. (2) *Anaxagore*. (3) *Platoniciens*.
(4) *Zénon*. (5) *Hypocrates*. (6) *Crisolaüs*. (7) *Le Père Mallebranche*.

96 MERCURE DE FRANCE.

- » Présomptueux ! savez-vous seulement
- » S'il fut jamais des corps, une matière? &c. &c.

Le Poëte rentre par des transicions heureuses dans le sujet principal de son Poëme, & reprend bientôt sa gaieté ordinaire.

- Renaud* rencontre *Ferragus*, Hermite.
- Ce *Ferragus* est un hipocrite qui de Mahométan s'est fait Chrétien ; il raconte ses aventures. Les Paladins qui cherchoient *Renaud*, le trouvent à Gibraltar. Il étoit devenu fou d'amour. On le guérit.

- » Les trois guerriers, pleins de compassion,
- » De pain & d'eau nourrissoient leur malade,
- » Et lui donnoient avec affection
- » Quatorze fois par jour la bastonnade.
- » On trouvera ce remède cruel !
- » Sans lui *Rolland* courroit les champs encore.
- » Contre ce mal c'est l'unique ellébore,
- » Pain sec, eau claire, & bâton éternel.

Les Paladins volent au secours de *Charlemagne*. Ils combattent les Sarrafins. *Despine*, fille du Soudan, & illustre guerrière, accourt aussi à la tête d'une armée, pour venger la mort de son frère. Combat des Paladins contre deux géans qui enlevoient les passans dans des filets d'acier : ces géans sont vaincus. *Ferragus* les convertit. Ils suivent

suivent les guerriers. Aventure d'une jeune beauté.

- » En attendant que ce divin objet
- » De ses chagrins raconte le sujet ,
- » Reposons-nous & reprenons haleine ,
- » Ma voix s'enroue , & l'on m'entend à peine .

Le troisième chant débute par une apologie ingénieuse & galante du beau sexe. La belle aventurière fait le récit de ses malheurs. Les guerriers la délivrent de ses ennemis & la rendent à son amant. Ils s'embarquent. La faim les presse. Ils entrent dans une auberge. Stratagème plaisant que ces Paladins emploient pour trouver de l'argent & payer leur hôte. Les Paladins reprennent leur route ; la fatigue les épuise. Une sorcière leur donne du secours , mais un secours perfide qui énerve leurs forces. Elle les mène à Valence , où ils sont réduits à faire de vils métiers.

- » O misérable & triste humanité !
- » O cruauté de fortune ennemie !
- » Voici l'honneur de la chevalerie ,
- » Fleurs des vaillans , miroirs de loyauté ,
- » Dont le renom brille par-tout sans taches ,
- » Où du soleil on connoît la clarté ,
- » Réduits à faire une farce , un pâté ;
- » Penſer chevaux , & dresser des moustaches .

E

98 MERCURE DE FRANCE.

Le Poëte met ses héros dans les plus grands embarras pour avoir le plaisir de les en dégager. Son art est un *Prothée* qui se reproduit sous mille formes différentes, & qui fait toujours plaire, amuser, intéresser. On trouve dans ce Poëme des modèles excellens de tous les genres. La plaisanterie qui règne principalement dans l'ouvrage, n'en exclut ni le pathétique, ni le tragique, ni le simple & le naïf. Toute la dignité du cothurne est déployée dans les scènes de *Richardet* & de *Despine*. Les images poétiques sont employées avec goût par-tout où elles peuvent avoir lieu. Lorsque *Richardet*, vainqueur de *Sarpedon*, succombe d'épuisement, on trouve cette comparaison ingénieuse.

- » Comme en été vous voyez une fleur ,
- » Que du soleil l'ardeur a desséchée ,
- » Courber sa tige , & la tête panchée ,
- » Prête à périr d'une aride chaleur ;
- » Si dans l'instant qu'elle cède au malheur ,
- » Par une main bienfaisante arrosée ,
- » Elle reçoit une heureuse rosée ,
- » Elle reprend sa vie & sa fraîcheur ,
- » Et brille encor de plus vive couleur ;
- » Tel le héros , éprouvant ces doux charmes ,
- » Renaît soudain plus brillant & plus beau ,
- » En recueillant les précieuses larmes
- » Dont sa maîtresse honore son tombeau.

Le sixième chant est terminé par une faillie neuve & piquante sur les différens états de la vie. Il faut lire, dans l'ouvrage même, ce morceau d'une philosophie enjouée, & qui perdrait à être analysé.

Le septième chant s'annonce par un problème métaphysique, dont l'Auteur a sçu tirer une morale utile. Il entre ensuite dans des aventures magiques qui offrent une scène toujours variée & brillante.

La dispute de l'hermite *Ferragus* & de *Maugis* le magicien est d'une gaieté comique.

Dans le huitième chant le Poëte critique la manie de ceux qui attachent une importance ridicule à leur état.

» L'homme entêté de l'objet qu'il poursuit ;

» Par-tout ailleurs ne voit qu'extravagance.

» Par sa marote enfin chacun séduit ,

» A ce qu'il fait attache l'importance.

»

» Le sage seul, écartant les erreurs ,

» Sur son chemin cueille des fruits , des fleurs ;

» Avec gaiété traverse cette vie , &c.

En comparant le Poëme italien avec le françois , on voit que dans ce dernier le Poëte enchérit souvent sur son modèle ; le goût guide fidèlement ses pinceaux, & le

E ij

génie anime ses peintures. Le neuvième chant abonde en images, en tableaux intéressans, en morceaux pleins d'art & d'invention. Il seroit impossible d'indiquer seulement les traits remarquables de ce Poëme, fait pour réussir dans tous les temps & dans tous les pays. On ne peut rendre, avec plus d'énergie, le caractère lascif & violent de *Ferragus*, qui contraste admirablement avec les mœurs si douces & si naïves de la jeune none, dont il est brutalement amoureux. Le caractère, les passions, l'aventure, le supplice & la fin de ce *Ferragus* sont crayonnés avec la plus grande force. Il faut lire aussi dans ce Poëme la peinture effrayante de la fatale catastrophe de Ponceveaux où périt l'armée Française.

Dans l'onzième chant le Poëte se rit des prestiges de l'opinion.

- » Tel qui du sort reçut avec largesse
- » Les vrais trésors, la vigueur & l'adresse,
- » L'esprit, le goût, les talens, la santé,
- » L'or le plus pur, la médiocrité !
- » Martyr du luxe est appauvri sans cesse
- » Par des besoins de pure vanité, &c.

Au milieu de tant de fictions, d'épisodes, d'aventures, de scènes de toute espèce, le Poëte fait toujours appercevoir la chaîne

de son sujet principal ; il s'occupe de son dénouement qu'il prépare de loin. *Richardet & Despine*, protégés par la puissante *Lirine & le savant Maugis*, semblent hors de toute atteinte. Tous leurs ennemis sont détruits, à la réserve d'une foible magicienne, qui a pris la fuite. *Lirine & Maugis* croient alors pouvoir renoncer à leur art magique, ils rompent leurs baguettes ; mais aussi-tôt la magicienne ennemie, fortifiée par un génie malfaisant, enlève *Lirine & la persécute* ainsi que ses protecteurs.

- » Le char magique arrive en peu d'instans
- » Sur des rochers, dans des antres terribles ;
- » Sombres manoirs, célèbres dès long-
- » tems
- » Par le séjour des *Gorgones* horribles.
- » C'est dans ces lieux déserts, infortunés,
- » Que la nature outragée, expirante,
- » Prête à regret des sucres empoisonnés
- » Aux fleurs, aux fruits, aux herbes qu'elle
- » enfante.
- » L'air est impur & l'eau trouble & stagnante ;
- » Jamais un jour clair & serein n'y luit,
- » Et l'on n'y voit d'autre espèce vivante
- » Que les oiseaux consacrés à la nuit,
- » L'affreux reptile & l'hydre dévorante
- » Qu'en ces marais un verd limon produit

Les événemens se succèdent ici rapidement ; ce sont des scènes pleines d'action & de pathétique. *Richardet* poignarde sa maîtresse croyant la venger : il reconnoît bientôt son erreur & tombe dans le désespoir ; mais tous ces malheurs sont enfin réparés par des moyens surnaturels : tout concourt au bonheur des amans.

- » Voguons, Lecteur, que rien ne vous étonne,
- » Voguons en paix, arrivons à Cobone,
- » Là, vous jugez qu'*Anglante* & *Montauban*
- » Avec les sœurs vont finir leur roman.
- » *Maugis*, sans doute, épousera *Lirine*.
- » Pour *Richardet* & la belle *Despine*,
- » Sans contredit, leur bonheur est public !
- » Bon soir, Lecteur, priez Dieu pour le Scribe.

Le Poëme de *Richardet* est devenu original, & propre à la France par l'art de l'Auteur, par la multitude de traits neufs dont il l'a embelli, par le goût qui préside à sa poésie, par son coloris brillant & son pinceau énergique & frappant. La lecture de cet ouvrage entraîne, elle pique à chaque instant la curiosité, elle soutient l'attention ; & telle est la facilité & la variété du style, que l'esprit ne se fatigue point en parcourant la foule d'images, d'aventures, de réflexions & d'épisodes que ce Poëme

renferme. Je ne doute point qu'il ne fasse une vive sensation, même parmi les gens de lettres d'Italie, & qu'il ne prenne fantaisie à quelqu'un d'eux de traduire dans sa langue ce nouveau *Richardet*, revêtu des grâces & de la galanterie françoises.

EXAMEN d'un livre qui a pour titre : Parallèle des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne ; dans lequel on réfute les sophismes de l'Auteur, & on démontre, par les faits les plus authentiques, la supériorité des dragées antivénériennes sur tous les remèdes antivénériens connus jusqu'ici. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez P. F. GUEFFIER, au bas de la rue de la Harpe ; 1766 : un vol. in-12 de près de 500 pages.

Nous avons annoncé cet ouvrage dans le *Mercur* précédent, & nous en avons promis un extrait dans celui-ci : cet extrait demande quelques préliminaires que nous puiserons dans le livre même.

A peine on commença à parler du

E iv

remède de M. *Keyser*, que les partisans des frictions, & d'autres personnes mal-intentionnées mirent tout en œuvre pour effrayer le public, en présentant le nouveau remède, tantôt comme un poison redoutable, tantôt comme un simple palliatif qui ne pouvoit tout au plus que faire disparaître de légers symptômes. M. *Keyser* a détruit, par des cures innombrables & notoires, toutes ces assertions; mais plus son remède avoit la vogue, plus la certitude des guérisons en démontroit l'utilité, & plus il lui suscitoit d'adversaires. Les uns se répandoient dans les maisons particulières, aux spectacles, aux promenades, aux cafés, & se déchaînoient avec humeur contre les dragées antivénériennes. D'autres les attaquoient par des écrits clandestins, d'autres enfin les combattoient ouvertement dans des ouvrages imprimés sous leurs noms. Cette foule d'ennemis n'effraya point M. *Keyser*; d'un côté il détruisoit, par des écrits victorieux, les imputations de ses ennemis; de l'autre son remède opérant toujours efficacement, combattoit encore plus en sa faveur. Il devoit se flatter de leur avoir enfin imposé silence; & en effet, ils le laisserent respirer pendant quelque temps, & jouir en paix de cette satisfaction douce pour une âme sen-

sible & pour un bon citoyen, d'être utile en général à l'humanité, & spécialement à la patrie. Mais de nouveaux succès lui ont attiré une nouvelle guerre : les cures éclatantes opérées par ses dragées, les éloges publics dictés par la reconnoissance des malades rendus à la vie & à la santé, les suffrages accordés à ce remède par des Médecins & des Chirurgiens du premier mérite, l'adoption qu'ils en ont faite dans leur pratique, la préférence que le Roi lui a donnée pour le traitement de ses soldats dans les hôpitaux militaires d'après les témoignages qu'en ont rendus à Sa Majesté les maîtres de l'art les plus éclairés ; les ennemis de M. Keyser, confondus & réduits à se taire ; tous ces triomphes réunis firent naître une nouvelle satire, contre laquelle M. Keyser a repris la plume pour la réfuter. C'est de cette réfutation que nous allons donner l'analyse, sans trop nous étendre sur une matière qui n'est point à la portée de tous nos lecteurs ; mais nous tâcherons de nous rendre clairs.

Le nouvel adversaire de M. Keyser dit, dans son introduction, qu'il *n'écouterait point l'appui des hommes puissans, dont la protection n'est que trop souvent compromise*. M. Keyser répond : « Si l'intention » de l'Ecrivain a été que ce trait tombât

E. v.

„ sur les protecteurs puissans des dragées
 „ antivénériennes , il est tout à la fois in-
 „ juste & mal-adroit ; on fait assez que
 „ ces protecteurs ont autant de lumières
 „ que de zèle pour le bien de l'Etat ; que
 „ né dans un pays étranger , inconnu en
 „ France , dénué de tout autre mérite qui
 „ pût me donner accès auprès d'eux , l'u-
 „ tilité de ma découverte a seule attiré
 „ leur attention ; & que , s'ils protègent
 „ mon remède , c'est que des cures sans
 „ nombre leur en ont démontré les avan-
 „ tages ».

L'Adversaire de M. Keyser prétend
 qu'une méthode unique ne peut remédier
 à des maux aussi variés que ceux qui vien-
 nent du virus vénérien. “ J'accorde , ré-
 „ pond M. Keyser , qu'une seule méthode
 „ ne suffit pas pour guérir toutes les ma-
 „ ladies vénériennes ; pourvu que l'on ne
 „ confonde pas une méthode unique avec
 „ un remède unique , ou une préparation
 „ unique d'un même remède ; ce que mon
 „ Adversaire fait par-tout , soit qu'il n'ait
 „ pas senti cette différence , soit qu'il ait
 „ affecté de ne pas la sentir , pour en im-
 „ poser plus sûrement à l'ignorance & à
 „ la crédulité. L'expérience a démontré
 „ que le mercure étoit le véritable spéci-
 „ fique de la maladie vénérienne ; mais
 „ de ce qu'un seul remède peut suffire dans

„ les différens sujets qui en sont infectés ,
 „ je n'ai garde d'en conclure qu'on doive
 „ l'administrer de la même manière dans
 „ tous les cas „

Nous allions continuer ainsi , article par article , l'analyse de l'ouvrage de M. *Keyser* , lorsqu'on nous envoya une épître en vers qui lui est adressée au sujet de ce même ouvrage , & que nos lecteurs verront peut-être avec plus de plaisir que l'extrait de son livre. Nous allons donc le discontinuer , sauf à y revenir dans un de nos prochains *Mercur*es ; & nous plaçons ici , non pas toute l'épître , les bornes de notre Journal ne nous le permettroient pas , mais quelques morceaux pris de côté & d'autre , & qui feront connoître tout à la fois , & les succès de la méthode de M. *Keyser* , & les efforts inutiles de ses ennemis contre son remède.

*ÉPÎTRE à M. KEYSER , au sujet de sa
 réponse au PARALLELE ; &c.*

IL est donc vrai , *Keyser* , que ta plume éloquente ,

Conduite par la vérité ,

Touchante avec simplicité ,

Écarte pour jamais la critique mordante ,

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

Et fait cesser les cris , les tristes sifflemens

De l'envie & de ses serpens ?

Baisse tes ennemis , rampant dans la poussière ,

S'exaler en cris superflus ;

Poursuis ton utile carrière :

Ami du genre humain , signale tes vertus.

Le temps en ta faveur réunit les suffrages.

Et du peuple & des grands , du vulgaire & des
sages.

Ton art fait dissiper le poison redouté

Que l'amour va puiser au sein de Cithérée :

A la voix des desirs , la raison égarée ,

Crut y trouver la volupté ;

Mais ce songe flatteur est bientôt dissipé ,

Et le réveil l'a détrompée.

Dans l'âge fortuné de *Saturne* & de *Rhée* ,

Quand d'une maîtresse adorée

Un amant empressé combattoit les rigueurs ,

Il ne redoutoit pas les cruelles faveurs.

Ah ! c'est la soif de l'or qui, des bords du Mexique
a détourné sur nos climats

Cette contagion qu'ils ne connoissoient pas,
Ce fléau réservé pour la seule Amérique ;
Possesseurs de son or, nous partageons les maux.

.
.

Les trésors du Potosi ont creusé nos tombeaux,
Et ce goufre profond, où la race future

Va s'écrouler & s'abîmer,

C'est à *Keyser* à le fermer.

Déjà sa main prudente & sûre,
Prépare & fait couler au sein de la nature
L'antidote puissant qui seul fait épurer
L'organe des plaisirs & la source de l'être ;
La mère des amours commence à respirer,
Et la postérité ne craindra plus de naître.
Mais que fais-je ? Arrêtons ; c'est assez d'effleurer
Un sujet étranger à ma Muse naissante ;

Quelque Muse reconnoissante ,

Keyser, fera connoître à la postérité
Combien, digne rival du Dieu de la santé,
Combien de citoyens tu rends à la patrie.
Ainsi quand, animés d'une juste furie ,

.
.

Le Romain, citoyen au milieu des combats,
Pour sauver un Romain s'exposoit au trépas,
Et couroit à la mort pour garantir sa vie ;

110 MERCURE DE FRANCE.

Bientôt il recevoit le prix de sa valeur ,
La couronne civique ornoit son front vainqueur.
Sans exposer ses jours , *Keyser* l'a méritée.
Du Romain généreux la valeur indomptée
Perçoit , pour l'obtenir , des bataillons épais :
Ce qu'il fut aux combats , *Keyser* l'est dans la
paix.

.....
Mais c'est trop peu pour lui ; son âme indus-
trieuse ,
Trouve d'autres moyens d'étendre ses bienfaits :
Combien de fois , *Keyser* , ton cœur vraiment
Français ,

Combien de fois ta pitié généreuse ,
Au sein de la vertu souffrante & malheureuse ,
Versa le prix de ses travaux !

Tel l'astre bienfaisant dont la chaleur féconde
Réjouit , ranime le monde ,
Par ses rayons , tire du sein des eaux
Cette vapeur transparente & légère ,
Et cette heureuse humidité ,
Qui bientôt rendue à la terre ,
Entretient sa fertilité !

Ne crois pas toutefois pouvoir charmer l'envie.
Ta candeur , ton humanité ,
La bonté de ton cœur , ta générosité ,
N'appaiseront jamais la triste jalousie.

.....
Mais si sa fureur insensée

Te détournoit de tes travaux ;
L'amour du bien public échauffant ma pensée,
Ma voix , ma foible voix , t'adresseroit ces mots :
 Au nom de la France attendrie ,
 Keyser , vis pour les malheureux :
Tu dois à l'univers des secours généreux ,
 Et plus encore à ta patrie.

A N N O N C E S D E L I V R E S .

HOMÉLIES sur les épîtres des dimanches
& des fêtes principales de l'année ; par
M. *Thiebaut* , Docteur en Théologie , an-
cien supérieur de Séminaire , Examineur
Synodal , & Curé de Sainte Croix à Metz.
A Metz , chez *Joseph Colignon* , Imprimeur
du Roi & de Son Excellence Mgr l'Evêque ,
à la bible d'or ; 1766 : & se trouve à
Paris , chez *Hérissant* fils , rue Saint Jac-
ques : avec approbation & privilège du
Roi ; quatre volumes in-12.

Expliquer l'évangile , développer le
sens des épîtres , instruire sur la foi , l'es-
pérance , la charité , les bonnes œuvres &
les sacremens , sont trois cours d'instruc-
tions dont M. *Thiebaut* dit avoir toujours
compris la nécessité , & qu'il s'est proposé
en conséquence de donner aux jeunes Ec-

212 MERCURE DE FRANCE.

désiaftiques. Il exécuta , il y a quelque temps , fon projet pour la première partie ; il l'exécute aujourd'hui pour la féconde , dans l'efpérance que dans peu il exécutera la troifième.

Le Philofophe Dithyrambique , par le R. P. *Fidèle de Pau* , Capucin de la Province d'Aquitaine. A Paris , chez *Vente* , Libraire , montagne Sainte Geneviève ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi : un vol. in-12.

Les dithyrambes étoient des ouvrages obfcènes , faits en l'honneur de *Bacchus* ; productions d'ailleurs d'un ftyle emphatique , obfcure , vrai galimatias. *Aristophane* appelloit les Auteurs dithyrambiques des *charlatans*. Ainfi le titre de *philofophe dityrambique* fignifie , dans le fens de l'Auteur , le *philofophe charlatan*. Le célèbre Père *Fidèle de Pau* en veut ici aux philofophes déiftes , contre lesquels ce livre eft écrit ; & il partage fon ouvrage en deux parties. Dans la première il examine quelles font les qualités qui doivent caractérier l'écrivain en fait de religion ; & il confronte ces qualités avec les défauts des philofophes qu'il a en vue ; il conclut qu'ils euflent bien fait de ne pas écrire. Dans la féconde il jette les yeux fur les

ravages qu'il dit que leurs livres font dans le monde ; & il exhorte ceux qui aiment à lire, à ne pas faire leur amusement des lectures profanes.

ABRÉGÉ de l'Embryologie sacrée , ou Traité des devoirs des Prêtres , des Médecins , des Chirurgiens & des Sages-Femmes , envers les enfans qui sont dans le sein de leurs mères ; par M. l'Abbé *Dinouart* , Chanoine de l'Eglise Collégiale de Saint Benoît , & de l'Académie des Arcades de Rome ; seconde édition , considérablement augmentée , approuvée par l'Académie Royale de Chirurgie , & avec des figures en taille-douce. A Paris , chez *Nyon* , Libraire , quai des Augustins , à l'occasion ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; un volume in-12. Prix 3 liv. broché , & 3 liv. 12 sols relié.

L'ouvrage , dont ce n'est ici qu'un abrégé , a été fait originairement en italien par M. *Congiamila* , Docteur en Théologie , & Chanoine de l'Eglise de Palerme. L'Auteur en a publié ensuite une édition latine , d'après laquelle M. l'Abbé *Dinouart* a fait cet abrégé. Voici en peu de mots les principales matières qui y sont contenues. La vigilance des Curés & de tous les Ecclésiastiques envers les femmes enceintes ;

114 MERCURE DE FRANCE.

les voies d'empêcher les avortemens ; le baptême des avortons ; les secours qu'on doit donner à l'enfant qui n'est pas né lorsque la mère est morte ; les devoirs des Pasteurs à l'égard des enfans dans les accouchemens difficiles & désespérés. Les secours que les parens, les Curés, les Evêques & les Princes doivent procurer aux enfans qui ne sont pas nés ; les réglemens du Royaume de Sicile en faveur des mêmes enfans, & de ceux qui sont sur le point de naître ; les mandemens des Evêques sur le même sujet ; des recherches sur l'opération césarienne par M. *Simon* ; une consultation sur la pratique de cette opération, sur les cas où il est permis de la pratiquer ; si la mère est obligée de s'y soumettre ; du baptême des monstres ; un extrait des mémoires du Clergé sur les Sages Femmes ; arrêts qui les concerne, &c.

HISTOIRE Critique de l'Eclectisme, ou des nouveaux Platoniciens ; 1766. A Paris, chez *Saillant*, rue Saint Jean-de-Beauvais, & *Hérissant* fils, rue Saint Jacques, deux volumes in-12.

Le Dictionnaire de l'Encyclopédie, & l'histoire critique de la Philosophie, écrite en latin par M. *Brucker*, sont les deux ouvrages dont on se propose de réfuter quel-

ques articles dans ces deux volumes, sans nom d'Auteur. L'anonyme a donc deux adversaires à combattre ; quelquefois tous les deux ensemble, quelquefois M. *Brucker* seul, & quelquefois les Encyclopédistes. Il commence par examiner quelle a été la croyance d'*Ammonius Saccas*, qu'il regarde comme le vrai fondateur de l'école platonicienne d'*Alexandrie*, où l'on a fait profession de la philosophie éclectique. Après avoir donné un précis de l'histoire des principaux chefs, il revient sur un grand nombre d'endroits de l'Encyclopédie, & sur quelques-uns de M. *Brucker*, qu'il tâche de réfuter. Il recherche ensuite quelle a été la principale source des erreurs des Eclectiques, ou nouveaux Platoniciens ? Enfin il termine son ouvrage en montrant que l'Eglise Catholique n'a point altéré sa théologie par leur doctrine.

OBSERVATIONS sur l'histoire de la Grèce, ou des causes de la prospérité & des malheurs des Grecs, par M. l'Abbé de Mably. A Genève, par la compagnie des Libraires ; 1766 : & se trouve à Paris, chez *Nyon*, quai des Augustins, & la veuve *Durand*, rue Saint Jacques : un volume in-12 de 300 pages. Prix 2 liv. broché, & 2 liv. 10 sols relié.

Y16 MERCURE DE FRANCE.

Cet ouvrage n'est qu'une suite de réflexions sur les mœurs , le gouvernement & la politique de la Grèce. L'Auteur y recherche les causes générales & particulières de sa prospérité & de ses malheurs.

LES Pensées de *Pope* , avec un abrégé de sa vie , extrait de l'édition angloise de *M. Warburton* , par M. ***. A Genève , & se trouve à Paris , chez *Humblot* , rue Saint Jacques , proche Saint Yves ; 1766 : prix 2 livres broché , 2 livres 10 sols relié.

Il est avantageux de trouver dans un assez petit volume , tout ce qu'un homme comme *Pope* a pensé , a dit , a écrit de plus ingénieux , de plus piquant , de plus agréable , de plus sublime. Cette manière de traduire un Poète en pensées détachées est sur-tout convenable , lorsque ce Poète s'est proposé , ainsi que *Pope* , différents sujets de morale dans ses écrits. On n'est point étonné alors de trouver souvent des pensées qui étoient au commencement d'un poëme , transportées au milieu ou à la fin , & plusieurs qui étoient à la fin , reportées au commencement.

DEVOIRS Ecclésiastiques ; seconde retraite pour les Prêtres , sur les vices que doivent éviter , & sur les vertus que doivent pratiquer les Prêtres & les autres Ecclé-

fiastiques; par M. *Sevoy* Prêtre, de la Congrégation des Eudistes. A Paris, chez *Jean-Thomas Hérissant* fils, Libraire, rue Saint Jacques, à Saint Paul & à Saint Hilaire; 1766: avec approbation & privilège du Roi; in-12.

A juger par le titre de ce livre, il doit avoir été précédé d'autres volumes qui ne sont pas venus à notre connoissance; quoi qu'il en soit, celui-ci présente un certain nombre d'entretiens & de méditations sur des sujets relatifs à l'ordre ecclésiastique, & distribués en huit articles, pour les huit jours que doit durer une retraite. Ces sujets sont de l'orgueil, de l'avarice, de l'envie, de l'intempérance & de l'impureté des Prêtres. Voilà pour les premiers jours. Les jours suivans on médite sur les vertus, telles que la chasteté, la modestie, la dévotion envers la Sainte Vierge, &c.

MÉMOIRE pour *Jean-Baptiste Hufson*, Subdélégué de l'Intendance de Metz, au département de Sedan, Conseiller à la Cour Souveraine de Bouillon, ci-devant Maire par élection de la ville de Sedan; Trésorier de l'Extraordinaire des guerres, & Fermier des Domaines des Principautés de Sedan & de Raucourt; demandeur

en nullité de toute la procédure extraordinairement instruite contre lui au Parlement de Metz, & en cassation des arrêts qui y ont été rendus, & notamment de l'arrêt introductif du 6 Septembre 1763, & de l'arrêt définitif du 24 Septembre 1765, par lequel il est condamné au blâme, en 15000 liv. d'amende, & en 25000 livres de restitution envers le Roi; & il est ordonné que l'arrêt sera imprimé & affiché par-tout où besoin sera. A Paris, de l'Imprimerie de *Vincent*, rue Saint Severin; 1766: volume in-4°. de 200 pages.

Il est dit dans ce mémoire, que le sieur *Huffon* est un Citoyen innocent qui gémit sous le poids de l'oppression. Plus ce Citoyen avoit d'emplois, de confiance & de protection, plus il a été exposé à la haine & à la jalousie, par les places mêmes qu'il remplissoit, & par le crédit qu'elles lui donnoient; il demande à être relevé d'un arrêt, qu'il dit être une machination de ses ennemis. Ce mémoire contient des détails curieux pour les personnes qui occupent les mêmes places, & qui peuvent se trouver dans le même cas que *M. Huffon*.

MÉMOIRE & Consultations pour servir à l'histoire de l'Abbaye de Château-Cha-

lon. A Lons-le-Saunier, de l'Imprimerie de *Pierre de Lhorme*, Imprimeur-Libraire, place Cléricée ; 1766 : *in-folio* de 200 pages.

L'objet de cet écrit est, non-seulement de défendre les droits de l'Abbesse, mais encore de faire connoître des faits & des monumens utiles, tant pour l'histoire particulière de l'Abbaye de Château-Chalon, que pour l'histoire générale de la Franche-Comté. C'est sous ce double point de vue que l'on peut considérer & apprécier ce mémoire très-bien écrit, & sur-tout très-bien imprimé. Nous osons assurer qu'aucun écrit de ce genre, qui s'imprime à Paris, n'est si bien exécuté, quant à la partie typographique. Il est étonnant que dans une Ville de Province, & sur-tout dans une très-petite Ville, il se trouve un Imprimeur aussi curieux de son art, & un ouvrage imprimé avec autant de perfection que celui-ci.

LETTRES écrites en 1743 & 1744 au Chevalier de *Luxeincour*, par une jeune veuve ; chez les Libraires où se distribuent les nouveautés ; volume *in-8°*. petit format ; 1766.

Ces lettres, dit l'éditeur, sont exactement transcrites d'après un manuscrit

cnnu depuis long-temps à Malthe, sous le titre de *Lettres d'une jeune veuve au Chevalier de ****. Elles doivent avoir quelque mérite aux yeux des amateurs du style naturel. On marque par des lignes ponctuées, les retranchemens qui ont paru nécessaires, quand il n'est question que d'affaires domestiques, ou de certaines anecdotes qui ne pourroient devenir publiques sans indiscretion. On verra aussi que l'éditeur emprunte quelquefois des noms pris au hasard dans le calendrier, ou dans quelque roman. Bien des gens, les femmes surtout, trouveront que la jeune veuve aime de trop bonne foi & avec trop de transport ; mais il n'est pas question ici de vraisemblance ; il s'agit de donner des lettres telles qu'elles ont été écrites. Quelques-unes de ces lettres parurent sur la fin de 1760 ; mais on imprima alors dans cette édition hasardée, des lettres entières qui ne sont pas du porte-feuille de Malthe ; celles que l'on donne ici, sont au nombre de cinquante-trois, & l'on assure qu'elles sont toutes de la jeune veuve, dont on ne veut pas que l'on sache le nom. Il est essentiel d'avertir nos lecteurs, que les lettres que nous annonçons aujourd'hui, ne sont pas les mêmes que celles qui ont paru il y a quelque temps sous le titre de *Lettres d'un Chevalier*

Chevalier de Malthe, & dont nous avons fait mention dans un de nos derniers *Mer- cures*.

MÉMOIRES sur la manière de gouver- ner les abeilles dans les nouvelles ruches de bois, par M. *Massac*, de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Limoges, au Bureau de Brive; à Paris, chez *Ganeau*, Libraire, rue Saint Severin, aux armes de Dombes; 1766: in-12 de 72 pages.

On fait voir d'abord dans ce mémoire, les inconvéniens des différentes sortes de ruches inventées en différens temps pour lo- ger les abeilles. On passe ensuite aux avan- tages des nouvelles ruches, dont on donne la description avec des instructions très- utiles. On invite les Seigneurs & les Pas- teurs des Paroisses à les adopter; & on leur promet un produit très-considérable, s'ils admettent la nouvelle méthode.

HISTOIRES & paraboles du Père *Bona- venture*. A Paris, chez *Ganeau*, rue Saint Severin; 1766: avec approbation & pri- vilège du Roi: in-12, petit format.

L'unique avertissement qui se trouve à la tête de ce livre est conçu en ces termes: » ceux qui voudront méditer sur les véri-

F

„tés de la religion pendant huit jours,
 „pourront lire ces paraboles en les prenant
 „de suite, cinq par jour „. Qui ne croi-
 roit d'après cela, que les vérités de la reli-
 gion vont faire la matière des méditations
 de la semaine? Cependant voici les titres
 des divers sujets que l'on propose à mé-
 diter : l'Orpheline indocile, l'Esclave mal
 avisé, le Somnambule, l'Astronome chez
 les Lapons, le Preneur de vipère, la Pou-
 tre dans l'eau, pieuse Fraude d'un Capu-
 cin, le Pénitent du Pape, le nouveau Nar-
 cisse, le Poëte désabusé, Plaissant rêve d'un
 moine, les Billets doux, les Armoiries de
 Martin, la Belle Julie, l'Orpheline par-
 venue, &c. &c. Nous n'entendons rien à
 cette plaisanterie.

SUITE de Lucette ou des Progrès du Li-
 bertinage; par M N. ***; troisième partie.
 A Londres, & se trouve à Paris, chez
Quillau, Imprimeur, rue du Fouarre,
 près la place Maubert; 1766: in-12, petit
 format.

Nous avons annoncé les premières par-
 ties de ce roman lorsqu'elles parurent. En-
 couragé par leur succès, l'Auteur a conti-
 nué l'histoire de son héroïne.

ÉLOGE de très-haut, très-puissant, très-

excellent Prince, *Stanislas* le Bienfaisant, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar ; par M. l'Abbé *Maury*. A Paris, chez *Antoine des Ventes de la Doué*, Libraire, rue Saint Jacques, vis-à-vis le collège de Louis le Grand ; 1766 : in-8° de 42 pages.

„ Sur le trône, *Stanislas* se souvint
 „ qu'il étoit homme ; il fut grand par l'usage généreux de sa puissance.

„ Dans ses écrits, il fit voir qu'il étoit
 „ chrétien ; il fut grand par l'usage éclairé
 „ de la raison.

„ Dans ses malheurs, il n'oublia pas
 „ qu'il étoit Roi ; il fut grand par l'usage
 „ modéré du courage „. Ce sont là les
 trois parties qui divisent ce discours, où
 l'Auteur se borne aux grands événemens
 qui ont illustré la vie du Roi *Stanislas*.

CONSOLATION à Madame la Dauphine,
 poëme latin, avec la traduction françoise ;
 par M. *Hérivaux*, Professeur d'éloquence,
 en l'Université de Paris, au collège de
 Lisieu. A Paris, chez *Barbou*, Imprimeur-
 Libraire, rue des Mathurins ; 1766 : in 4°
 de 22 pages.

Les amateurs de la belle poésie latine,
 liront avec plaisir les vers de M. *Hérivaux* ;
 à l'égard de ceux qui n'ont pas pour ce

même genre un goût bien décidé, ils se contenteront de la traduction en prose, mise à côté des vers latins. C'est une précaution qu'on n'auroit pas prise il y a cinquante ans : on faisoit encore cas alors de la poésie latine, faite par des François.

ODE sur la mort de *Stanislas*, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar.

Cette Ode est suivie de notes qui rappellent les principaux traits de la vie du Monarque qui en fait le sujet ; quant aux vers, ils nous ont paru mériter que le public y jette les yeux ; & nous renvoyons nos Lecteurs à l'ouvrage même.

NOUVELLES observations de *M. André*, Maître en Chirurgie, Chirurgien de la charité de la paroisse royale de Saint Louis à Versailles, ancien Chirurgien de la Maison Royale de Saint Cyr ; chargé de la part des Ministres, de la fourniture des bougies chirurgicales pour les hôpitaux militaires de terre & de mer ; sur les maladies de l'urèthre & de la vessie, causes des rétentions d'urine : où l'Auteur démontre contre les assertions de *M. le Cat*, Chirurgien-major du grand hôpital de Rouen, & de ses partisans, le vrai déguisement des maladies secrètes, & l'im-

possibilité de les guérir sans l'usage de ses bougies & de sa méthode. A Amsterdam, & se vend à Paris, chez *P. F. Gueffier*, au bas de la rue de la Harpe, à la Liberté; 1766 : in-8°. de 30 pages.

Ce titre suffit pour expliquer le sujet de cette petite brochure.

APOTHÉOSE littéraire de *Stanislas* le Bienfaisant, ou la nouvelle Arcadie, pastorale héroïque, à l'honneur du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. A Paris, chez *Vincent*, Libraire, rue Saint Severin; 1766 : avec approbation & permission, un volume in-12.

Tous les événemens qui ont signalé le règne de *Stanislas*, toutes les vertus dont sa grande âme est décorée, tout ce qui peut faire connoître, aimer, admirer ce grand Prince, est peint de la manière la plus vive, la plus touchante, la plus expressive, dans ce tableau allégorique, & dont l'allégorie même fait un des principaux agrémens. Cet ouvrage doit plaire également & à ceux qui sont touchés des beautés de sentimens, & à ceux qui recherchent les grâces de l'esprit. L'historique, le littéraire, le pastoral, tous les genres se trouvent réunis dans ce volume, dont la lecture est aussi agréable qu'instructive.

F iiij

126 MERCURE DE FRANCE.

MÉTHODE nouvelle & facile pour apprendre à jouer du par-dessus-de-viole ; à Lyon , chez *Castaud* , au magasin de musique , place de la Comédie , & à Paris , aux adresses ordinaires de musique ; 1766 : feuille in-12. de 12 pages. Prix 8 sols.

Les personnes qui seront dans le cas d'avoir besoin de cet écrit , n'auront pas de peine à se le procurer ; il suffit de le leur avoir annoncé.

ABRÉGÉ chronologique de l'histoire universelle , depuis les premiers empires du monde jusqu'à l'année 1725 de l'ère chrétienne , nouvelle édition. A Amsterdam , & se trouve à Paris , chez *Vincent* , rue Saint Severin ; 1766 : un volume in-8°. petit format.

Rien ne prouve mieux le mérite de ce livre , que les fréquentes éditions qu'on en a faites depuis qu'il existe. Il est vrai que rien n'est plus agréable que de trouver en un seul volume tout ce que l'histoire contient de plus important. Les faits n'y sont point trop resserrés ; & la manière dont ils sont exposés , en augmente l'intérêt. La clarté , la méthode , l'ordre , la précision , le goût & le choix , voilà ce qui mettra toujours cet excellent abrégé , ainsi que celui de M. le Président *Hénault* ,

relativement à la France , si fort au-dessus de tout ce que nous avons de meilleur en ce genre.

BIBLIOTHEQUE choisie de médecine , tirée des ouvrages périodiques , tant françois qu'étrangers : avec plusieurs pièces rares , & des remarques utiles & curieuses. Par feu M. *Planque*, Docteur en médecine : tome neuvième, avec figures. A Paris, chez la veuve d'*Houry* , Imprimeur - Libraire de Monseigneur le Duc d'*Orléans* , rue S. Severin près la rue S. Jacques : in-4°.

Nous avons rendu compte des huit volumes précédens , à mesure qu'ils ont paru : nous continuerons à faire connoître ce grand ouvrage ; & nous donnerons un extrait de ce neuvième tome dans un de nos prochains *Mercur*es.

MÊLANGES de littérature & de poésies , par M. de *V* ***. A Amsterdam ; & se trouve à Paris chez *Vincent* , rue Saint Severin ; seconde édition , 1766 : un vol. in-12.

Les différentes pièces qui composent ce recueil sont dignes de l'attention de nos lecteurs. La première est un excellent morceau sur le goût , dans lequel on donne une juste définition d'une chose qui n'avoit

128 MERCURE DE FRANCE.

pas encore été assez bien définie. Suivent des dialogues des morts sur des sujets intéressans, & où la matière nous a paru très-bien traitée. On demande dans ces dialogues, 1°. s'il est permis en certaines occasions, d'employer des moyens odieux, tels que le poison ou l'assassinat ? 2°. Si un Prince qui fait le bien par sentiment, est préférable à celui qui ne le fait que par raison & par système. 3°. Si la puissance souveraine est un bien. Le quatrième enfin traite de l'amitié des Rois, de leur éducation, & des flatteurs. A ces quatre dialogues pleins de la plus belle morale, succèdent sept allégories, intitulées les Fourmis, les Champs Elysées, voyages dans le Microcosme par un disciple de Pythagore, le Songe, la Simplicité de la vie, le véritable Amour, & l'Origine du respect que les hommes témoignent aux femmes. Il n'y a presque pas un de ces articles, qui ne soit un morceau de génie. Les poésies forment la seconde partie de ce recueil, & ne le cèdent point à la prose. Elles débuteut par une très-belle épître sur l'amour de la nouveauté. Suit une autre sur la vie champêtre ; & deux autres sur des sujets également intéressans. Des odes viennent après, puis des stances, des épigrammes, des contes, des couplets, &c.

A R T I C L E III.

SCIENCES ET BELLES LETTRES.

A C A D É M I E S.

*LETTRE d'un Négociant de LA ROCHELLE
sur le Recueil de l'Académie de la même
Ville, à M. . . . Conseiller au Conseil
Supérieur de P. . .*

ENFIN, Monsieur, après plusieurs années d'un silence que la guerre seule pouvoit occasionner, vous voilà rendu à vos affaires, à vos études & à vos amis. Je vois avec un plaisir infini que dans ce long intervalle, & malgré la distance des lieux, vous n'avez pas perdu de vue notre ancien commerce, & qu'il va se renouveler sous les auspices les plus favorables. Nous ne ferons plus séparés par la diversité de goût, cet objet éternel de disputes, dans les grandes comme dans les petites choses. Vous avez résolu de croire désormais à l'utilité des Académies de Provinces, & abjurant les préjugés défavora-

F v.

bles que vous aviez puisés dans les écrits de quelques Aristarques modernes , vous êtes intimement persuadé qu'elles peuvent non-seulement être avantageuses aux Villes particulières dans lesquelles elles sont établies , mais encore à la république des lettres en général.

Ce ne sont point de simples raisonnemens qui vous ont déterminé , vous n'avez cédé qu'à l'autorité des faits , à cette forte de preuve , qu'on ne peut raisonnablement ni contester ni méconnoître. Deux ouvrages qui vous sont successivement parvenus , ont opéré ce changement. L'histoire de la Rochelle (1) , par M. *Arcere* , si intéressante par elle-même , & d'ailleurs écrite avec une force & une élégance continuë , a été le premier flambeau qui a commencé à desillir vos yeux ; les travaux de M. *Valin* (2) , sur l'ordonnance de 1681 , aujourd'hui si connus & recherchés dans toute l'Europe (3) , ont

(1) Imprimée à la Rochelle , chez *Desbordes* , & se vend à Paris , chez *Durand & Saugrain* ; premier vol. en 1756 , le second vol. en 1757 , in-4°.

(2) Avant l'Ordonnance de la Marine , feu M. *Valin* avoit commenté la Coutume de la Rochelle , imprimée chez *Desbordes* , & se trouve à Paris , chez *Durand* ; 1756 : 3 vol. in-4°.

(3) On travaille actuellement à la seconde

achevé de dissiper vos préventions ; & comme vous êtes obligés par état de faire quelquefois usage des loix maritimes, vous avez senti d'abord tout le mérite d'un commentaire qui les éclaircit, & qui manquoit absolument à notre jurisprudence nautique.

L'étonnement où vous avez été de voir sortir des productions aussi estimables d'une Académie formée dans une Ville de commerce, a excité votre curiosité sur les autres ouvrages que cette Société a donnés en corps depuis son établissement. Vous m'ordonnez de vous les envoyer par les premiers vaisseaux qui passeront dans votre hémisphère, & d'y joindre une notice des différentes pièces dont chaque volume est composé.

Vous me mettriez, Monsieur, dans une position bien embarrassante, s'il falloit vous obéir à la rigueur : avez-vous donc oublié que je ne suis pas savant, & qu'on parle toujours mal la langue d'une science ou d'un art que l'on ne connoît qu'imparfaitement, en un mot, que je vois trop

édition, la première étant épuisée. Ce travail fut récompensé par M. l'Amiral, qui envoya à l'Auteur son portrait dans une boîte d'or, en l'invitant à traiter la matière *des prises sur mer*, ce qui a depuis été exécuté.

F vj

peu pour bien apprécier les objets ? Je veux bien néanmoins en courir les risques, mais je vous préviens que j'aurai quelquefois recours aux lumières de mes amis, dans les sujets qui seront au-dessus de ma sphère : quant à ceux qui sont renfermés dans le cercle des belles-lettres, je tenterai de voler de mes propres aîles dans ce genre de littérature : les simples amateurs peuvent, sans beaucoup de désavantage, lutter quelquefois contre les Docteurs les plus redoutables ; le goût seul tient lieu d'érudition : & c'est ainsi que le Marquis de Sévigné, armé à la légère, & presque entièrement isolé, combattit avec succès le docte *Dacier* armé de toutes pièces, & soutenu de toutes les forces des Auteurs grecs & latins.

Encouragé par cet exemple, que ne m'est-il permis de repousser les traits hasardés par ces détracteurs impérieux des nouvelles Sociétés littéraires, qui voudroient persuader au public que l'esprit, le génie, les talens & les beautés même de la nature ne peuvent éclore que dans le sein de la Capitale ! Mais ce seroit faire une dissertation critique, que vous n'exigez pas, & il me suffit ici, pour détruire un préjugé aussi évidemment injuste, d'observer que le génie n'a point de patrie dé-

terminée, & qu'il naît par-tout & en tous temps. Ainsi les *Montesquieu*, les *Buffon*, les *Mairan*, &c. &c. étoient des esprits supérieurs, des écrivains du premier ordre, avant qu'ils habitassent le fol de Paris, & ils n'en mériteroient pas moins notre admiration, quand même leurs noms n'auroient jamais décoré que les fastes académiques de leurs Provinces.

Je serois volontiers intarissable sur cet article, si je suivois toute l'ardeur de mon zèle, & je ne l'abandonne qu'à regret, pour vous parler des recueils. Après les avoir légèrement parcourus, il m'a semblé qu'ils avoient deux sortes de nuances qui les distinguoient de la plupart des autres collections académiques : en effet ils ne sont remplis que des ouvrages propres des Académiciens, & ne contiennent ni complimens, ni éloges ; en sorte qu'on ne peut s'empêcher d'applaudir au moins au bon esprit d'une société qui a sçu, dès les premiers momens de son existence, se passer de secours étrangers, & s'affranchir de l'obligation de mentir souvent pour la gloire des morts, & d'imaginer pour celle des vivans.

Quoi qu'il en soit, l'Académie a donné trois volumes de ses ouvrages qui ont été

134 MERCURE DE FRANCE.

imprimés en différens temps (4). Vous verrez au commencement du premier une lettre de M. de *Chaffiron*, en forme de relation contenant l'histoire de son établissement, avec les pièces en entier ou par extrait, qui parurent alors. Leur extrême brièveté me dispense de vous en faire l'analyse ; cependant pour vous en donner une idée, je vais transcrire ici la lettre que M. *Gastumeau*, premier Secrétaire, fut chargé d'écrire à M. le Comte de *Maurepas*, Ministre de la Marine. La voici.

« L'intérêt que vous avez bien voulu
 » prendre à l'établissement de notre Aca-
 » démie, est une de ces circonstances glo-
 » rieuses qu'elle relevera avec le plus de
 » soin dans les actes publics de sa recon-
 » naissance. Elle se félicitera sans cesse de
 » l'approbation d'un grand Ministre, qui,
 » instruit par lui-même des solides avan-
 » tages que procurent les lettres, s'est hâté
 » de la former dès qu'il l'a crue propre à
 » contribuer à leurs progrès. La joie que
 » nous inspirent vos bontés, Monsei-
 » gneur, est avouée de tous nos Conci-

(4) Le premier chez *Thiboust*, Imprimeur du Roi, 1747 : le second chez le même, 1752 : le troisième chez *Légier*, à la Rochelle, & se trouve à Paris, chez *Mérigot* ; 1763 : in-8°.

» toyens ; la Rochelle n'est occupée que
» de vos bienfaits : elle doit à votre heu-
» reuse médiation auprès du Roi , ces
» ouvrages immortels qui s'élèvent sous
» nos yeux pour la sûreté , & la commo-
» dité de son commerce. Le port de la
» Rochelle rendra également fameux les
» noms de deux grands Ministres , & ce
» sera un problème pour la postérité , le-
» quel s'est acquis plus de gloire , ou celui
» qui força la nature pour éloigner la mer
» de ses bords , ou celui qui les ouvrit pour
» y faire entrer les richesses & l'abon-
» dance ».

Que dites-vous, Monsieur , de cette comparaison ? Sent-elle le terroir ? Et ne vous paroît-il pas également injuste & indécent de renvoyer aux arts mécaniques des gens capables de sentir & de s'exprimer de la sorte ? Comme s'il n'y avoit pour la Province aucune place d'honneur sur le Parnasse , ou qu'on dût craindre que ceux qui y cultivent les muses , n'augmentassent le nombre des mendiants littéraires , espèce de manœuvres qu'elle ne connoît point encore.

A la suite de la lettre historique de M. de Chassiron , vous trouverez la relation du siège de la Rochelle en 1573. Cette partie détachée du corps de l'histoire annonça

236 MERCURE DE FRANCE.

dès lors l'énergie du pinceau de M. *Arce*.

Je n'ai pas besoin de vous avertir que l'extrait du morceau d'histoire naturelle que vous allez lire, sort de la plume de l'Auteur d'un excellent mémoire sur la Pholade (5) ; vous l'eussiez reconnu à l'air d'aisance qui caractérise un écrivain aussi exercé dans ce genre que M. *la Faille*.

Les observations de M. *Girard de Villards* sur les Zoophites, forment un morceau curieux dans l'histoire des productions marines. Ces substances organisées ont exercé dans tous les temps la sagacité des plus habiles Naturalistes : placées sur les limites des deux règnes, elles semblent les réunir : comme la plante, elles vivent quoique mutilées ; elle végètent par leurs morceaux coupés : comme l'animal, elles en ont les sensations, l'organe & les mouvemens.

Le corail qui en est une des principales, a été sujet à bien des métamorphoses. Placé d'abord par sa dureté, sa pesanteur & le sel qu'il contient, au rang des minéraux, il a passé ensuite à celui des végétaux. Une foule de savans, *Cesalpin*, *Boccione*, *Venette*, *Ray*, *Tournefort* & *Geof*.

(5) Imprimé dans le troisième Recueil. Voyez l'Hist. de la Rochelle, tom. 2, aux additions.

froy reconnurent qu'il appartenoit à ce règne, en ce que sa racine étoit attachée & fixée aux pierres & aux rochers, comme celle des arbres l'est à la terre. Le Comte de *Marsigly* poussa plus loin l'expérience dans ses fameuses observations sur l'eau de mer; il découvrit en 1706, ou plutôt il prétendit découvrir les fleurs du corail.

M. *Peyssonnel*, Docteur en médecine, & associé à l'Académie de la Rochelle, porté par une forte inclination au même goût d'observations, fit les siennes en 1719 sur ces sortes de productions, en Egypte & en Barbarie. Il les répéta à Saint Domingue, à la Guadeloupe, au Mississipi : ce fut toujours pour admirer une merveille bien surprenante, mais qui ne se démentit jamais. L'habile naturaliste ne vit en effet dans les prétendues pétales d'une fleur, que les bras d'un polype. Soit que le hasard présidât à sa découverte, soit qu'il ne la dût qu'aux efforts de son génie, le savant médecin crût devoir en instruire l'Académie des Sciences; il lui fit passer en 1727 le détail de ses preuves; mais comme ses prétentions heurtoient des opinions que de grandes autorités & le temps paroissoient avoir affermies, l'Académie n'y eut aucun égard, jusqu'à ce que le célèbre *Trembley*, par sa décou-

438 MERCURE DE FRANCE.

verte des polypes, & M. *Bonnet* dans son histoire des vers d'eau douce, rappellèrent & firent triompher celle de M. *Peyssonel*.

M. *Bernard de Jussieu* ne dédaigna pas, depuis cette époque, de travailler pour la gloire des lettres sur ce sujet, & de remanier après son confrère la même matière. Il vérifia sur les côtes de la Tranche en Bas-Poitou, tout ce que M. *de Villards* a vu depuis sur les rivages du pays d'Aunis. Dans ce grand nombre de productions, ce dernier paroît se borner à quelques espèces. Les roses & les figues de mer, l'ortie & l'olothurie, dont la nature étoit plus composée & moins connue, fixent principalement son attention : il en développe sur-tout l'organisation & le mécanisme. Tantôt il descend aux fonctions particulières de quelques parties, tantôt il remonte au jeu & aux ressorts du corps entier. Il fait voir, d'après ses propres expériences, qu'il peut appartenir ce corps, aussi-bien à la plante par la bouture & la section, qu'au genre animal par le mouvement & la contraction. L'habile observateur suit jusque dans les moindres détails cet être mixte que l'aveugle ignorance avoit placé au nombre des productions informes.

Donati, dans son essai de la Mer Adriatique, & le savant *Ellis*, dans son traité des cornallines, ont fixé à jamais le rang des zoophites dans l'ordre de la nature, en les plaçant au nombre ou à la suite des polypes. Il me semble qu'on pourroit regarder ces productions si singulières, comme des corps organisés, qui ne tiennent aux végétaux que par la configuration extérieure, mais qui sont de vrais animaux par leur manière de vivre, de se reproduire, &c. Cette opinion seroit assez probable, si la sensitive qui est généralement reconnue pour une plante, ne sembloit la rejeter par sa manière de végéter en même temps comme celle-ci, & de sentir par attouchement comme les animaux.

Parmi les odes de M. *Arcere* qui suivent, il y en a plusieurs qui ont remporté les prix des Académies de Toulouse, de Marseille & de Pau. Tant de couronnes lui assurent une place distinguée dans le petit nombre des Poètes de nos jours destinés à passer à la postérité ; ainsi je ne mettrai aucun soin pour apprécier des ouvrages qui ont déjà réuni les voix des maîtres de l'art. D'ailleurs il en est de la poésie comme de la peinture, un coup d'œil jetté sur l'original en apprend plus

140 MERCURE DE FRANCE.

que les descriptions les plus exactes. La lecture d'une fable de la Fontaine rend mieux le génie, le ton & la manière de cet inimitable fabuliste, que tous les éloges qu'on lui a donnés. Vous n'aurez donc ici que quatre strophes tirées de l'ode présentée à S. A. S. Monseigneur le Prince de Conty, sur la campagne de 1744.

Colosses (1.) immortels qui bravez les orages ;
 Vous , dont le front audacieux
 S'élève fièrement au-dessus des nuages ,
 Et va se perdre dans les cieux !
 Sous le cristal des eaux se cachent vos *Naiades* ;
 A travers les forêts je vois fuir vos *Driades* ;
Pan quitte les sombres vallons ;
 La crainte vient troubler vos paisibles retraites ;
 Les échos , effrayés du bruit de cent trompettes ;
 A regret en rendent les sons.

.

 Le Var (1) tremble à l'aspect de ce nouvel *Achille* ;
 Enflé du tribut des ruisseaux ,
 Frémissant , il oppose un courroux inutile ,
 Et le fol orgueil de ses eaux.
 Pour servir sa colère , une mer suspendue ,
 A flots précipités s'échappant de la nue ,
 Apporte la foudre & la nuit :

(1) Les Alpes.

(2) Passage du Var.

Rien n'arrête *Conty*, tout cède à sa vaillance ;
La gloire l'accompagne , & l'effroi le dévance ;
Il marche , le triomphe suit.

.
.

Redoutable château , barrière menaçante , (3) !

O toi , qui surpasses encor
Ces remparts qu'éleva des Dieux la main puissante ;
Et que défendit un *Hector* ;
Le nombre , la valeur , le démon des batailles ,
Vainement réunis , défendent tes murailles.

Tombe , Montalban , sous nos coups ;
Vois du premier *César* renaître les miracles ;
Oppose les périls , rassemble les obstacles ,
Conty fera les vaincre tous.

.
.

Elèves des beaux arts , dans la cité fameuse (4) !

Qui vit autrefois un Héros
Du superbe Océan dompter l'onde écumeuse !
Et des mers enchaîner les flots ;

De votre protecteur osez graver l'histoire
Sur le bronze immortel du temple de mémoire ;
Qu'il soit le sujet de vos chans :

Son nom sans vos travaux volera d'âge en âge ;
Mais il faut de vos cœurs éterniser l'hommage
Par le tribut de vos accens.

(3) Prise du Château du Montalban.

(4) MM. de l'Académie.

142 MERCURE DE FRANCE.

Nous avons, Monsieur, plusieurs éditions des poésies de M. *Bologne* (6) : vertueux & chrétien, il n'a presque délié sa langue que pour chanter les louanges de la Divinité. Un des principaux caractères de ce poëte, est de paroître pénétré de son sujet & d'en pénétrer les autres. Il remplit parfaitement le précepte d'*Horace* : *Si vis me flere, dolendum est*, &c. Pour moi, je sors toujours un peu meilleur de la lecture de ses odes sacrées, & je ne saurois réciter sans émotion son psaume 102, *Benedic anima mea domino, & omnia*, &c. Jugez par ces morceaux, si j'ai tort ou raison.

Rayon de la divine essence,
 Vous qui participez à son éternité,
 Rendez gloire, mon âme, au Dieu de majesté
 Qui remplit l'univers de sa magnificence.
 De ses graces sur vous il ouvre les trésors,
 Que dis-je ? il se donne lui-même ;
 Pour chanter ses faveurs épuisez vos efforts,
 Célébrez sa grandeur suprême,
 De mon cœur à l'envi fécondiez les transports.

.

L'ode est terminée par ces trois strophes.

(6) La dernière en 1758, chez la veuve *Thiboust*.

Vous, premiers nés de sa puissance,
A servir votre Roi, Ministres empressés,
Anges, qui dans le rang où vous êtes placés,
N'en rendez à sa voix que plus d'obéissance :
Vous tous, esprits heureux, qui composez la Cour,
Qui le contemplez sans nuages ;
Redoublez, s'il se peut, vos transports en ce jour,
Offrez lui pour moi vos hommages,
Suppléez aux efforts d'un impuissant amour.

Goufre profond, vaste carrière,
Océan qu'il contient dans le creux de sa main,
Tyran impétueux qui soulevez en vain
Des flots dont sa parole a fixé la barrière :
Pavillon lumineux qui couvrez l'univers,
Fiers monts qu'il pèse à la balance,
Globe que de trois doigts il suspend dans les airs,
Louez l'Être par excellence,
Qui sçut vous embellir de tant d'êtres divers.

Vous enfin, son dernier ouvrage,
Vous, que l'Auteur de tout a seul envisagé,
Noble Fils de la terre, univers abrégé,
Sur qui seul de son front il imprima l'image,
Homme, offrez-lui ce cœur dont il est si jaloux :
A vous seul il s'est fait connoître ;
Faites de le louer votre emploi le plus doux ;
Aimez, servez l'aimable maître
Qui vous forma pour lui, comme il fit tout pour
vous.

144 MERCURE DE FRANCE.

En lisant les poésies de M. de Boiss-
ragon (7), vous regretterez que cet Aca-
démicien, ami, disciple & compatriote
de M. Bologne; ait été enlevé au com-
mencement de sa carrière. Je crois qu'il
n'y a de ses ouvrages imprimés, que les
cinq odes comprises dans ce volume; mais
on en voit assez pour sentir que sa verve
étoit remplie de douceur & de noblesse,
dans le goût de celle de son Maître. La
traduction du cantique de *Moyse*, est une
très-bonne pièce, & toute éclatante de
beautés; en voici seulement deux strophes.

Il est le tout-puissant, le Dieu fort, l'invincible;
Nous avons vu par lui l'ennemi confondu :
Il s'est armé pour nous de son glaive invisible;
Son bras s'est fait sentir au soldat éperdu.
Tel qu'un rocher brisé, dans sa chute rapide,
Soudain de l'élément liquide
Perce l'horrible immensité;
Tel *Pharaon*, Grand Dieu, devenu sa victime,
Dans l'éternelle nuit de l'effrayant abîme,
Est pour jamais précipité.

A ce coup éclatant ta gloire intéressée
A plongé dans le deuil la superbe *Memphis*;
Tu devois, pour venger ta grandeur offensée;
Ce juste châtiment à ses coupables fils.

(7) *Lieutenant-Particulier au Présidial d'An-
goulême.*

Ainsi

Ainsi que dans la plaine , allumé par la foudre ,
 Le feu vengeur réduit en poudre
 L'espoir du triste laboureur ;
 Ainsi de sa puissance & d'orgueil enivrée ,
 Toute la nation vient d'être dévorée
 Par le souffle de ta fureur.

Après ce que je viens de vous dire des accens pieux des poëtes de l'Académie, vous ne sèrez pas surpris de ceux qui règnent dans les deux drames lyriques de M. l'Abbé *Bonvallet*, l'un intitulé *Jesus naissant*, & l'autre *les Fêtes de la France* (8). Ce qu'il y a de remarquable dans cette double production, c'est qu'elle est la première, qui ait introduit l'auteur sur le parnasse, & qu'il n'y a pas remonté depuis, quoiqu'il pût se flatter d'y figurer avec honneur. Au reste l'association des anges avec les bergers, est fondée sur l'écriture; & c'est moins le fond des choses qu'il faut examiner ici que la manière de les dire; si le tour est bon, tout est bien.

Dans la première pastorale, deux bergères chantent cette arriette, imitée de la fameuse cantate de *Circé*, *sa voix redoutable*. &c.

(8) Ces deux Pastorales, dédiées à la Reine, ont été représentées par les Demoiselles de l'Enfant Jésus.

G

La terre riant
 Ici nous présente
 La scène touchante
 Des plus doux objets.
 De ses premiers traits,
 L'aurore naissante
 Dore nos forêts.
 L'œil de la nature,
 Le flambeau des cieux,
 D'une clarté pure
 Y répand les feux.

Si vous étiez moins profane, vous sentiriez avec plus de plaisir les beautés des livres saints renfermées dans ce récitatif que l'auteur fait chanter par un ange dans la troisième scène du même poëme.

Tout va changer dans la nature :
 Tout va de sa présence éprouver les effets.
 Ainsi qu'aux premiers jours, sans soins & sans
 culture,
 D'abondantes moissons couvriront les guerets.
 L'hiver, au sein des campagnes fleuries,
 Ne séchera plus les gâçons :
 Et les feux du printemps dans les vertes prairies,
 Parmi les plantes chéries,
 Ne feront plus germer de funestes poisons.
 Les fortunés Bergers, au son de la musette,

Verront bondir ensemble & le tigre & l'agneau ;
 Un tendre enfant, sous la même houlette ,
 Les conduira dans le même hameau.
 On verra l'ours & le lion paisibles ,
 Dans leurs griffes terribles ,
 Bercer le jeune chevreau.
 Entre les fleurs & la fougère
 L'enfant le plus timide ira flatter l'aspic ,
 Et porter sa main légère
 Sur la tête du basilic.

Dans la pastorale des Fêtes de la France, on apperçoit le fonds des mêmes couleurs ; toujours vives , nobles & assorties à la nature du poëme. Les acteurs y sont même peu différens des premiers , car assurément les Demoiselles de l'Enfant Jesus sont aussi des anges. Quant aux divers mouvemens que le poëte a voulu inspirer à ses auditeurs , le degré de sensibilité n'a pu être le même ; l'intérêt de la santé du Roi étoit seul capable d'émouvoir tous les cœurs , au lieu que la joie toute céleste des anges est un sentiment épuré qui ne trouve pas toujours toutes les âmes également préparées à le recevoir.

Je vous laisse à décider si le songe que Crébillon prête à *Clitèmnestre* (9), a plus

(9) Dans *Electre*.

148 MERCURE DE FRANCE.

de force & de chaleur que celui que M. *Bonvallet* a mis dans la bouche d'Eulalie, premier personnage de son drame.

Sa voix parloit encor. A ses cris redoutés ;
L'astre du jour perdit ses fertiles clartés :
Une main l'arrêta dans sa course brillante :

La lune pâle & défaillante
N'éclaira plus la nuit de ses feux empruntés ;
Je vis avec effroi les bords ensanglantés.
Ainsi le ciel , couvert de ténébreux nuages ,
N'offroit à mes regards que les tristes présages
Du plus affreux de tous les coups.

L'air en feu mugissoit sous l'effort des orages ,
Tout l'univers sembloit s'être armé contre nous :

Les torrens du haut des montagnes ,
Roulant leurs flots & leur courroux ,
Inondoient les vastes campagnes :
Les aquilons fougueux , secondant leur fureur ,
Des vergers & des bois préparoient les ruines ,
Et des ormes brisés ébranlant les racines ,
Souffloient de tous côtés le ravage & l'horreur,

Quoique ce premier recueil soit terminé dans l'impression, par les deux drames de M. l'Abbé *Bonvallet*, cependant je sçais qu'il devoit contenir encore un discours *sur ce que les sciences & les arts doivent à l'imagination*. On ne trouve point cette

pièce dans le dépôt de l'Académie, Mais il y en a eu un extrait assez long dans le Mercure du mois de Janvier 1741. C'est la fin de cet extrait que je joins ici, & qui suffira pour vous faire connoître la très-brillante imagination de M. l'Abbé *Brians* (10).

La première partie est destinée à prouver l'utilité de l'imagination dans les arts qui empruntent d'elle leurs plus nobles idées, comme l'Architecture, la Peinture, la Sculpture, &c. Dans la seconde, l'auteur montre ce qu'elle a d'agréable, & parcourt les différens ouvrages enfantés par le génie chez les anciens & les modernes; il s'exprime ainsi en parlant du paradis perdu:

« *Milton* auroit remis dans son ancien
 » lustre toutes les richesses de l'Epopée,
 » s'il avoit pu se borner, dans un sujet,
 » le plus grand qui fut jamais..... A lui
 » seul étoit réservé l'honneur de faire la
 » découverte du monde idéal, à travers
 » l'anarchie du cahos; de mesurer sans
 » s'étonner les profondeurs de l'abyme im-
 » pénétrable; de suivre d'un œil fixe les
 » révolutions du royaume infernal; de d'é-
 » crire d'un style plus qu'humain les tranf-
 » ports de l'ange jaloux, ses combats ful-
 » minans, les noirs accès de sa rage, son

(10) Chanoine de la Rochelle.

G iij

» atroce , son indomptable fierté , sous les
 » éclats embrasés de ses ruines , & la triste
 » revanche qu'il prit dans sa défaite & son
 » désespoir , sur l'homme innocent mais
 » foible ».

Ce n'est pas seulement dans les sujets intéressans que l'imagination est capable d'attacher par l'agrément , elle sçait aussi en répandre jusque dans les sujets les plus simples & les plus communs , tels que la description que donne M. l'Abbé *Brians* d'un feu d'artifice.

« Sur la fin de ces beaux jours consacrés
 » à l'allégresse publique , on entend gron-
 » der des tonnerres d'un heureux présage.
 » A l'instant s'élèvent jusqu'aux astres un
 » million de flambeaux qui les imitent ;
 » l'air sifle , il se couvre de feux qui se
 » croisent , & qui semblent former des
 » voûtes ardentes : des gerbes de feu se
 » détachent de ces voûtes , se replient sur
 » elles-mêmes , & se dissipent avec fracas.
 » Les flammes imitent les ondes , elles
 » flottent , elles se précipitent en cascades ,
 » elles forment des nappes au pied des
 » volcans qui vomissent des tourbillons de
 » feu. Quelle charmante confusion ! Quel
 » heureux renversement dans l'ordre de la
 » nature ! Un élément semble avoir lui
 » seul emprunté la forme & le jeu de tous

» les autres. Le feu vole, il nage, il plonge,
 » il serpente, il s'élève, il jaillit, il cir-
 » cule, il tourne comme un soleil, fut
 » son propre centre, & c'est d'une imagi-
 » nation vive & brillante qu'est enfanté
 » ce *Prothée* ».

Lauteur finit par ce morceau dans le-
 quel il rassemble quelques-unes des plus
 grandes images, dont les Prophètes se sont
 servis pour exprimer la majesté de Dieu.

» Fuyez idées, sentimens vulgaires;
 » poëtes prophanes suspendez vos lyres;
 » brisez vos luths; une harmonie plus tou-
 » chante frappe, enleve nos chants.... Ô
 » prodige! Les cieux s'ouvrent! Quel
 » spectacle!... Le Roi des siècles paroît,
 » il s'avance, il sort d'un séjour éblouif-
 » fant, inaccessible. De longs sillons de
 » lumière flottent sous ses pas. Les feux
 » de sa pourpre teignent les nuages érin-
 » celans qu'il foule: il fend les airs sur les
 » ailes tremblantes des vents dociles. A sa
 » marche, le sommet orgueilleux des
 » montagnes s'incline, leurs volcans em-
 » brasés redoublent, prêts à servir sa co-
 » lère. Il monte sur les flots suspendus:
 » quel char de triomphe! La mer le voit,
 » elle fuit de frayeur, elle retire ses vagues
 » précipitées, amoncelées contre les ro-
 » chers escarpés de ces rives lointaines,

152 MERCURE DE FRANCE.

» qui retentissent du coup en bondissant à
» leur tour. Mer, flots, pourquoi vous re-
» courber sur vous même?.... Et vous
» montagnes! rochers! Pourquoi vous é-
» branler? pourquoi tressaillir? Arrêtés!...
» La nature se dissout-elle? va-t-elle s'é-
» crouler & disparaître?

« Non : son maître parle. A l'instant je
» vois l'orgueilleuse mer obéir. Cette
» mer si affreuse dans sa colère, n'est plus
» qu'un enfant qui se débat dans ses langes.
» Tout renaît dans la nature, dès qu'à l'air
» de maître le Tout-Puissant fait succéder
» celui d'un époux caressant.... Heureuse
» terre, ouvre ton sein à la lumière, à la
» voix qui te rend féconde, & que tes
» enfans tressaillissent tous d'allégresse avec
» toi, sous un empire si glorieux & si
» doux ».

Si la lecture de cette lettre a pu raffermir votre estime pour les établissemens littéraires de province, à quel point ne s'accroît-elle pas encore si je pouvois vous donner une idée suffisante des travaux & des progrès de plusieurs autres Académies, telles que celles de Lyon, de Rouen, de Dijon, &c. &c. &c. qui possèdent un grand nombre de sujets excellens?

Je suis, &c.

ACADÉMIE des Belles-Lettres de MONTAUBAN.

LE 7 Février 1766, l'Académie des Belles-Lettres de Montauban a fait célébrer dans l'Eglise de la Paroisse, un service solennel pour le repos de l'âme de feu Monseigneur *le Dauphin*, & le même jour elle tint dans la grand'salle de l'Hôtel de Ville une séance publique uniquement consacrée à l'éloge funèbre de ce Prince, prononcé par M. l'Abbé *Bellet*, l'un des académiciens. Le discours qui justifie les regrets de la France, a été imprimé, & se vend à Montauban, chez *Charles Chrofilhes*, Libraire, & à Paris, chez *J. C. Panckoucke*, Libraire, rue & à côté de la Comédie Française. L'Auteur y démontre, sans faste & sans flatterie, mais avec une noble simplicité, que Mgr
« *le Dauphin* avoit été accordé aux vœux
» de la France pour continuer, pour
» perpétuer la gloire de la Maison Royale,
» & pour donner aux peuples le rare exemple d'un Prince sagement appliqué dans
» le séjour de la dissipation & du tumulte,
» incorruptible dans le pays natal des pas-

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

» lions les plus redoutables, tendre &
» compatissant dans un rang que l'on a
» souvent eu lieu de croire inaccessible aux
» sentimens de la nature, chrétien sincère
» dans un siècle qui panche vers l'incrédulité, & plus grand au sein de la mort
» que s'il avoit été sur le trône le plus
» brillant. . . Heureux, ajouta-t-il, que
» la main de la Religion m'aide à cueillir
» les fleurs que j'ai à répandre sur son
» tombeau » !

A G R I C U L T U R E.

*AVIS de la Société Royale d'Agriculture
de PARIS, aux Cultivateurs.*

Nous sommes redevables aux tentatives & aux expériences de plusieurs Citoyens zélés de la certitude, que des moutons de races étrangères transportés dans plusieurs Provinces du Royaume peuvent y réussir sans dégénérer, & qu'en accouplant les beliers de ces races avec les brebis des espèces communes de France, la qualité des laines s'est améliorée sensiblement dès les premières portées, de manière qu'en peu d'années l'on peut parve-

nir à changer totalement la nature des plus médiocres troupeaux. Cette branche de l'Agriculture est trop importante pour laisser rien ignorer aux cultivateurs de ce qui peut concourir à la perfectionner.

L'Angleterre & l'Espagne ne jouissent d'un avantage qui fait une partie de leurs richesses que depuis qu'elles ont transplanté chez elles des races étrangères, qui s'y sont naturalisées. Pourquoi ne suivrions nous pas un exemple que la France par sa position doit se promettre de voir couronné des mêmes succès ?

Mais comme peu de cultivateurs sont à portée de réformer entièrement leurs troupeaux , & en état de remplacer aux risques des événemens , par de belles races étrangères, les bêtes à laine communes & chétives que nous élevons presque partout ; ce n'est qu'insensiblement que nous pouvons espérer des changemens dans cette partie négligée , en ne proposant que les moyens les plus économiques à portée du plus grand nombre des cultivateurs. C'est dans la vue de leur faciliter ces moyens que la Société croit devoir leur faire part du résultat du mémoire qui lui a été communiqué par un de ses associés.

Il y a quelques années que M. M... fit venir dans une ferme des environs de

G vj

Paris un troupeau de bêtes Flandrines tirées des cantons les plus estimés. Il y joignit un belier d'Angleterre pour rendre son expérience plus étendue. Il y a cinq ans que le troupeau transplanté s'y soutient, il s'est même renouvelé presque entièrement sans avoir dégénéré malgré le changement du climar, & la différence des pâturages bien inférieurs à ceux de Flandres. La race flamande s'est perpétuée dans toute sa beauté, & il s'en est formé une nouvelle qui tient de l'anglaise & de la flamande.

Comme les portées de l'hiver de 1765 à 1766 ont donné suffisamment d'agneaux mâles pour en pouvoir aider les cultivateurs qui désireroient en faire l'essai sur leurs troupeaux ; la Société a engagé M. M... à vouloir en céder ce qu'il pourroit détacher du sien à un prix beaucoup au-dessous de leur valeur, pour en faciliter l'achat aux cultivateurs. Ces beliers ne seront en état de servir les brebis qu'à la remonte de 1767 ; mais étant intéressant qu'ils s'accoutument de bonne heure à la température & aux pâturages des endroits où ils auront été transplantés, la Société a cru devoir donner cet avis dès aujourd'hui ; & elle invite les cultivateurs à voir par eux-mêmes avant la tonte, le

troupeau qui sert de pépinière aux beliers qu'elle leur propose de se procurer , afin qu'ils soient à portée de juger combien il est avantageux d'élever une race aussi supérieure à tous égards de préférence aux espèces communes qu'ils perpétuent faute de secours pour l'améliorer. Ils peuvent s'adresser au sieur *Dior* , à la Ferme du Perreux près Nogent-sur-Marne, par Vincennes.

La Société ne croit pas inutile d'observer en même temps aux cultivateurs que les causes principales du dépérissement de nos bêtes à laine en France sont , 1°. que l'on fait communément usage de beliers trop jeunes , & qu'ils sont énervés avant l'âge où ils pourroient être dans toute leur force. 2°. Que l'on donne aux beliers trop de brebis à servir , ce qui produit le même inconvénient. Vingt ou vingt-cinq brebis suffisent pour un belier qui doit toujours être séparé du reste du troupeau , excepté vers la Saint Michel , époque la plus convenable pour l'accouplement des brebis.



ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.

ON nous a remis un portrait gravé d'après M. *Vigée*, par M. *Littret*, représentant un Magistrat dont le nom ne se trouve point au bas de l'estampe; mais où, indépendamment de cette inscription, *res urbanas... moribus ornat, legibus emendat*, passage d'*Horace* si justement appliqué à la personne représentée, on reconnoît dès le premier coup d'œil un Magistrat aussi cher aux citoyens en général, qu'en particulier à ceux qui cultivent les lettres.

Ce morceau de gravure qui, par la beauté, le moëlleux & la force du burin, ne peut que faire le plus grand honneur au jeune & ingénieux artiste, a été présenté à M. de *Sartine*, Lieutenant Général de Police de cette Capitale, par M. d'*Hémery*, Inspecteur de la Librairie, comme un foible, mais juste tribut de sa respectueuse reconnoissance.

P R O S P E C T U S.

LE superbe monument que la ville de *Reims* vient d'ériger dans ses murs, comme un témoignage de sa reconnoissance & de son amour pour le meilleur des Rois, ne pouvoit manquer par le caractère qu'il porte d'intéresser toute la Nation. Le sublime génie de *M. Pigalle* en a reçu dans les papiers publics les éloges les plus grands & les plus mérités.

Tous les artistes & amateurs, applaudissant à l'attention que le corps des Magistrats a eue de mettre au jour les différentes vues de ce monument, de la place qui le renferme, & des principaux bâtimens à ses abords, aiment à se le procurer avec empressement.

Il est naturel d'y joindre, comme on paroît le désirer ardemment, les vues des fêtes magnifiques & galantes qui se sont données dans la même Ville, à l'occasion de la cérémonie inaugurale de la statuë de SA MAJESTÉ, ainsi que celles des portes & fontaines que l'on a annoncé devoir y être successivement exécutées, conformément au projet de *M. le Gendre*, Inspecteur

Général des ponts & chaussées & ports maritimes du commerce , illustré dans la carrière des arts par plusieurs monumens recommandables , notamment par la nouvelle place.

Les sieurs *Varin* frères, Graveurs , animés par l'approbation & la protection de *M. Rouillé d'Orfeuil*, Intendant de la Province, & de MM. les Magistrats de la Ville de Reims , se proposent de mettre au jour cette collection intéressante , sous le même format que celle des vues du monument de la place.

M. le Gendre leur communique les desseins des portes & fontaines ; *M. Lefebvre* Sous-Ingénieur des ponts & chaussées de la Province , ainsi que *M. Clermont* , Professeur de Peinture de l'Académie de Saint Luc & de l'Ecole de Reims , leur livrent les vues des Fêtes ; & le célèbre *M. Cochin* , protecteur zélé d'un art auquel il a donné le plus grand lustre , veut bien diriger cette entreprise.

MM. les Magistrats de Reims , toujours guidés par une sage économie , préférant d'ailleurs à toutes autres dépenses la continuation des bâtimens projetés ; conseillent & déterminent les sieurs *Varin* à proposer au Public une souscription à ce sujet.

La collection complete consistera en douze planches de vuës :

La première offrira l'heure de la cérémonie inaugurale, où tous les différens Corps assemblés arrivent sur la place pour complimenter SA MAJESTÉ.

La deuxième donnera le temple de la Reconnoissance, érigé dans la place de la Coûture, sur lequel on avoit disposé l'artifice, & cette planche retracera l'instant même de son exécution.

La troisième rendra l'ouverture du bal donné dans une salle construite dans les promenades publiques, (& dont le coup d'œil fut si ravissant).

La quatrième représentera les danfes du peuple, auprès de la pyramide d'illumination élevée dans l'esplanade de la porte de Mars, avec la distribution des pains, vin & viande.

Plus huit autres, dont six portes & deux fontaines, données sur des points de vuës intéressants & variés, deviendront pittoresques par les accessoires dont ils sont susceptibles; auxquels on joindra les plans géométraux & la description détaillée des fêtes.

CONDITIONS.

La souscription sera ouverte depuis le

162 MERCURE DE FRANCE.

premier Avril prochain, jusqu'au quinze de Juillet suivant inclusivement.

En souscrivant on payera neuf livres ; & en recevant au mois de Juillet 1767 les deux premières estampes, l'une la salle de bal, & l'autre le temple ou le feu d'artifice, on paiera neuf livres. Ceux qui auront souscrit pour le total de l'ouvrage, en recevant au mois de Juillet 1768 les deux autres estampes, l'une la cérémonie inaugurale, & l'autre la distribution des pains, vin & viande & la description de ces fêtes, paieront neuf livres, & ceux qui n'auront souscrit que pour les fêtes, paieront six livres seulement ; & en recevant les portes & fontaines & leurs plans géométraux au mois de Juillet 1769, il sera payé les autres neuf livres restant ; ce qui fera pour le total trente-six livres, & vingt-quatre livres pour les fêtes seulement.

L'on ne distribuera les estampes aux souscripteurs que lorsque M. *Cochin* en aura approuvé les retouches, dont les plus belles épreuves seront par préférence délivrées aux souscripteurs suivant l'ordre des souscriptions.

Le prix de la collection complète sera de cinquante livres pour les personnes qui n'auront pas souscrit, & celui des fêtes seulement trente-six livres.

On adressera les souscriptions à Reims, chez M. *Callou*, Receveur de la Ville, rue du Porte-Enseigne; & à Paris, chez M. *Jombert*, Libraire du Roi pour le génie & l'artillerie, rue Dauphine; à l'image Notre-Dame, chargés de la réception des fonds, dont ils donneront une reconnoissance.

Tous ces travaux seront exécutés à Reims, à l'ancienne Douanne, rue du Bourg-de-Vesse.

M U S I Q U E.

PREMIER Recueil d'ariettes choisies avec accompagnement de guitare, par Mlle *Paisible*, & accompagnement de violon *ad libitum*, par M. son frère, avec basse chiffrée, dédié aux Amateurs. Prix en blanc 7 liv. 4 sols. Se vend à Paris, chez les Auteurs, rue de Richelieu, aux Ecuries de feu Mde la Duchesse d'Orléans, & aux adresses ordinaires.

Quoique ce Recueil ait d'autres accompagnemens que celui de guitare, ils ne sont pas pour cela obligés; l'intention des Auteurs a été de le rendre utile, non-seulement aux personnes qui jouent de la guit-

164 MERCURE DE FRANCE.

tare, mais encore à celles qui s'accompagnent du clavecin, & peut aussi former un petit concert par le moyen du chant, du violon & de la basse. Ce Recueil doit paroître au commencement du mois de Mai.

PREMIER Recueil de duo, airs, vau-
devilles, &c. avec accompagnement de
violon & basse continuë, dédié à *Clément*
Marot : par M. P*** ; prix 3 liv. 12 sols.
A Paris, chez Mde *Vendôme*, rue Saint
Honoré, même maison du trait galant,
l'escalier à gauche en entrant par la porte-
cochère, & aux adresses ordinaires.

A. P. D. R.



A R T I C L E V.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

LA première représentation d'*Aline, Reine de Golconde*, que nous avons annoncée pour le 13 Avril, n'a été donnée que le mardi 15, à cause de l'indisposition d'un Acteur principal. Il y avoit une des plus nombreuses assemblées que l'on puisse voir à nos théâtres, & elle a été à peu près telle jusques & comprise la cinquième représentation, après laquelle on écrit cet article.

Il est très-peu d'Opéra qui n'éprouve d'abord beaucoup de censures sur l'une des deux parties qui les constituent, & souvent sur toutes les deux ; celui-ci étant d'un genre qui n'avoit pas encore été introduit dans les opéras héroïques, a été moins exempt qu'aucun autre de ces critiques. Ce n'est pas ici le lieu de les discuter. Quel qu'en soit l'événement, on rendra compte fidèlement dans les prochains

166. MERCURE DE FRANCE.

Mercurès de la suite qu'aura eue la première affluence des Spectateurs.

Nous allons satisfaire à l'empressement de nos Lecteurs de Province, en leur donnant quelque connoissance de cette nouveauté, par l'extrait du poëme, le détail du Spectacle, & quelques légères observations à ce sujet.

EXTRAIT d'ALINE, REINE DE GOLCONDE, Ballet héroïque en trois actes.

Représenté pour la première fois par l'Académie Royale de Musique le Mardi, 15 Avril 1766.

Le Poëme de M. SEDAIN. On a désigné par M. *** sur le livre des paroles de l'Académie l'Auteur de la musique, (que nous avons nommé, dans le premier vol. d'Avril, à l'art. de l'Opéra),

L'Auteur du Poëme en explique le sujet par un avertissement si court, qu'au lieu de l'extraire, nous le transcrivons.

« Le joli conte d'*Aline*, dit-il, m'a
» paru si répandu dans le Public & si di-
» gne de l'être, que je n'ai point hésité de
» le mettre au théâtre. Le sujet en est si
» connu, qu'il pourroit se passer de pro-
» gramme; en effet, qui ne fait pas que

» *S. Phar*, Gentilhomme François, à peine
» adolescent, rencontra l'innocente *Aline*
» dans un vallon, au lever de l'aurore ?

» Se voir, s'aimer, se le dire, ne fut
» pour ce joli couple que l'affaire d'un
» instant. *S. Phar*, forcé de quitter sa ber-
» gère, lui donna un anneau d'or, qu'il
» la pria de conserver toute sa vie.

» Quelques années après, par un de ces
» événemens, qui n'a (1) pas besoin de
» preuves, *Aline* devint Reine de *Gol-*
» *conde* (2), le cœur toujours occupé de
» son premier amour, elle fit arranger
» dans son parc un lieu semblable à ce-
» lui où elle avoit connu *S. Phar*.

» Par un événement peut-être aussi sin-
» gulier, *S. Phar* quitte la France, passe
» dans les Indes, & est nommé Amba-
» sadeur vers la Reine de *Golconde* ; il en
» est reconnu (premier acte). Elle se pré-
» sente à lui habillée en bergère (second

(1) Il faut qui *n'ont*. Apparemment que cette
incorrection provient de l'impression, elle ne peut
être imputée au Poète.

(2) Il est vrai que dans le conte il n'y a aucune
preuve des événemens qui portèrent *Aline* sur le
trône de *Golconde* ; mais ces événemens y sont
énoncés & détaillés, l'Auteur du Poème d'Opéra
les a supprimés. Ceux qui connoissent le conte
en sentent bien la raison ; mais il faut le connoître
pour entendre le Drame.

103 MERCURE DE FRANCE.

• acte), & ils s'aiment comme le premier
 • jour (troisième acte).

» L'histoire, ajoute M. *Sedaine*, ne dit
 » pas que *Saint-Phar* monta sur le trône
 » de Golconde, mais *Aline* a sans doute
 » fait pour *Saint-Phar* ce qu'*Angélique* a
 » fait pour *Medor* ,,,

PERSONNAGES.

ACTEURS.

ALINE, Reine de Gol- Mlle *ARNOULD*.
 conde ,

ZÉLIS, amie & Confi- Mlle *DURAND* (1).
 dente de la Reine ,

USBECK, Seigneur Gol- M. *LEGROS*.
 condois ,

SAINT-PHAR, Géri- M. *LARRIVÉE*.
 ral François ,

UN *VIBILLARD*, Ber- M. *DURAND*.
 ger ,

UNE *BERGERE*, Mlle *DUBRIEULLE* (2).

Les personnages des chœurs & des divertissemens
 sont des OFFICIERS FRANÇOIS & GOLCONDOIS , des
 SOLDATS DE CES DEUX NATIONS , des GUERRIERS
 GOLCONDOIS , des AMAZONES GOLCONDOISES ,
 MANDARINS , PEUPLES GOLCONDOIS , BERGERS &
 BERGERES , PASTRES & PASTOURELLES , MATELOTS
 & MATELOTES.

La scène est à Golconde.

(1) Remplacée par Mlle *Dubrieulle*.

(2) Remplacée par Mlle *Fontenai*.

AU

Au premier acte le théâtre représente une salle du palais de la Reine , destinée aux audiences , dans laquelle est un trône élevé sur quelques gradins.

Les grands Seigneurs Golcondois sont supposés attendre la Reine ; ils sont précédés par *Usbeck*. On commence par le chœur.

Chantons la Reine de Golconde ,
 Qu'elle soit toujours
 Les amours ,
 La gloire & le bonheur du monde.

Usbeck annonce la Reine en avertissant de se prosterner. Elle arrive , le visage couvert d'un voile , accompagnée de *Zélis* , des autres femmes de sa suite , des Mandarins , Gardes , Amazones ; elle est précédée & suivie par un cortège de Soldats & d'Officiers Golcondois qui forment une marche dans un genre d'exercice étranger à nos usages. Tous les grands se prosternent : la Reine monte à son trône, en s'appuyant sur *Zélis*. *Usbeck* dit :

Que le Général des François

Soit introduit dans le palais.

On ouvre les portes du palais ; *Saint-Phar* entre précédé & suivi d'une garde Golcondoise & d'un cortège d'Officiers & de Soldats François.

Arrivé aux pieds du trône , *Saint-Phar* assure la Reine du plus vif attachement de sa nation ; il termine agréablement ce compliment par les jolis vers suivans :

H

Hé, quel François ne seroit pas enchanté
De remplir un traité que dicte la sagesse
Sous l'empire de la beauté !

Usbeck déclare à l'Ambassadeur, de la part de la Reine, qu'elle veut renouveler avec la Nation Française une alliance de paix. *Saint-Phar*, dans un air que le cœur répète, répond du zèle & des bras de ses braves compatriotes pour défendre la Souveraine contre les ennemis.

Zélis, après avoir pris l'ordre de la Reine, vient dire à *Saint-Phar* :

Ne quittez pas sitôt ce fortuné séjour,
La Reine vous invite aux fêtes de sa cour.

Après que l'Ambassadeur est retiré & toute la Cour rentrée dans le palais, la Reine se dévoile pour *Zélis*, en lui confiant que cet Ambassadeur est ce François, ce guerrier, ce *Saint-Phar* en un mot que son cœur adore toujours. Les sentimens de sa passion & les mouvemens qu'elle a éprouvés en revoyant ce premier objet de sa tendresse, sont exprimés dans un air du genre de romance, ainsi que presque tout le corps de cet Opéra.

Sur ce que *Zélis* demande à la Reine quels moyens elle emploiera pour savoir si le cœur de *Saint-Phar* est fidèle à ses premiers feux, celle-ci répond par cette agréable description :

Tu connois ce gazon arrosé de mes larmes,
Ce hameau, par mes soins élevé sous mes yeux,
Ce bocage si plein de charmes,
Ce bosquet si délicieux ;

C'est l'image des lieux où mon âme charmée
 S'est vouée à l'objet que je n'ai pu bannir :
 C'est-là que mon âme calmée
 Jouit de son ressouvenir , &c.

C'est-là que la Reine projette de s'offrir aux
 yeux de *Saint-Phar* le lendemain au lever de
 l'aurore , sous la forme qu'elle avoit lorsqu'elle
 le connut pour la première fois , & de redeve-
 nir pour ce moment même Bergere , la même
Aline qui avoit touché son cœur. *Zélis* doute ,
 avec raison , qu'il puisse en croire ses yeux ; mais
 la Reine ajoute :

Prends cet anneau : si de ce gage

Il ne reconnoît pas le prix ,

Si le lien , si l'instant & le même bocage ,

Si son *Aline* , offerte à ses regards surpris ,

Ne dit rien à ce cœur , dont le mien est épris ;

Qu'il parte il ne saura jamais que dans

Golconde

Son *Aline* n'aimoit , ne respiroit que lui , &c.

.

La Reine termine cette scène par quatre cou-
 plets de romance dont le sentiment d'une tendre
 inquiétude sur la constance de son amant est le
 sujet. *Usbeck* , pendant la ritournelle de l'air
 précédent , entre sur la scène ; il est supposé parler
 à *Zélis* , vers laquelle il s'est avancé ; celle-ci
 semble vouloir rendre compte de ce qu'*Usbeck*
 est venu lui apprendre , en disant :

H ij

O Reine !

LA REINE.

Je t'entends ; la fête est commencée ;
Viens remplir le projet qui s'offre à ma pensée.

Elles sortent , & , par un changement subit
du théâtre , le spectateur se trouve dans la place
publique où se passe la fête.

Dans le commencement de cette fête , qui
paroît avoir pour objet d'amuser *Saint-Phar* , le
peuple de Golconde chante la paix & l'honneur du
nom François. Leur Général paroît d'abord dans un
kiosque ouvert qui donne sur la mer, où la jeunesse
Golcondoise lui présente des fleurs. Lorsqu'il est
arrivé vers le milieu du théâtre , entre les danses
que forme cette jeunesse , *Zélis* lui présente
deux bouquets , l'un de fleurs , l'autre de diamans ,
en chantant :

Dans nos climats l'éclat le plus divin ,
Plus qu'en tout lieu , fait briller la nature ;
Voici les trésors de son sein ,
En voilà la parure.

On répète ces vers en chœur & l'on danse
pendant les ritournelles. *Zélis* fait prendre ensuite
à *Saint-Phar* le bouquet de fleurs & celui de dia-
mans chacun en particulier : le chœur répète ce
qu'elle chante pour chacun de ces bouquets , &
l'on danse dans les intervalles ; enfin *Saint-Phar* ,
cédant à la vertu soporifique que contiennent
apparemment ces bouquets , s'endort après avoir
dit :

Le parfum de ces fleurs , ces odeurs étrangères ,
 Appesantissent mes paupières ,
 Le sommeil sur mes yeux vient verser les pavors ,
 Jouissons un instant des douceurs du repos.

Quand *Saint-Phar* est endormi, on danse & l'on chante encore quelque temps ; on met à son doigt , pendant cette dernière partie du Ballet , l'anneau que la Reine a confié à *Zélis* dans la quatrième scène. Le premier acte se termine , & *Saint-Phar* endormi disparoît avec la décoration. Celle du second acte représente un joli bocage , au fond duquel est un paysage charmant , un village sur le revers d'une colline & un château dont les jardins dominant sur la plaine : entre le paysage & le bocage est un torrent sur lequel est un pont fait avec des arbres couchés sans art. Tout ce local annonce un lieu de la France , & tous les personnages dansans & chantans de cet acte sont vêtus à la françoise , dans le genre de bergerie galante.

L'instant où commence cet acte est le lever de l'aurore. Une symphonie peint le chant des poules , des coqs , & le bruit des divers animaux que réveille la naissance du jour.

On doit supposer que l'on a transporté *Saint-Phar* endormi dans ce lieu , car il paroît encore en cet état avec le changement de décoration. En s'éveillant il dit :

Révé-je ? . . . où suis-je ? . . . dans quels lieux ?

Que la nature paroît belle

En ce moment délicieux !

Le jour naît. . . il s'élève. . . il embrase les cieux ,

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

L'air se remplit d'une fraîcheur nouvelle ;
 La terre semble respirer :
 Tout revit , tout se colore ,
 L'instant invite à soupirer ;
 Que de beautés vont éclore !
 Le doux zéphir vient se jouer
 Dans les perles que l'aurore
 Aime à répandre pour parer
 Le sein brillant de *Flore*.

Tout ici me rappelle un souvenir charmant ;
 Ce fut dans un même bocage ,
 A la même heure , au même instant ,
 Que mon cœur partagea l'hommage
 De l'amour le plus constant.
Aline ! Aline ! ô doux momens !
 Jamais sur un plus beau trône
 L'amour n'éleva deux cœurs ,
 Jamais plus belle couronne
 Ne coûta moins aux vainqueurs (1).
 Tu parois , & tout annonce
 Entre nous le plus beau feu ;
 Un regard fit mon aveu ,
 Un soupir fut ta réponse.

Saint-Phar croit que c'est en vain qu'il appelle ,
 qu'il invoque son *Aline* , puisqu'un espace im-
 mense de mers les sépare l'un de l'autre.

(1) C'est sans doute pour se conformer au conte , que
 l'Auteur a exposé ainsi la facilité & la rapidité de cette
 conquête.

Il apperçoit une jeune Bergère parée de fleurs ; elle en porte une corbeille ; elle est descendue de la colline ; elle passe en tremblant sur le pont chancelant. Toutes ces circonstances rappellent *Aline* à la mémoire de son amant. Plus la Bergère s'approche , plus il croit revoir les mêmes grâces , la même taille , les mêmes traits qui l'avoient charmé dans *Aline*. Il n'ose en croire ses yeux. Il ne fait s'il dort encore ou si l'éblouissement d'un prompt réveil égare les sens ; dans son trouble il nomme *Aline*. La Bergère , à ce mot , répond comme quelqu'un qui suppose qu'on l'appelle.

S A I N T - P H A R. *étonné.*

Vous vous nommez *Aline* ?

A L I N E.

C'est mon nom.

S A I N T - P H A R.

Votre nom ?

A L I N E.

Oùï , Seigneur.

Saint-Phar , troublé , croit encore se tromper ; il demande en quels lieux il est ? la Bergère lui répond :

Vous êtes ce Seigneur

Dont le jardin sur la plaine domine.

Saint-Phar.

S A I N T - P H A R.

Eh bien , *Saint-Phar* !

H iv

A L I N E.

Voici votre château.

Et moi j'habite ce hameau

Que nous cache cette colline.

Aline assure *Saint-Phar* de la vérité de ce qu'elle dit ; tous les objets qu'il reconnoît le lui confirment ; il s'écrie :

Amour , amour , si c'est un songe ,

Que mes jours ne soient qu'un sommeil , &c.

Ce François , plus tendre que curieux , s'empresse de renouveler à son *Aline* les protestations les plus vives de son feu , sans s'inquiéter comment & par quel prodige il retrouve à Golconde cette Bergère , le hameau qu'elle habitoit en France & son propre château à lui-même. *Aline* , de son côté , s'engage de nouveau à faire le bonheur de *Saint-Phar* , & lui en donne pour gage un ruban & une fleur. Ce gage rappelle à *Saint-Phar* celui qu'il lui avoit donné autrefois. Il regrette de ne le pas avoir dans ce moment ; mais il le trouve à son doigt , il le rend avec transport à celle à qui son amour en avoit déjà fait hommage. L'un & l'autre chantent des duos , dans lesquels ils expriment leur ancienne tendresse & leur nouveau bonheur. Lorsque *Saint-Phar* veut s'informer des moyens & des causes de cette rencontre, *Aline* fait un signe , & les Bergers paroissent descendre de la colline , elle en prend occasion de se séparer de son amant ; il veut la suivre , mais elle le lui défend expressément , en promettant qu'elle reviendra bientôt dans ce bocage ,

d'où elle lui recommande de ne se pas écarter. Elle remonte promptement la colline , & laisse *Saint-Phar* au milieu des Bergers & des Bergères, auxquels il demande si ils connoissent *Aline*. *Usbeck* , travesti en Berger , répond :

Si nous la connoissons ?

Une Bergère , pour le prouver , ajoute :

Ecoutez nos chansons.

En effet ils chantent en duo , en solo & en chœur les louanges de cette Bergère , en exaltant le bonheur que sa tendresse , que sa sagesse & sa bienfaisance répandent sur leurs jours ; ce qui doit donner à *Saint-Phar* une très-haute idée de la considération que s'est acquise cette *Aline* qu'il avoit laissée simple Bergère. Les chants sont entremêlés de danses. Un vieillard vient les interrompre en grondant toute cette jeunesse de ce qu'elle danse avant la fin du jour & pendant les heures du travail : *Usbeck* avertit que telle est la volonté d'*Aline* qui a paru dans ces forêts. Et le Vieillard dit alors :

Je le veux bien , pourvu qu'ils chantent

Et notre amour & ses bienfaits.

Beaucoup de spectateurs se sont étonnés ici de ce que *Saint-Phar* ne l'est pas davantage d'entendre parler ainsi de son *Aline* , & de ce qu'il ne soupçonne pas quelque mystère singulier dans tout cela ; mais nous n'entreprenons que de rendre compte de cet ouvrage , & non pas de l'examiner.

Saint-Phar chante un air sur le bonheur des Bergers & de la vie champêtre : réflexion qui le ramène à son sentiment amoureux & à l'impa-

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

rience qu'il a de revoir *Aline* de retour dans le bocage. *Usbeck* lui chante une ariette, dont les paroles expriment la préférence que donne l'amour aux séjours champêtres sur les lambris dorés ; en voici la fin, qui contient une pensée assez délicate & agréable ment énoncée :

.

La splendeur ,

La grandeur ,

L'importune ;

Et c'est ici qu'il vient se consoler

De se voir immoler à la fortune.

Pendant la danse qui suit cet air , *Saint-Phar* impatienté , monte par le chemin qu'*Aline* a parcouru ; il est suivi par des Soldats Golcondois qui veilloient de loin sur ses démarches. Lorsque *Saint-Phar* est retiré, *Usbeck* avertit les Bergers & les Bergères que la Reine est satisfaite de leur zèle , & chante avec eux , en se retirant , une espèce d'hymne , dont voici le premier couplet.

Aimons , aimons toujours

Notre Bergère ,

La plus chère ;

Aimons , aimons toujours

Celle qui règne sur nos jours , &c. &c.

Les premières scènes du troisième acte se passent dans un salon intérieur du palais , construit , orné & meublé très-exactement dans le goût indien. *Saint-Phar* y entre accompagné de Sol-

dat's Golcondois qui se postent en sentinelle à toutes les issues de l'appartement. Il commence ainsi un monologue dont l'air fait un très-bon effet musical.

Suis-je en France ? suis-je en Asie ?

A Golconde ou dans ma patrie ?

Je ne trouve dans mon cœur

Qu'incertitude & que fureur , &c.

Tout ce qui vient de se passer l'inquiète & l'agite. Il doute si ce n'est pas un songe ; il interroge inutilement ceux qui paroissent l'arrêter ; tout redouble son incertitude & ses alarmes.

O toi (*poursuit-il*) , que mon cœur adore ;

Et qu'il n'oublia jamais ,

Quoi ! je te perdrois encore ;

Et , frappé de nouveaux traits ,

Il ne resteroit dans mon âme

Que l'ardent desir de te voir ;

Que la vérité de ma flâme

Et le vuide du désespoir !

Zélis vient offrir à *Saint-Phar* , de la part de la Reine , sa main & sa couronne : il ne dissimule point qu'*Aline* est tout ce qu'il adore & l'unique objet de ses vœux. *Zélis* paroît indignée du refus outrageant qu'il fait de sa Souveraine , & de la ballette de son choix. *Saint-Phar* ne se dément point : rien qu'*Aline* ne peut remplir les desirs. Il paroît impatient de la conduite qu'on tient à son égard ; il en demande les raisons lorsque *Zélis* lui annonce l'arrivée de la Reine. Elle est voilée

H vj

comme au premier acte. *Zélis* l'informe , en présence de *Saint-Phar*, du refus qu'il fait de sa main & de son Empire , en même temps de la cause de ce refus. *Saint-Phar* ne peut démentir ce que dit *Zélis*. Il expose , d'une façon touchante , le pouvoir invincible d'une première flamme.

J'ai rencontré celle qui m'étoit chère ,
 J'ai retrouvé l'objet de tous mes vœux ;
 Est-elle moins ce que j'aime le mieux
 Pour n'être , hélas ! qu'une Bergère ? &c.

Il croit par ce langage offenser la Reine ; mais la tromper , gémir de ses dons , lui paroîtroit l'offenser davantage.

Cette *Aline* , que voile la pompe du rang suprême , est bien éloignée de s'offenser d'un aveu si flatteur. Après en avoir joui en secret elle lève son voile. *Saint-Phar* reconnoît , retrouve avec transport son *Aline* dans la personne de la Reine de *Golconde*.

Si l'éclat du diadème
 Peut ajoûter au bonheur ,
 C'est à l'instant que le cœur
 Le reçoit de ce qu'il aime.

Les deux amans disent chacun ce couplet sur un chant de romance. *Saint-Phar* témoigne sa surprise à son amante.

Quoi ! vous réglez dans ce séjour ,
 Mon *Aline* ? ah , c'est un prestige !

A quoi la Reine répond ,

La fortune a fait un prodige
Pour en faire hommage à l'amour.

Ces deux seuls vers sont toute l'explication que l'Auteur a cru devoir donner de son sujet & de l'intrigue de son Drame.

On entend un bruit considérable. *Usbeck* entre pour en annoncer la cause ; ce sont les Soldats François qui , inquiets de leur Général , veulent forcer la garde du palais. La Reine dit à *Saint-Phar* de paroître pour calmer leurs alarmes , & ordonne en même temps que ses sujets célèbrent par une fête le jour le plus heureux & le plus brillant de sa vie.

Un instant présente au spectateur , par un changement de théâtre , l'extérieur du palais dans lequel l'autre scène se passoit , & l'on voit dans une place publique des troupes Françaises qui menacent d'en venir aux mains avec une garde Golcondoise qui défend la porte du palais. *Saint-Phar* paroît sur un perron élevé ; il arrête l'impétuosité de ses Soldats , en les invitant à partager les plaisirs d'une fête charmante & à être aussi heureux que lui. Les troupes se retirent & la scène est encore transportée sur le champ dans un jardin totalement asiatique , tant par les arbres & les fleurs , que par le kiosse élégant & magnifique qui le termine.

Pendant cette fête , à laquelle assistent & contribuent les Officiers & Soldats François , ainsi que tous les Ordres de l'Empire de Golconde , depuis les Grands jusques aux Bergers & aux Matelots , se fait l'inauguration de *Saint-Phar* , devenu l'époux de la Reine.

N. B. Depuis que ce Poëme a paru on a déjà fait tant d'observations dans le public, que cela nous dispense presque d'en faire. Nous avons cherché à donner dans notre extrait tout ce qui peut mettre nos lecteurs en état de juger sainement de la constitution du Drame, de la marche du sujet & de celle des scènes ; en même-temps de la nouvelle forme qu'occasionne nécessairement le nouveau genre de musique que l'on tente aujourd'hui d'étendre de l'Opéra bouffon à l'Opéra héroïque. Voilà à peu-près tout ce qu'on doit exiger de nous en cette occasion. Puisse encore l'humeur des partisans outrés du vieux ou du nouveau genre, nous faire grace sur le peu ou sur le trop qu'ils croiront que nous en aurons dit.

Nous ne pourrions cependant, sans trahir le même sentiment de justice & de vérité qui nous a fait donner précédemment tant d'éloges vrais & mérités à l'estimable Auteur du *Philosophe sans le savoir*, le défendre, dans la *Reine de Golconde*, contre quelques reproches qui paroissent trop unanimes. Par exemple, on nous soupçonneroit de mauvaise foi, si nous entreprenions de justifier une certaine obscurité qui est répandue sur toute la marche du sujet de ce Drame ; faute de quel-

ques éclaircissemens indispensables. Il doit être toujours défendu à l'Auteur dramatique de soustraire, dans les expositions, ce qu'il est permis au spectateur d'ignorer. Il est certain qu'on pourroit, sans rougir, n'avoir pas lu le *conte d'Aline*, quelque agréable & quelque ingénieux que soit ce joli ouvrage ; on n'en devoit donc pas supposer une connoissance si universelle qu'elle dispensât de fonder & d'éclaircir bien des choses dans ce Drame qui ne peuvent avoir lieu sans le secours du merveilleux, lequel cependant n'y est point employé. Comment ne pas avouer l'effet peu agréable dans le lyrique, des fréquentes réticences qui découpent trop le peu de dialogue auquel laissent place les romances ? Il en est de même de quelques négligences de versification, même de style, malheureusement sensibles dans le ton héroïque.

L'intérêt du goût, qui ne marche déjà plus sur nos théâtres que d'un pas chancelant, contraint de faire mention ici de quelques-unes de ces remarques critiques, afin d'opposer, autant qu'il est en nous, un frein à l'ardeur avec laquelle se portent à toutes sortes de licences nos jeunes Auteurs, sur-tout lorsqu'ils s'y croient autorisés par l'exemple de ceux dont les ouvrages ont été couronnés du grand

succès. Indépendamment de l'espèce de garantie que nous avons dans le fond d'esprit & de talens de l'Auteur du nouvel Opéra, nous sommes persuadés que la seule considération que nous venons d'alléguer, l'empêchera d'être blessé des avis dont nous ne sommes ici que les échos, & qu'il ne nous appartiendrait pas de lui donner de nous-mêmes.

Le même motif nous oblige d'ajouter encore, que l'on risqueroit peut-être de laisser retomber notre théâtre dans l'ancienne barbarie de goût, que nous avons à reprocher à quelques nations de l'Europe moins policées que nous à cet égard, si l'on s'accoutumoit à se permettre, même dans l'Opéra, des changemens de scène tels que plusieurs de ceux que l'on voit dans la *Reine de Golconde*. Nous entendons par-là, les changemens subits de l'intérieur à l'extérieur d'un lieu, sans qu'il y ait le temps idéalement vraisemblable pour que les Acteurs puissent s'y transporter; vraisemblance qui ne peut guères avoir lieu que par les entr'actes, toutes les fois que le pouvoir surnaturel ne les opère pas. Malgré l'extrême licence que l'on a accordée aux Opéras, ceux dans lesquels la magie & la féerie ne sont pas en jeu, tel que celui-ci, rentrant dans l'ordre ordinaire

des choses , doivent être assujettis aux règles communes du dramatique.

OBSERVATIONS sur la Musique , sur les Ballets & sur le spectacle du nouvel Opéra.

A travers les rumeurs & les contradictions qui, comme nous l'avons déjà dit , fermentent presque toujours pendant les premières représentations d'un Opéra nouveau , on ne peut disconvenir qu'il n'y ait dans celui-ci des choses fort agréables & en assez grand nombre. L'Auteur a déjà fait des preuves certaines à cet égard ; une nouvelle & tout aussi convaincante, est le nombre des auditeurs qu'il y a eu jusqu'à présent. La critique parle beaucoup, souvent très-haut , s'agite , mais revient sur son objet ; au lieu que l'ennui souffre, se tait, sort & ne revient plus.

Cette musique est-elle convenable à la scène à laquelle on essaye de l'adapter ? Ceci est une question dont nous parlerons dans un moment , que nous nous garderons bien de décider , mais sur laquelle probablement le public va bientôt prononcer. Passons à l'exécution de l'ouvrage.

Mlle ARNOULD orne le rôle d'*Aline* des dons touchans du sentiment , des grâces de sa figure & de son talent sous le double aspect de Reine & de Bergère. Quel que soit le sort de cet Opéra , M,

186 MERCURE DE FRANCE.

L'ARRIVÉE a fait décider le triomphe de l'acteur dans le rôle de *Saint-Phar*. On abrège cet éloge , qui n'est qu'une justice très-exacte , parce qu'on l'affoiblirait en l'étendant davantage.

Le rôle d'*Usbeck* n'étant , par sa position dans le sujet , qu'un rôle secondaire , est moins officieux pour M. LEGROS ; mais deux ariettes que l'on y a placées sont très-propres à faire jouir l'auditeur de tout l'éclat de cette belle voix.

Les Ballets sont variés & agréables. Un accident considérable prive pour quelque temps de M. D'AUBERVAL. M. LANNI , pour réparer cette privation , s'est prêté à y danser avec Mlle PESLIN, dont le public aime , avec raison , le zèle & le talent. On a retrouvé les aimables enfans dont nous avons déjà parlé précédemment , pour venir encore au secours des dérangemens qu'a éprouvé le Ballet par des conjonctures forcées , & le public voit toujours avec le même plaisir ces talens naissans qui s'élèvent avec tant de succès. Dans les Ballets du genre sérieux ou héroïque , se distinguent M. VESTRIS , qui avoit déjà reparu avec éclat dans *Hypermnestre* , & M. GARDEL , dans lequel le public continue d'applaudir des progrès dont il jouit déjà depuis assez long-temps à chaque nouveauté.

On auroit désiré que , dans les divertissemens de cet Opéra où l'on introduit des *Golcondois* ,

la composition & l'exécution des entrées eût eu un caractère étranger , ou du moins éloigné des danses ordinaires de tous les Ballers d'Opéra.

Si la Danse est , dit-on , un art , elle doit ; comme les autres , tels que la Poésie , la Peinture & la Musique , par une combinaison de ses propres moyens diversement modifiés , présenter divers caractères sans sortir de ses règles fondamentales , & sans emprunter les contorsions bisarres & les caricatures que l'on nous a fait voir il y a quelques années , au théâtre de la foire , sous le nom de *Ballet Chinois* , ce qui seroit déplacé dans des fêtes d'où le genre héroïque doit bannir la bouffonnerie. Nous ne sommes pas en état de rendre raison de cela. Si la Danse est véritablement un art , elle doit en effet avoir cette faculté. C'est aux Maîtres de cet art à savoir si cela est possible , & dans ce cas à satisfaire les critiques. On a donné aux marches des Soldats asiatiques qui font cortège cet air étranger ; cela a fait sentir davantage peut-être ce qui manquoit à la danse pour l'ensemble & la vérité de l'effet.

On n'a pas , à beaucoup près , le même reproche à faire aux autres parties du spectacle. On a cherché à rendre l'exakte vérité du costume dans les habits , lesquels ont été faits sur des desseins exacts même sur des modèles tirés du pays même. On a parfaitement bien représenté la magnificence & la richesse asiatique , jusques sur les vêtemens

188 MERCURE DE FRANCE.

des nombreux cortéges qui forment la pompe de cette représentation. Les mêmes soins & la même dépense ont été prodigués pour les décorations. Une place publique , un kiosque élevé sur le bord de la mer , une salle , où tout ce qui la meuble est copié d'après des objets réels du pays , un extérieur de palais , un jardin & un kiosque dont l'effet est charmant & qui transporte le spectateur dans le sein de l'Inde , enfin , tout peint avec noblesse & agrément la nature & l'art d'un climat étranger & fort différent du nôtre. On connoît à présent toute l'excellence des talens de ceux qui exécutent les différentes parties des décorations de ce spectacle. Celle du salon asiatique & du bocage européen , terminé par le plus agréable paysage , ont été peintes d'après des desseins & esquisses du célèbre M. BOUCHER , premier Peintre du Roi ; on doit juger ce que cela ajoute , au mérite d'une fidèle & savante exécution. L'invention des autres , chacune dans leur genre , n'est pas moins caractéristique & très-heureusement adaptée aux meilleurs effets de la perspective théâtrale.

La singularité , la variété & la magnificence de ces diverses parties du spectacle produisent , de l'aveu général , un grand effet , auquel la nouveauté ajoute quelque chose de piquant qui soutient le plaisir & donne le désir de le revoir.

N. B. C'est particulièrement en cette occasion que l'on doit les plus grands éloges aux soins & à la dépense que l'on emploie à présent pour le spectacle de l'Opéra. Par-là, & encore plus par le choix d'un ouvrage de deux Auteurs favorisés des applaudissemens sur d'autres théâtres par les amateurs mêmes de l'ancien genre lyrique, on n'a laissé rien à desirer pour mettre le public en état de se déterminer définitivement sur la préférence d'un genre à l'autre.

On peut aujourd'hui examiner & discuter sainement la comparaison entre ce qu'on appelle la monotonie de nos anciens monologues, du récitatif de dialogue dans les scènes de nos Opéras, & le retour nécessaire du même chant à chaque couplet des romances qui font ordinairement le fil des scènes dans le nouveau genre. On peut juger si la coupe qu'exige ce style de romance dans la versification est aussi favorable à la liaison nécessaire du dialogue, à l'expression la plus naturelle des nuances & même des grands mouvemens qui se varient & qui se contrastent quelquefois d'un moment à l'autre dans les passions ? si les ariettes, qui tranchent subitement & qui se découpent sur le fond général d'une scène, sont plus

satisfaisantes pour le goût que ces airs mesurés qui paroissent naître & se former du sein même de l'ancien récitatif auquel ils se marient, tels qu'*arrachez de mon cœur dans Dardanus*, & tels enfin qu'il s'en trouve dans tous nos bons Opéras? enfin, pour se servir d'une comparaison toujours juste entre des arts toujours analogues, si le pinceau d'un excellent paysagiste, ou celui de l'admirable Peintre du père de famille, sans changer de manière & de génie dans la composition, eût été également ou même plus propre à peindre les batailles d'*Alexandre*, les amours des Dieux & des Bergers héroïques, que celui des *Lebrun*, des *Mignards*, des *Lemoine*, &c. &c.? Tel est aujourd'hui l'objet qui paroît occuper le public, & sur quoi il n'appartient qu'à lui de prononcer.

On a entendu, les Jeudis, dans un air détaché, le début de Mlle BEAUVAIS. Nous avons déjà parlé de cette belle voix dans les derniers articles du Concert Spirituel. Nous l'avons annoncée comme du premier ordre pour le volume. Le théâtre n'a rien changé au jugement des amateurs sur cette voix, & nous pouvons l'annoncer encore comme du premier ordre pour la qualité & le caractère du son, le plus touchant, le plus expressif que l'on ait

entendu depuis la célèbre Mlle LEMAURE. Une timidité, qui jusqu'à présent paroît insurmontable, dérobe une partie de ces rares qualités, ou du moins ne les laisse qu'entrevoir par éclairs. Jamais timidité ne parut moins fondée. Si les avantages de la figure servent à faire valoir les talens, celle de cette Débutante est noble, marquée sans dureté, la taille de la grande hauteur, & très-majestueuse. A travers même son extrême timidité on peut soupçonner en elle, un sentiment intérieur qui donneroit des grâces & de l'expression à son maintien.

COMÉDIE FRANÇOISE.

DEPUIS la rentrée, on a donné plusieurs des meilleures Tragédies du répertoire courant, dans lesquelles Mlle DUBOIS a joué les rôles de son emploi. Il semble que les principaux Acteurs tragiques de ce théâtre fassent, à l'envi & avec beaucoup de succès, les plus grands efforts pour réparer, autant qu'il est possible, la perte de Mlle CLAIRON, dont la santé a déterminé indispensablement la retraite. Les talens de cette Actrice, peut-être un jour

remplacés mais peut-être jamais surpassés ;
rendront toujours sa mémoire célèbre &
chère aux amateurs de notre théâtre.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON a donné sur ce théâtre une nouveauté intitulée : *les Pêcheurs* : nous ne pouvons en rendre compte, parce qu'elle a été interrompuë après la première représentation par l'indisposition d'un Acteur.

SUPPLÉMENT à l'article des spectacles.

*Avis sur une nouvelle édition de la Partie de
chasse d'Henry IV, Comédie en trois actes, par
M. COLLÉ.*

LA première édition de cette Pièce, dont nous avons précédemment rendu compte avec éloges, & pour laquelle nous en aurions toujours à ajouter, ayant été enlevée en trois semaines, on en a fait une seconde. Comme nous présumons que beaucoup de gens, qui n'ont pu avoir de la première, seront empressés à profiter de celle-ci, on avertit que cette Pièce, qui
fait

fait partie du théâtre de société de M. COLLÉ, ne se débite & ne se vend plus, ainsi que ledit théâtre de société, que chez Gueffier fils, Libraire, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Saint Severin : c'est aussi le seul Libraire chez lequel on trouvera des exemplaires de *la Veuve* & du *Rossignol*, Pièces qui font partie du même théâtre.

Nous avons lieu de croire obliger nos lecteurs en les mettant à portée d'avoir ce théâtre, dans lequel il n'y a aucune Pièce qui ne porte le caractère du talent reconnu de l'Auteur, & qui conséquemment ne fournisse une lecture agréable : ce théâtre d'ailleurs est une ressource pour les particuliers qui s'amuse à jouer la comédie ; il leur fournit un moyen de plus de varier leur amusement.



ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

DE FONTAINEBLEAU, le 13 Décembre 1765.

LE 8 de ce mois le Roi a envoyé des ordres pour arrêter cinq Officiers du Parlement de Bretagne, & Sa Majesté a fait expédier des lettres patentes adressées au même Parlement pour lui enjoindre d'instruire le procès desdits Officiers. Sa Majesté a expédié le même jour des ordres pour que les Officiers de ce Parlement se rendissent au Palais le 12 & y procédassent à l'enregistrement d'une déclaration qui règle les suites de l'abonnement accordé aux Etats, & par laquelle les Officiers du Parlement, qui avoient donné leur démission, étoient autorisés à continuer leur service ordinaire après qu'ils auroient enregistré ladite déclaration. L'assemblée se tint en conséquence le 12, & fut terminée par un acte signé de presque tous ces Officiers, par lequel ils ont déclaré qu'ils ne pouvoient enregistrer la déclaration, & qu'ils persistoient dans leur acte de démission, du 22 Mai précédent. Sa Majesté leur a fait savoir que son intention étant de disposer de leurs offices, ils eussent à se retirer de la ville de Rennes.

Le 15 le Roi a nommé trois Conseillers d'Etat & douze Maîtres des Requêtes pour tenir le Parlement de Bretagne & y administrer la justice jus-

qu'à ce qu'il ait été pourvu aux offices vacans. Ils ont été présentés le 16 à Sa Majesté par le Vice-Chancelier & ils se sont rendus à Rennes pour y ouvrir leurs séances vers la fin de ce mois.

Le 19 la Cour a pris le deuil pour onze jours à l'occasion de la mort du Duc de Cumberland.

Le Roi a accordé la place de Conseiller d'Etat, vacante par la mort du sieur d'Auriac, au sieur Méliand, Intendant de Soissons, qui a été présenté à cette occasion à Sa Majesté le 5 de ce mois par le Vice-Chancelier.

Le Roi a accordé le 4 deux brevets de Conseillers d'Etat, l'un au sieur Félix, Contrôleur Général de la Maison de Sa Majesté, l'autre au Marquis de Roux, Négociant-Armateur de la Ville de Marseille.

Sa Majesté a nommé le Marquis de Blosset, ci-devant Ministre du Roi à la Cour de Londres, son Ministre Plénipotentiaire auprès du Grand Duc de Toscane. Il a eu l'honneur de remercier à cette occasion Sa Majesté, à qui il a été présenté le 12 par le Duc de Praslin.

Sa Majesté a donné l'Abbaye de Cercamp, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Amiens, à l'Archevêque de Rheims ; celle de Cheminon, même Ordre, Diocèse de Châlons-sur-Marne, au Comte de Welbruck, Chanoine des Eglises de Liege & de Munster ; celle de Longvilliers, même Ordre, Diocèse de Boulogne, à l'Abbé d'Arvillars ; celle de Notre-Dame des Colonnes, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Vienne en Dauphiné, à la Dame de Virieu, Religieuse de la même Abbaye ; celle de Poulangy, même Ordre, Diocèse de Langres, à la Dame de Scepeaux, Prieure de Ronceray, & celle de Bertaucourt, Ordre de

196 MERCURE DE FRANCE.

Saint Benoît , Diocèse d'Amiens , à la Dame de Carondelet , Religieuse de la même Abbaye.

Le Roi a nommé l'Abbé Verrier de Ligneri à la place de Chapelain de Sa Majesté , vacante par la démission de l'Abbé Gellée ; l'Abbé du Pont de Compiègne succède à l'Abbé de Ligneri dans la place de Clerc de la Chapelle.

Le 12 la Cour a pris le deuil pour onze jours à l'occasion de la mort de la Princesse Sophie-Dorothée , Margrave de Brandebourg-Schwedt & sœur du Roi de Prusse.

Le premier de ce mois le Comte de la Marmora , Ambassadeur du Roi de Sardaigne , eut sa première audience du Roi , à qui il présenta ses lettres de créance : il fut conduit ensuite à celles de la Reine & de la Famille Royale. Le même jour le Baron de Gleichen , Envoyé Extraordinaire de Danemarck , présenta au Roi , de la part de Sa Majesté Danoise , trente gerfaults d'Islande.

Du 18 Janvier 1766.

Le sieur Feydeau de Marville , Conseiller d'Etat , & le sieur Dupleix de Bacquencourt , Maître des Requêtes , s'étant acquittés de la commission importante dont ils ont été chargés par le Roi auprès de son Parlement de Navarre , sont revenus depuis quelques jours & ont rendu compte de leurs opérations à Sa Majesté dans le Conseil des Dépêches qui s'est tenu le 27 du mois dernier. Le Roi , content de leur conduite , a bien voulu leur en témoigner sa satisfaction , & a accordé sur le champ au sieur de Marville l'entrée en son Conseil Royal , & au sieur de Bacquencourt l'Intendance de la Rochelle actuellement vacante , avec l'expectative de la première Intendance importante qui viendra à vaquer.

Le Roi a accordé les grandes entrées au Duc de Chartres , & celles de sa Chambre au Duc de Lorges , ancien Menin de Monseigneur le Dauphin , & au sieur Feydeau de Marville ; Sa Majesté a accordé la même grace aux Menins de feu Monseigneur le Dauphin , qui lui ont été présentés le 3 de mois.

Leurs Majestés ont pris , le 11 de ce mois , le deuil pour onze jours à l'occasion de la mort du Prince Frédéric-Guillaume , frère du Roi d'Angleterre.

Le 7 le Comte d'Argental , Ministre Plénipotentiaire de l'Infant Duc de Parme , fut admis à l'audience de Leurs Majestés & de la Famille Royale , & remit à Leurs Majestés ses lettres de créance.

Le sieur Pelletier de Morfontaine , qui a été remplacé dans l'Intendance de la Rochelle par le sieur Dupleix de Bacquencourt , a passé à celle de Soissons.

Du 8 Février 1766.

On a appris , par un courier dépêché de Copenhague le 14 du mois dernier , que le Roi de Danemark étoit mort la nuit précédente à une heure & demie , & que , le même jour , on avoit proclamé le Prince Royal , son fils , Roi de Danemarck , sous le nom de Christian VII. Frédéric V, Roi de Danemark & de Norwege , étoit né le 31 Mars 1723 , & avoit été couronné le 4 Septembre 1747. Il avoit épousé en 1743 la Princesse Louise , fille du feu Roi d'Angleterre Georges III, morte le 19 Décembre 1751 , dont il a eu le Prince Christian , aujourd'hui Roi de Danemarck , & trois Princesses vivantes : il avoit épousé en secondes noces , le 26 Juin 1752 , la Princesse Julie-Marie , dernière sœur du Duc régnant de

I iij

198 MERCURE DE FRANCE.

Brunswick & de Wolfenbüttel, dont il a eü le Prince Frédéric, aujourd'hui âgé de douze ans & demi. Leurs Majestés prendront demain le deuil pour trois semaines à l'occasion de cette mort.

Le Roi a accordé les entrées de la Chambre au Maréchal de Clermont-Tonnerre, & au Marquis de Durfort-Civrac, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté auprès du Roi des Deux-Siciles.

DE PARIS, le 29 Novembre 1765.

On écrit de Thionville que, le 4 de ce mois, le Régiment Dauphin, Dragons, qui est en garnison dans cette Place, fit célébrer dans l'église paroissiale une grand'Messe solennelle pour demander au Ciel le rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin. Le Comte de Vaux, qui commande dans la Province en l'absence du Marquis d'Armentières, assista à cette cérémonie, ainsi que l'Etat-Major de la Place, tous les Militaires qui se trouvoient dans la ville, & un grand nombre d'autres personnes. Les Dragons se sont d'eux-mêmes imposé un jeûne solennel à cette occasion, & la plupart d'entre eux ont distribué aux pauvres leur paie de ce jour-là.

La Compagnie des Arquebusiers de Châlons en Champagne, créée en 1357 par Charles V, alors Dauphin & Régent du Royaume, pour la garde de la personne, a fait célébrer, le 21 de ce mois, dans l'église des Pères Augustins de la même ville, une Messe solennelle pour demander à Dieu le rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin.

Du 16 Décembre.

Le Marquis de Souvré, Chevalier, Commandeur des Ordres du Roi, se rendit, le 2 de ce

mois , au Convent des Religieux de l'Observance , où , revêtu du manteau & du collier de l'Ordre de Saint Michel , il présida au Chapitre des Chevaliers de cet Ordre en qualité de Commissaire des Ordres du Saint Esprit & de Saint Michel , & assista avec eux au Service qu'on célèbre tous les ans , le premier Lundi de l'Avent , pour le repos de l'âme des Rois , des Chevaliers & Officiers de l'Ordre défunts. Avant l'office divin le Marquis de Souvré reçut Chevaliers le sieur Marion , Député de la Ville de Saint-Malo & ancien Député du Tiers-Etat de Bretagne ; le sieur Brianciaux , Négociant-Armateur de Dunkerque , & le sieur Quevane , Conseiller du Roi , Essayer général des monnoies de France.

On a ordonné dans tout le Royaume des Prières publiques pour le rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin. Les différens Corps de toutes les Villes ont donné dans cette occasion , chacun à l'envi , les marques les plus édifiantes de leur attachement pour la Famille Royale , & en particulier de leur zèle pour la conservation des jours précieux de Monseigneur le Dauphin.

Le 11 , jour indiqué par le sieur le Bel , Recteur de l'Université de cette ville , pour l'assemblée générale de ladite Université & pour la Procession qui se fait annuellement , il a été arrêté d'une voix unanime que tous les Membres , actuellement au nombre de plus de six cens , se rendroient sur le champ en procession dans l'église de Sainte Genevieve , & se prosterneroient aux pieds des autels pour y demander à Dieu la conservation des jours précieux de Monseigneur le Dauphin : il a été arrêté en même temps que les Facultés supérieures & les quatre Nations feroient célébrer chacune une Messe solennelle ; que pendant neuf

200 MERCURE DE FRANCE.

jours on diroit dans tous les Collèges une Messe & un Salut auxquels assisteroient les Maîtres & les Ecoliers , & que , pour joindre les bonnes œuvres à la prière , on feroit une quête générale dont les deniers seroient remis entre les mains du Recteur pour être distribués aux pauvres étudiants ; en conséquence l'Abbé Xaupi , Doyen de la Faculté de Théologie , a indiqué la messe solennelle pour le 14 elle a été célébrée le matin à la chapelle de Sorbonne avec la plus grande solennité & un concours extraordinaire de Docteurs.

Les six Corps des Marchands de cette ville ont fait célébrer en l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire une neuvaine pour le rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin. Elle a commencé le 12 , par une grand'messe solennelle à laquelle le Lieutenant Général de Police , l'Avocat du Roi & le Procureur du Roi ont assisté.

DE VIENNE , le 3 Février 1769.

Léopold , Comte de Daun & du Saint Empire , Prince de Thiano , Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or , Grand' Croix de l'Ordre Militaire de Marie - Thérèse , Conseiller Intime Actuel , Chambellan , Ministre d'Etat pour les Affaires intérieures , Maréchal des Armées de Leurs Majestés Impériales & Royale , Président du Conseil des Guerres , Colonel propriétaire d'un Régiment d'Infanterie , Directeur en chef de toutes les Académies Militaires , &c. est mort ici le 5 de ce mois.

DE LONDRES , le 7 Mars 1766.

Le Duc de Richmond , Ambassadeur du Roi à la Cour de France , est arrivé ici le 22 du mois dernier avec la Duchesse son épouse.

Une femme qui depuis six semaines avoit perdu l'usage de la parole & étoit attaquée de violentes convulsions , fut électrisée ici le premier de ce mois , en présence de beaucoup de monde : elle n'eut pas plutôt reçu trois ou quatre commotions électriques à la bouche qu'elle recouvra l'usage de la parole , & ses mouvemens convulsifs n'ont plus reparu.

DE LA HAYE , le 11 Mars 1766.

Le 8 de ce mois , jour anniversaire de la naissance du Prince de Nassau , Son Altesse ayant dix-huit ans accompli , fut installée dans les dignités de Stadhouder , Capitaine Général & Amiral Général de ces Provinces. Le même jour les Etats Généraux envoyèrent deux députations solennelles , l'une à l'Ambassadeur de France , & l'autre à celui d'Angleterre pour leur notifier cet événement.

DE BRUXELIES , le 13 Février 1766.

Le Comte de Lupcourt Drouville , Ministre Plénipotentiaire du Roi de France auprès du Gouvernement de ces Provinces , arriva ici le 7 de ce mois. Hier il fut conduit à l'audience du Prince Charles de Lorraine , notre Gouverneur , à qui il présenta ses lettres de créance : il eut l'honneur de dîner le même jour avec Son Altesse Royale.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

DE VERSAILLES , le 26 Février 1766.

Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le 9 de ce mois , le contrat de mariage du Marquis de Beauflan , Exempt des Gardes du Corps

du Roi, Compagnie de Luxembourg, avec Demoiselle fille du sieur du Vaucel, Trésorier des Aumônes; & le 23, celui du Comte de Brancas avec Demoiselle de Lowendhal, fille du feu Comte de Lowendhal, Maréchal de France.

Le Roi a nommé, pour son Ecuyer ordinaire, le Marquis d'Heudreville, qui a été présenté en cette qualité à Sa Majesté.

Le 15, jour anniversaire de la naissance du Roi, on a chanté à cette occasion un *Te Deum* dans l'église de Notre-Dame, paroisse du château. Le Comte de Noailles, Gouverneur de cette Ville, y a assisté, accompagné des Officiers du Bailliage: il a ensuite allumé le feu qui avoit été préparé vis-à-vis du portail de l'église. La garde des Invalides, qui s'y étoit rendue, a fait plusieurs décharges de mousqueterie.

Sa Majesté ayant accordé au Marquis de Laval les honneurs du Louvre, la Marquise de Laval a eu l'honneur d'être présentée le 16 à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Duchesse de Laval, & elle a pris le tabouret. Le même jour la Comtesse de Baune & la Comtesse de Crenay ont été présentées aussi à Leurs Majestés & à la Famille Royale, la première par la Comtesse de Noailles, Dame d'Honneur de la Reine, & la seconde par la Marquise de la Tour-du-Pin, sa mère.

Le Roi a nommé à l'Evêché de Saint-Omer l'Abbé de Conzié, Vicaire Général du Diocèse de Senlis; & Sa Majesté a donné à l'Evêque de Fréjus l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Noyon.

Le 23 le Comte de Meller a prêté serment entre les mains du Roi pour le Gouvernement du Maine, du Perche & du Comté de Laval.

La Vicomtesse de Laval a été présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Duchesse de Laval.

L'Académie Royale des Sciences présenta au Roi le 16 un nouveau volume de ses Mémoires pour l'année 1759 ; c'est le troisième de ceux que les sieurs le Roi , de Lalande , Tillet & Bezout avoient été chargés de rédiger. Le sieur de Lalande, Membre de cette Académie , eut aussi l'honneur de présenter à Sa Majesté *la Connoissance des mouvemens célestes pour l'année 1767*. Le sieur d'Après de Manneville, Capitaine des Vaisseaux de la Compagnie des Indes & Correspondant de la même Académie , a aussi présenté au Roi *un Mémoire sur la Navigation de France aux Indes & sur le retour , avec deux cartes relatives à cet ouvrage*.

Du premier Mars.

La Reine a eu ces jours derniers un rhume accompagné de fièvre ; une légère saignée a arrêté les progrès de cette indisposition. Sa Majesté se trouve aujourd'hui beaucoup mieux.

Du 5.

La maladie dont la Reine est attaquée depuis quelques jours, a pris le caractère d'une fluxion de poitrine. Les redoublemens de fièvre & les autres accidens ont obligé les Médecins d'ordonner plusieurs saignées & l'on a eu recours aux remèdes les plus efficaces ; cependant la nuit du 3 au 4 ayant été plus orageuse que les précédentes , la Reine a désiré recevoir le saint viatique , qui lui a été administré hier à six heures & demie du soir par l'Evêque de Chartres , premier Aumônier de Sa Majesté. Elle s'est trouvée plus calme pendant

Le reste de la soirée : le redoublement est venu plus tard que le précédent , & il y a eu plusieurs évacuations salutaires.

Demain le Roi prendra le deuil pour six mois à l'occasion de la mort du Roi de Pologne , Duc de Lorraine & de Bar.

Les Conseillers d'Etat & les Maîtres des Requêtes que le Roi avoit envoyés à Rennes pour tenir le Parlement de Bretagne en arrivèrent le 25 du mois dernier & furent présentés à Sa Majesté par le Vice-Chancelier.

Le 2 de ce mois l'Abbé de Veri , Auditeur de Rote , a pris congé du Roi pour retourner à Rome : il a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par le Duc de Praslin , Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département des Affaires Etrangères.

Le même jour le Roi ainsi que la Famille Royale a signé le contrat de mariage du sieur de la Bourdonnaye , Conseiller au Parlement , avec Demoiselle d'Ormesson.

Le 3 le Roi est parti un peu avant dix heures du matin , après avoir entendu la Messe , & est allé à Paris tenir son Parlement. Le procès-verbal de tout ce qui s'est passé dans cette séance , tel qu'il a été dressé par ordre de Sa Majesté , se trouvera dans le Mercure prochain.

La grande députation du Parlement de Rouen , qui avoit été mandée par Sa Majesté avec ordre de lui apporter des expéditions des arrêtés faits par cette Cour le 22 Août 1765 & 15 Février 1766 , au sujet des affaires de Pau & de Bretagne , est arrivée ici le 4 & a été introduite dans la Chambre du Roi le même jour à six heures après-midi. Les Députés , au nombre de treize , ont été présentés à Sa Majesté par le sieur Bertin , Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département des Pro-

vances de Normandie , & conduits par le sieur de Nantouillet , Maître des Cérémonies. Le Roi les a reçus dans son fauteuil , en présence des Princes du Sang , des Ministres de son Conseil & de ses Grands Officiers , & a dit au Premier Président : *remettez-moi vos Arrêts ; il a ajoutez , après qu'ils lui ont été remis : allez attendre que je vous fasse ma réponse.* Les Députés s'étant retirés , le Roi a tenu sur le champ son conseil , après lequel Sa Majesté a fait rentrer les Députés & leur a prononcé elle-même sa réponse en ces termes.

« J'ai lu vos Remontrances ; ne m'en adressez
» jamais de semblables. Mes peuples sont soumis
» & tranquilles ; l'agitation que vous supposez
» n'existe que parmi vous. Le serment que j'ai
» fait , non pas à la nation , comme vous osez le
» dire , mais à Dieu seul , m'oblige sur-tout de
» faire rentrer dans le devoir ceux qui s'en écar-
» tent & qui veulent établir des principes con-
» traaires à la constitution de mon Etat. Vous
» n'avez pas craint de les mettre en pratique
» dans des arrêtés que je ne puis laisser subsister ;
» vous allez entendre l'Arrêt par lequel je les ai
» cassés & annullés dans mon Conseil ».

Alors le sieur Bertin a lu l'Arrêt de cassation ; & près cette lecture Sa Majesté a dit :

« Je veux bien encore vous rappeler les vrais
» principes en vous communiquant la réponse que
» j'ai faite à mon Parlement de Paris. Qu'elle
» vous serve de règle , & ne me forcez pas à
» punir ceux qui s'en écarteroient. Vous ferez
» récit de tout ce qui vient de se passer » . En
même temps Sa Majesté a remis au Premier Pré-
sident la réponse qu'Elle avoit faite la veille au
Parlement de Paris , & les Députés se sont retirés.

Sa Majesté a donné l'Abbaye de Notre-Dame ,

206 MERCURE DE FRANCE.

Ordre de Saint Benoît , Diocèse & Ville de Soissons , à la Dame de Roye de Rouilly de la Rochefoucault.

L O T E R I E S.

Le premier tirage de la Loterie de la Compagnie des Indes s'est fait , le 29 Octobre , à l'Hôtel de la Compagnie , en présence de deux Commissaires du Parlement nommés pour cet objet. Le premier lot , de 80000 livres , est échu au numéro 39 , & le second lot , de 50000 livres , au numéro 755.

Le second tirage de la même Loterie s'est fait le 29 Novembre de la même manière. Le premier lot , de 120000 livres , est échu au numéro 464 , le lot de 60000 mille livres au numéro 3642 , & celui de 40000 mille livres au numéro 6767.

Le cinquante-huitième tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville s'est fait , le 24 Octobre , en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 561 ; celui de vingt mille livres au numéro 19375 , & les deux de dix mille livres aux numéros 2749 & 3294.

Le cinquante-neuvième tirage s'est fait le 25 Novembre. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 38909 ; celui de vingt mille livres au numéro 34823 , & les deux de dix mille livres aux numéros 22231 & 22501.

Le soixantième tirage s'est fait le 24 Décembre. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 47359 ; celui de vingt mille livres au numéro 43963 , & les deux de dix mille livres aux numéros 50795 & 59232.

Le soixante & unième tirage s'est fait le 25 Janvier. Le lot de cinquante mille livres est

échu au numéro 64084 ; celui de vingt mille livres au numéro 71878 , & les deux de dix mille livres aux numéros 67039 & 77662.

Le 5 Novembre on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les numéros sortis de la roue de fortune sont , 53 , 79 , 18 , 6 , 12.

Le tirage suivant s'est fait le 5 Décembre. Les numéros sortis de la roue de fortune sont , 20 , 73 , 26 , 62 , 80.

Le tirage suivant s'est fait le 4 Janvier. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 55 , 30 , 59 , 36 , 86.

Le tirage suivant s'est fait le 5 Février. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 60 , 35 , 27 , 71 , 65.

N A I S S A N C E.

La Duchesse de la Trémoille est accouchée heureusement de deux enfans mâles le 27 Décembre de l'année dernière.

B A P T E M E.

Le 7 Février la fille du Marquis de Lévis , Gouverneur général de la Province d'Artois , a été tenue sur les fonts de Baptême , dans la paroisse de la Magdeleine de la Ville l'Evêque , par les Etats de certe Province , représentés par l'Abbé de Royere , Vicaire général d'Arras , pour le Corps du Clergé ; par le Comte de Trazegnies , Brigadier des Armées du Roi , pour la Noblesse , & par le sieur Camp , pour le Tiers-Etat : ils l'ont nommée *Marie-Gabrielle Artois* : la cérémonie a été faite par l'Evêque d'Arras.

M O R T S.

Jean-François de la Crote de Bourzac , Evêque & Comte de Noyon , Pair de France , Abbé

208 MERCURE DE FRANCE.

Commendataire de l'Abbaye Royale de Mons-Saint-Quentin, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Noyon, est mort en son palais épiscopal, le 23 Janvier, dans la soixante dixième année de son âge.

Hervé-Nicolas Thépault du Breignon, Evêque de Saint Brieux, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Moiremont, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Châlons-sur-Marne, est mort en son palais épiscopal, le 26 Janvier, âgé de soixante-trois ans.

François de Villeneuve, Evêque de Montpellier, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de St. Lucien, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Beauvais, est mort vers la fin du même mois en son palais épiscopal, âgé de quatre-vingt-deux ans.

Jules-Antoine de la Ville de Ferolles des Dorides, Prieur Commendataire du Prieuré Royal de Montjean, Chanoine & Grand Archidiacre de l'Eglise Cathédrale de Luçon & Vicaire général du même Diocèse, est mort à Luçon le 15 Octobre, dans la cinquante-sixième année de son âge.

N. Lesquen, Chanoine de Rennes, Commissaire Provincial de la Chambre des Décimes & Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Langonet, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Quimper, mourut à Rennes le 20 Novembre, âgé de soixante-six ans.

Yrié de Beaupoil de Saint-Aulaire, ancien Vicaire général de Nantes, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint Georges-sur-Loire, Ordre de Saint Augustin, Diocèse d'Angers, est mort à Paris le 19 Janvier, dans la quatre-vingtième année de son âge.

Louis-Charles le Pellerin de Gauville, Che-

valier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem ,
Commandeur de la Commanderie de Troyes en
Champagne , est mort à Bellesme , âgé de cin-
quante-neuf ans.

René-Ismidon-Nicolas de Prunier , Comte de
Saint-André , Marquis de Virieu , &c. Lieutenant-
Général des Armées du Roi , est mort à Grenoble
la nuit du 24 au 25 Novembre , dans la soixante-
huitième année de son âge.

François Florent , Marquis du Châtelet , Baron
de Cyrcey , Lieutenant-Général des Armées du
Roi , Grand' Croix de l'Ordre Royal & Militaire
de Saint Louis , Gouverneur de Semur & de
Toul , Grand Bailli de la Marche & Grand Cham-
bellan du Roi de Pologne , Duc de Lorraine & de
Bar , est mort dans son château de Loirez en
Barrois le 28 Novembre. Il étoit chef d'une des
branches de l'ancienne Maison du Châtelet , sortie
de la Maison de Lorraine par Ferri I , dit d'*Enfer* ,
qui , dans le douzième siècle , eut pour appanage
la tour du Châtelet & ses dépendances dont il prit
le nom.

Maurice , Comte de Courten , Lieutenant-
Général des Armées du Roi , Grand' Croix de
l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis , Colonel
d'un Régiment Suisse de son nom , ci-devant
Envoyé Extraordinaire du Roi à la Cour de Berlin
& Chambellan du feu Empereur Charles VII , est
mort le 29 Janvier , dans la soixante-quatorzième
année de son âge.

Fr. Gilbert Colbert , Marquis de Chabanois ,
Maréchal de Camp , Chevalier de Saint Louis ,
est mort à Paris le 23 Décembre.

René-François de Menou , Marquis de Menou ,
Maréchal de Camp , est mort en sa terre de Bouffay
en Tourraine le 30 Décembre.

210 MERCURE DE FRANCE.

Roger-Gabriel Rochefort Dally de Saint-Point, ancien Enseigne des Gardes du Corps dans la Compagnie de Beauvau, Maréchal de Camp & Gouverneur du Fort de Scarpe, est mort le 5 Janvier, dans la soixante-septième année de son âge.

Le Chevalier de Contades, Brigadier des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, est mort à Paris le 12 Octobre, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

François-Raphaël de Sheldon, Brigadier des Armées du Roi & Colonel du Régiment d'Infanterie Irlandoise de Dillon, est mort le 19 Décembre, âgé de quarante & un ans.

Pierre de Durfort, Marquis de Durfort, est mort dans ses terres en Languedoc le 6 Octobre, âgé de quatre-vingt quatre ans.

Guillaume Castanier d'Auriac, Conseiller d'Etat & Premier Président du Grand Conseil, est mort à Fontainebleau le 3 Décembre, dans la soixante-troisième année de son âge.

Louis-Pierre-Dominique Bontemps, l'un des Premiers Valets de Chambre Ordinaire du Roi & Gouverneur du Palais des Tuilleries, est mort à Paris le 23 Janvier, dans la vingt-huitième année de son âge.

La Dame de Montmorin, Abbessé de l'Abbaye de la Sauve, Ordre de Cîteaux, Diocèse du Puy, est morte âgée de soixante quinze ans.

La Vicomtesse de Beaune, Dame du Palais de la Reine, est morte à Paris de la petite vérole le 27 Janvier, dans la vingt-septième année de son âge.

Marie Guerault, veuve de Mathieu Cooke, Maréchal des Camps & Armées du Roi, est morte à Paris le 3 Décembre, âgée de soixante-seize ans.

Marguerite-Genevieve de la Briffe, veuve de Charles de Choiseul, Comte d'Eguilly, est morte à Paris le 10 Janvier.

Marie-Josèphe d'Amanzé, veuve du Marquis de la Queuille, Lieutenant de la Province de Bourgogne & Gouverneur de Bourbon-Lancy, est morte le 20 Novembre dans son château d'Amanzé, âgée de quatre-vingt-sept ans.

S E R V I C E.

On célébra le 6 Décembre, dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Versailles, un Service pour le repos de l'âme de feu Madame, Infante, Duchesse de Parme. Le sieur Allart, Curé de la paroisse, y officia.

A V I S D I V E R S.

Les succès réitérés & favorables dont le sieur *Rhombius* père a toujours joui & jouit encore dans sa pension allemande, établie à l'instigation de feu Mgr le Duc d'Orléans, à qui il avoit l'honneur d'enseigner cette langue; la confiance & l'estime dont ce Prince & la Noblesse ont bien voulu l'honorer, ainsi que son fils, pendant les dix années qu'il l'a professée avec lui; celle que l'on continue d'accorder à celui-ci depuis qu'il donne ses leçons en ville lui avoient inspiré depuis longtemps le projet de proposer au Public un Cours de ses leçons. Ces motifs, quoique suffisans, ne l'avoient cependant point encore déterminé, mais plusieurs personnes de distinction à qui il a eu

212 MERCURE DE FRANCE.

l'honneur de faire part de son projet, lui ayant représenté l'utilité & l'avantage que le Militaire pourroit en retirer, il s'engage à commencer ses leçons le premier Janvier 1766; l'expérience que le sieur *Rhombius* a acquise depuis près de vingt ans qu'il enseigne la langue allemande, le desir & l'empressement que la Noblesse témoigne de plus en plus pour en acquérir la connoissance lui assurent le succès de cette entreprise. Il ose se flatter que les soins qu'il se donnera pour la réussite ne seront pas infructueux, & que le Public voudra bien y donner un accueil favorable.

Ce Cours se fera chez lui, à commencer du premier Janvier, les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine sans interruption, depuis sept heures du soir jusqu'à neuf, & continuera jusqu'au premier Juin, temps auquel la plûpart du monde quitte Paris pour aller à la campagne.

Les personnes qui désireront suivre ce Cours auront la bonté de venir se faire inscrire chez lui.

Le mois sera de dix-huit livres par personne.

Ce Cours n'empêchera pas que le sieur *Rhombius* fils ne continue à donner ses leçons en ville, comme il a fait jusqu'à présent : il n'a en vue par-là que de procurer des moyens plus faciles & moins onéreux à ceux qui désireront apprendre la langue allemande.

Il avertit les personnes qui voudront lui parler à ce sujet de venir chez lui, depuis une heure & demie jusqu'à trois.

Sa demeure est rue des Mathurins ; au petit Hôtel de Clugny.

Le Sieur *Lamy*, Maître Perruquier, annonce qu'il a trouvé, par la manière de monter les perruques qu'il fait, celle d'empêcher qu'elles

ne reculent & varient sur la tête de ceux qui les portent, au moyen de quoi elles se trouvent le soir comme elles ont été posées le matin. Les personnes qu'il a l'honneur de coëffer, ne cessant de se louer de la forme qu'il donne à la monture des perruques, de la qualité des cheveux qu'il emploie, & de sa grace de tous les ouvrages qui viennent de lui, il a été conseillé par plusieurs de ses pratiques d'en prévenir le Public. Il n'emploie ni ressorts ni rien d'étranger à l'ouvrage ordinaire de la perruque ; ce qu'il annonce n'est que l'effet des soins particuliers qu'il s'est donnés, & des connoissances qu'il a acquises en s'attachant à perfectionner une profession aussi utile. Les perruques ne gênent & ne ferment point la tête, & il en fait dans toutes les formes qu'on lui demande.

Le Sieur *Lamy* demeure rue des Fossés Montmartre ; & les personnes de la Province qui voudront s'adresser à lui, pourront lui envoyer ou lui faire remettre leur mesure ; il ne sera question que de bien distinguer sur la mesure la profondeur d'une tempe à l'autre, & celle du front au derrière de la tête, c'est à dire, de bien faire connoître où l'on veut que la pointe soit sur le front, ainsi que la hauteur des oreilles.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le *Mercure* du mois de Mai 1766, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 3 Mai 1766.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

O	DE sur la Religion Chrétienne.	Page 5
EPÎTRE	à un ami sur la rupture de son prétendu mariage.	13
VERS	envoyés au nouvel an au feu <i>Roi de Pologne</i> , Duc de Lorraine & de Bar.	15
ETRENNES	à l'Electeur Palatin.	<i>Ibid.</i>
BOUQUET	à Mde la Marquise de G**, qui se nomme <i>Nicole</i> .	17
QUATRAIN	pour mettre au bas du portrait de M. de <i>Voltaire</i> .	<i>Ibid.</i>
VERS	sur la mort de Mgr le <i>Dauphin</i> .	18
ELOGE	funèbre du <i>Roi de Pologne</i> , Duc de Lorraine & de Bar.	<i>ibid.</i>
EPÎTRE	à une Dame de Nevers.	25
LETTRE	à l'Auteur du <i>Mercur</i> , sur <i>Codrus</i> , Roi d'Athènes.	28
LETTRE	à M. de la <i>Place</i> , auteur du <i>Mercur</i> , en réponse à celle de M. <i>Clos</i> .	30
LETTRE	à l'Auteur du <i>Mercur</i> .	35
GRACES	au <i>Mercur</i> de France, historiette.	36
TRADUCTION	libre de quelques épigrammes d'Owen.	49
A	Madame de l'E. . . .	52
DOLORIS	<i>Gallia monumentum</i> .	53
ENIGMES.		55
LOGOGRYPHES.		56
MUSETTE.		57.

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE de <i>François I</i> , Roi de France, dit <i>le Grand Roi & le père des Lettres</i> . Pre- mier extrait.	59
NOUVEAU prospectus pour l'Histoire de l'Or- léannois.	91
LETTRE à M. de la Place, auteur du Mer- cure de France.	92
RÉPONSE à M. de Clairfontaine, de l'Académie Royale d'Angers.	93
RICHARDET, Poème en douze chants.	94
EXAMEN d'un livre qui a pour titre : <i>Parallèle des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne</i> .	103
ÉPÎTRE à M. Keyser, au sujet de sa réponse au parallèle, &c.	107
ANNONCES de livres.	111

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

LETTRE d'un Négociant de la Rochelle sur le Recueil de l'Académie de la même Ville, à M... Conseiller au Conseil Supérieur de P...	129
ACADÉMIE des Belles-Lettres de Montauban.	153

AGRICULTURE.

Avis de la Société Royale d'Agriculture de Paris, aux Cultivateurs.	154
--	-----

ARTICLE IV. BEAUX ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.	158
PROSPECTUS.	159
MUSIQUE.	163

216 MERCURE DE FRANCE.

ARTICLE V. SPECTACLES

OPÉRA.	185
COMÉDIE Française.	191
COMÉDIE Italienne.	192

ARTICLE VI. NOUVELLES POLITIQUES.

De Fontainebleau , &c.	194
AVIS divers.	281

De l'Imprimerie de LOUIS CELLOT, rue.
Dauphine.



